

*République Algérienne Démocratique et Populaire*  
*Ministère De L'enseignement Supérieur et De la Recherche Scientifique*  
*Université Abou Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou*  
*Faculté des sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion*



# *Mémoire de fin de cycle*

*En vue de l'obtention d'un diplôme de Master en Sciences Commerciales*

*Spécialité : Marketing des services*

## *Thème*

**Le tourisme écologique**

**Cas : village Sahel**

**Réalisé par :**

- Melle.MESSAOUDI Lydia

**Encadré par :**

M. OULD TALEB Ouramdane

**Devant le jury composé de :**

<b>Président :</b> M. TESSA Ahmed,	professeur,	UMMTO
<b>Rapporteur :</b> M. OULD TALEB Ouramdane ,	MCB ,	UMMTO
<b>Examineur :</b> M. ZERKHEFAOUI Lyes	MCA ,	UMMTO

**Date de soutenance : 29/06/2025**

## *REMERCIEMENT*

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude envers Dieu, pour m'avoir guidée et soutenue tout au long de mon parcours universitaire et durant l'élaboration de ce mémoire.

Mes remerciements les plus sincères vont à mon encadrant, Monsieur OULD TALEB Ouremdane, ainsi qu'à Monsieur TESSA Ahmed, pour leur bienveillance, la qualité de leur encadrement, et la pertinence de leurs conseils. Leur accompagnement rigoureux et leur disponibilité ont été d'une grande valeur tout au long de ce travail de recherche.

Je souhaite également adresser mes vifs remerciements à Monsieur BARA Mahmoud, président du comité de village de Sahel, pour le temps qu'il m'a consacré, sa disponibilité, ainsi que la richesse et la clarté de ses réponses lors de notre entretien. Son implication a grandement contribué à enrichir la dimension pratique de cette étude.

Je n'oublie pas de remercier Monsieur HABBI Saïd, ancien membre de l'association culturelle, environnementale et de randonnée Tudert Di Twenat, pour sa précieuse contribution et son témoignage éclairant, qui m'ont permis de mieux appréhender les dynamiques locales liées à notre sujet.

À toutes celles et tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce mémoire, je vous adresse mes plus sincères remerciements.

**MERCI**

# *Dédicace*

Je dédie ce modeste travail :

À ces êtres chers, d'ici ou d'ailleurs,

Silencieux compagnons de route,

Présents dans l'ombre ou dans la mémoire,

Dont l'amour, discret et fidèle, m'a porté jusqu'ici.

## **Liste des figures**

Figure N°01 : La Fête de la S'biba à Djanet

Figure N°02 : Les piliers fondamentaux du tourisme durable

Figure N°03 : Les cinq dynamiques fondatrice du SADAT

Figure N°04 : Carte géographique de village sahel

## Liste des tableaux

Tableau n°01 : les sites qui suivants sont inscrits au patrimoine mondial.

Tableau n° 02 : récapitulatif des principaux types de ZET en Algérie

Tableau n°03 : Évolution du budget de l'aménagement du territoire entre 1991 et 2003  
(en milliers de dinars courants)

Tableau n° 04 : Répartition des hôtels et établissements assimilés par catégories

Tableau n° 05 : L'ANSEJ a établi des partenariats avec six établissements bancaires :

Tableau n° 06 : les projets réalisés par la caisse villageoise et la commune

Tableau n° 07 : Le guide d'entretien

## Liste des abréviations

- **ANDT** : Agence Nationale de Développement du Tourisme.
- **ANGEM** : Agence Nationale de Gestion du Microcrédit.
- **ANSEJ** : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes.
- **APC** : Assemblée Populaire Communale.
- **DCM** : Direction Commerciale et Marketing.
- **DDIP** : Direction Développement Industriel et Partenariats.
- **ONT** : Office National du Tourisme.
- **ONAT** : Office National Algérien du Tourisme.
- **PAP/RAC** : Priority Actions Programme / Regional Activity Centre.
- **PNUD** : Programme des Nations Unies pour le Développement.
- **SDAT** : Schéma Directeur d'Aménagement Touristique. Document stratégique de référence pour le développement du tourisme en Algérie.
- **SNAT** : Schéma National d'Aménagement du Territoire.
- **UE** : Union Européenne.
- **UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture. Elle classe plusieurs sites touristiques algériens au patrimoine mondial.
- **ZET** : Zone d'Expansion Touristique.
- **ZLECAF** : Zone de Libre-Échange Continentale Africaine.

# SOMMAIRE

# *Sommaire*

Introduction générale.....	01
<b>Chapitre 01 : La politique de tourisme en Algérie</b>	
Section 01 : Valorisation du potentiel et gestion des défis .....	06
Section 02 : Équilibre Socio-économique et implication locale .....	15
Section 03 : Impératif du tourisme durable pour l’avenir .....	22
<b>Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques</b>	
Section 01 : La politique d’aménagement du territoire en Algérie .....	34
Section 02 : Les acteurs clés et leurs rôles dans le développement du tourisme en Algérie .....	44
Section 03 : Stratégie du développement de tourisme en Algérie.....	55
<b>Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique</b>	
Section 01 : Présentation du village de Sahel et de son tissu local .....	70
Section 02 : La démarche méthodologique de la recherche.....	84
Section 03 : Analyse et interprétation des résultats.....	89
Conclusion générale .....	100
Bibliographie	

# INTRODUCTION GÉNÉRALE

# Introduction générale

---

## Introduction générale

Le tourisme est un secteur clé du développement économique, capable de stimuler l'économie, de créer des emplois et de promouvoir les cultures locales. Toutefois, pour qu'il soit véritablement bénéfique à long terme, il doit être géré de manière durable. Une planification soignée et une gestion stratégique permettent non seulement de maximiser les avantages économiques du tourisme, mais aussi de préserver les ressources naturelles, de respecter les cultures locales et d'assurer une expérience positive pour toutes les parties concernées. Cela implique une coopération entre les autorités locales, les entreprises touristiques, les communautés et les touristes eux-mêmes.

Le secteur touristique joue un rôle essentiel dans l'économie des régions qu'il touche, mais il doit se transformer pour répondre aux exigences du développement durable. Intégrant les dimensions environnementales et sociales, le tourisme peut ainsi contribuer à la préservation de l'environnement tout en améliorant la qualité de vie des populations locales. Face aux enjeux environnementaux et sociaux actuels, le secteur touristique est donc appelé à évoluer vers un modèle plus responsable et durable. Ce modèle doit intégrer les préoccupations écologiques et sociales dans ses pratiques afin de garantir une croissance économique inclusive et respectueuse de l'environnement.

L'écotourisme, en tant que forme de tourisme durable, représente une opportunité unique pour concilier développement économique, préservation de l'environnement et valorisation des cultures locales. Né d'une prise de conscience collective de l'importance de protéger la planète, l'écotourisme répond à une demande croissante de voyages plus responsables. Ce concept a émergé dans les années 1970-1980, notamment grâce aux travaux des biologistes au Costa Rica, et a progressivement trouvé sa place à l'échelle mondiale.

En Algérie, l'écotourisme est un phénomène relativement récent, mais qui présente un potentiel considérable, au regard de la richesse naturelle et culturelle du pays. L'Algérie, avec ses divers écosystèmes allant des montagnes de l'Atlas aux déserts du Sahara, en passant par ses côtes méditerranéennes, est un terrain propice au développement de l'écotourisme. De plus, son patrimoine culturel, constitué de sites archéologiques, de kasbahs et de traditions ancestrales, constitue un atout majeur pour attirer les touristes en quête d'authenticité. Les autorités algériennes ont pris conscience de cet enjeu et ont mis en place diverses stratégies et politiques visant à promouvoir ce type de tourisme.

## Introduction générale

---

Dans ce contexte, la wilaya de Tizi Ouzou se distingue comme un modèle d'écotourisme. Nichée au cœur de la Kabylie, cette région est réputée pour ses paysages spectaculaires, ses villages pittoresques et ses traditions vivantes. Elle incarne un équilibre entre la préservation de l'environnement et la valorisation des richesses culturelles, faisant d'elle un exemple d'écotourisme durable en Algérie. Le village de Sahel, situé dans cette région, bénéficie d'un potentiel écotouristique unique, grâce à sa biodiversité et à son patrimoine culturel exceptionnel. Le développement de l'écotourisme durable à Sahel repose sur l'implication de plusieurs acteurs clés : l'État, les collectivités locales et la société civile.

L'État et les collectivités locales ont un rôle central dans l'élaboration de politiques publiques, la mise en place des infrastructures nécessaires et la régulation du secteur touristique. En parallèle, la société civile, à travers ses associations et initiatives locales, joue un rôle déterminant dans la gestion des ressources naturelles, la promotion de pratiques écologiques et l'implication des habitants dans le processus de développement. Cette interaction entre les différents acteurs pose la question suivante : **Dans quelle mesure l'État et les collectivités locales, ou la société civile, sont-ils les principaux moteurs du développement durable et écotouristique du village de Sahel à Tizi Ouzou ?**

Cette problématique nous amène à explorer les rôles respectifs de l'État, des collectivités locales et de la société civile dans le développement de l'écotourisme à Sahel, ainsi que l'impact de leurs actions sur la durabilité et le succès du projet. Pour ce faire, nous nous intéresserons à plusieurs axes de réflexion : l'implication des pouvoirs publics dans la création de politiques et d'infrastructures adaptées, le rôle de la société civile dans la gestion des ressources naturelles et la participation des communautés locales, ainsi que les synergies possibles entre ces acteurs pour garantir un développement touristique respectueux de l'environnement

Afin de répondre à cette question centrale, il est nécessaire d'examiner les différents aspects de l'implication des acteurs dans ce processus. Cela nous amène à poser les sous-questions suivantes :

Quel rôle joue l'État et les collectivités locales dans la mise en place de politiques écotouristiques et dans le financement des infrastructures à Sahel ?

# Introduction générale

---

Comment la participation des communautés locales influence-t-elle la durabilité des projets écotouristiques et leur impact sur le développement local à Sahel ?

Comment la société civile, à travers ses initiatives locales, contribue-t-elle à la gestion des ressources naturelles et à l'adoption de pratiques écologiques dans le cadre de l'écotourisme?

Dans quelle mesure les actions de l'État, des collectivités locales et de la société civile sont-elles intégrées pour créer un modèle cohérent et durable d'écotourisme à Sahel?

Partant de cette problématique, il apparaît essentiel de formuler les hypothèses suivantes :

1. **Proposition 1 :** L'État et les collectivités locales sont les principaux moteurs du développement écotouristique à Sahel, en mettant en place les infrastructures nécessaires (routes, hébergements écologiques, signalisation) et en élaborant des politiques publiques qui favorisent un tourisme respectueux de l'environnement et durable.

2. **Proposition 2 :** La société civile, à travers les associations locales et les initiatives communautaires, joue un rôle déterminant dans la mise en œuvre de projets écotouristiques durables, en impliquant directement la population locale dans la gestion des ressources naturelles et la promotion de l'écotourisme.

3. **Proposition 3 :** Un partenariat efficace entre l'État, les collectivités locales et la société civile est nécessaire pour réussir le développement de l'écotourisme à Sahel, chaque acteur apportant ses compétences spécifiques.

## Méthodologie

Pour répondre à cette problématique, notre recherche adoptera une approche qualitative, combinant analyse documentaire et enquêtes de terrain. Nous procéderons à une étude des politiques publiques relatives au développement du tourisme durable en Algérie et spécifiquement à Tizi Ouzou. Des entretiens seront réalisés avec des acteurs clés du secteur touristique (responsables gouvernementaux, représentants des collectivités locales, acteurs de la société civile, et responsables d'associations locales), afin de recueillir leurs perspectives sur les stratégies mises en place et leur efficacité. Parallèlement, des observations directes seront effectuées sur le terrain à Sahel pour évaluer les pratiques écotouristiques en place et leur impact sur les communautés locales. Cette méthodologie permettra d'apporter des réponses concrètes

# Introduction générale

---

à la question centrale de notre étude et de proposer des recommandations pour le développement d'un modèle d'écotourisme durable à Sahel.

## **Objectifs de la recherche**

Cette recherche a pour principal objectif d'analyser les mécanismes et les conditions de développement de l'écotourisme dans le village de Sahel, en mettant en lumière le rôle joué par les différents acteurs territoriaux, notamment l'État, les collectivités locales et la société civile. Elle vise à comprendre comment un modèle de tourisme durable peut émerger à l'échelle locale et contribuer au développement socio-économique tout en préservant les ressources naturelles et culturelles. De manière spécifique, ce travail cherche à évaluer les politiques publiques en matière de tourisme durable, à identifier les initiatives locales efficaces et à dégager les synergies possibles entre les parties prenantes pour construire un écotourisme participatif, responsable et pérenne.

## **Structure de la recherche :**

Le mémoire s'articule autour de trois chapitres distincts :

Le premier chapitre traite de la politique de tourisme en Algérie. Il met en évidence les atouts naturels et culturels du pays, les défis liés aux infrastructures et à l'aménagement, ainsi que l'importance du tourisme durable comme voie de développement. L'accent est mis sur la nécessité d'un équilibre entre croissance économique, préservation environnementale et implication des populations locales.

Le deuxième chapitre est consacré aux stratégies de valorisation durable des ressources touristiques. Il analyse la politique d'aménagement du territoire, le rôle des principaux acteurs (État, collectivités, société civile) et les initiatives visant à structurer un tourisme durable, notamment à travers la planification et les partenariats.

Le troisième chapitre présente une étude de terrain menée dans le village de Sahel (wilaya de Tizi Ouzou). Il examine le rôle du comité de village dans la promotion de l'écotourisme, l'implication des habitants et les actions concrètes réalisées. Ce chapitre permet d'évaluer les impacts socio-économiques et environnementaux du tourisme local, ainsi que les obstacles rencontrés.

**CHAPITRE 01**

**LA POLITIQUE DE TOURISME EN**

**ALGÉRIE**

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

## Introduction

L'Algérie, par son étendue géographique et la richesse de son patrimoine naturel, culturel et historique, dispose d'atouts majeurs pour faire du tourisme un véritable moteur de développement économique et social. Son littoral méditerranéen, ses massifs montagneux, ses plateaux et ses vastes étendues sahariennes offrent une palette d'expériences diversifiées, capables de séduire aussi bien les amateurs de patrimoine que les passionnés de nature et d'aventure.

Toutefois, la valorisation de ces ressources requiert une approche globale et coordonnée : modernisation des infrastructures, facilitation de l'accès, diversification de l'offre et implication des acteurs locaux sont autant de leviers indispensables pour structurer durablement le secteur.

Ce chapitre sera divisé en trois sections, en premier lieu, nous présenterons les atouts touristiques de l'Algérie, puis la deuxième section portera sur les défis et contraintes du développement touristique, et enfin, la troisième section traitera de l'offre stratégique et des politiques de valorisation du potentiel national.

## Section 01 : Valorisation du potentiel et gestion des défis

L'Algérie regorge de richesses naturelles, culturelles et historiques qui constituent un atout majeur pour le développement du secteur touristique. Cette section a pour objectif de présenter la diversité des atouts touristiques du pays, d'identifier les principaux défis à relever, et d'évoquer les stratégies mises en place pour valoriser ce potentiel tout en assurant une gestion durable et moderne du secteur.

### 1.1. Identification et cartographie des atouts touristiques

#### 1.1.1. Diversité géographique et culturelle

L'Algérie se distingue par une géographie exceptionnellement variée, qui se déploie sur plus de 2 300 km du nord au sud. À l'extrême nord, le littoral méditerranéen s'étend sur près de 1 600 km, alternant plages de sable fin, criques rocheuses et baies naturelles. Cette façade maritime est ponctuée de grandes villes dynamiques telles qu'Alger, Oran, Béjaïa, Annaba et Skikda, qui concentrent une part importante de la population et des activités économiques. Le climat méditerranéen, doux et humide, favorise une végétation luxuriante et une agriculture diversifiée, notamment dans les plaines fertiles de la Mitidja, du Chelif et de la Soummam.

## Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

Cette zone côtière est encadrée par l'Atlas tellien, une chaîne montagneuse boisée qui culmine à plus de 2 000 mètres d'altitude dans le massif du Djurdjura ou de l'Aurès, offrant des paysages spectaculaires et des possibilités de tourisme nature et d'aventure.

Au sud du Tell, les Hauts Plateaux s'étendent en vastes plaines semi-arides, entre l'Atlas tellien et l'Atlas saharien. Cette région se caractérise par un climat continental, avec des hivers froids et des étés chauds, et une végétation clairsemée dominée par l'alfa, une graminée utilisée dans l'artisanat local. Les Hauts Plateaux sont parsemés de chotts, vastes dépressions salées, et servent de zones de pâturage pour les troupeaux nomades.

Plus au sud encore, l'Atlas saharien marque la transition vers le Sahara, le plus grand désert du monde, qui couvre plus de 80 % de la superficie du pays. Le Sahara algérien est un espace d'une extraordinaire diversité : vastes plaines caillouteuses (regs), mers de sable (ergs), oasis verdoyantes (Ghardaïa, Taghit, Mزاب), et massifs montagneux imposants comme le Hoggar et le Tassili N'Ajjer, ce dernier classé au patrimoine mondial de l'UNESCO pour ses paysages lunaires et ses gravures rupestres préhistoriques<sup>1</sup>. Le climat y est extrêmement aride, avec des précipitations rares, mais les oasis bénéficient de ressources en eau souterraine qui permettent la vie sédentaire et une agriculture de subsistance.

Cette diversité géographique s'accompagne d'une richesse culturelle tout aussi remarquable, façonnée par des siècles d'histoire et de brassage de populations. L'Algérie possède un patrimoine historique exceptionnel, témoin des civilisations berbère, phénicienne, romaine, byzantine, arabe et ottomane. Les sites archéologiques majeurs, tels que Timgad, Djemila et Tipaza, illustrent la grandeur de l'Antiquité romaine, tandis que la Casbah d'Alger, médina classée au patrimoine mondial, incarne l'architecture traditionnelle méditerranéenne et islamique. Les musées nationaux, comme le Musée du Bardo à Alger, conservent des collections d'art et d'histoire qui retracent les différentes périodes de l'Algérie.<sup>2</sup>

Les traditions et les modes de vie varient selon les régions et les milieux naturels. Dans le Tell, l'agriculture et l'élevage sont prédominants, tandis que dans les Hauts Plateaux et le Sahara, le pastoralisme nomade et semi-nomade demeure une activité essentielle. Les oasis du Sahara, comme celles du Mزاب ou de la vallée du Souf, sont des foyers de vie sédentaire où l'organisation sociale et spatiale est régie par des traditions ancestrales et une gestion collective

---

<sup>1</sup> MAZOUZI Y, BEN CHIKH L, BEN AMARA S : « La communication au sein des entreprises touristiques : cas des L'agence Air Plus Tourisme et de l'Hôtel Hilton », mémoire du master, Université Mouloud Mammeri De Tizi-Ouzou, 2013, p.34

<sup>2</sup> Ibid, p.38.

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

de l'eau. L'artisanat local, notamment le tissage des tapis, la poterie, la bijouterie et le travail du cuir, témoigne de la créativité et du savoir-faire des populations. L'hospitalité, valeur fondamentale, s'exprime dans l'accueil chaleureux réservé aux visiteurs.

Sur le plan linguistique, l'Algérie est un pays plurilingue où l'arabe et le tamazight (berbère) sont les deux langues officielles, mais de nombreux dialectes régionaux témoignent de la diversité culturelle du pays. Les expressions artistiques, qu'il s'agisse de la musique (chaâbi, raï, targui), de la littérature, de la poésie orale ou des arts plastiques, reflètent la richesse des identités régionales et la créativité des populations. Cette mosaïque de paysages, de patrimoines et de traditions fait de l'Algérie une destination touristique unique, authentique et moderne, capable d'offrir une expérience inoubliable à tous les visiteurs.

## 1.1.2. Patrimoine mondial : promotion des sites inscrits à l'UNESCO.

L'Algérie possède un patrimoine exceptionnel reconnu à l'échelle internationale, avec sept sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO, dont six sites culturels et un site mixte, culturel et naturel. Cette reconnaissance témoigne de la valeur universelle exceptionnelle de ces lieux, qui incarnent à la fois la richesse historique, architecturale et naturelle du pays.<sup>3</sup>

Parmi les sites les plus emblématiques figure la Casbah d'Alger, inscrite en 1992. Cette médina, surplombant la mer Méditerranée, constitue un exemple unique d'architecture urbaine islamique et ottomane, mêlant vestiges de la citadelle, mosquées anciennes, palais et maisons traditionnelles, le tout dans un tissu urbain dense et vivant. La Casbah est non seulement un lieu de mémoire et d'histoire, mais aussi un symbole de l'identité algérienne.<sup>4</sup>

Les vestiges romains de Timgad, Djemila et Tipasa, inscrits en 1982, illustrent la grandeur de la civilisation antique en Afrique du Nord. Timgad, fondée par l'empereur Trajan, offre un plan urbain remarquablement conservé. Djemila, nichée dans les montagnes, se distingue par ses temples, basiliques et arcs de triomphe, tandis que Tipasa, sur la côte méditerranéenne, présente un ensemble unique de vestiges phéniciens, romains, paléochrétiens et byzantins.

La Kalâa des Béni Hammad, classée en 1980, est une ancienne capitale hammadide située dans un site montagneux d'une grande beauté. Ses ruines témoignent de l'architecture

---

<sup>3</sup> CHABBI Karima, «Essai d'exploitation de l'écotourisme dans la commun de Chetaibi », mémoire de magister en management urbain, université Badji Mokhtar Annaba, Promotion 2021. P.54.

<sup>4</sup> HAROUAT Fatima Zohra : « Comment promouvoir le tourisme en Algérie ? », Mémoire de Master en marketing des services, université Abou Belkaid Tlemcen, 2011, p.67

## Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

militaire et religieuse du XIe siècle, offrant une image authentique d'une ville musulmane fortifiée.<sup>5</sup>

La Vallée du M'Zab, inscrite en 1982, est un exemple remarquable d'adaptation humaine à un environnement aride. Les cinq ksour (villages fortifiés) de la Pentapole, fondés au Xe siècle par les Ibadites, présentent une architecture sobre, fonctionnelle et parfaitement intégrée au paysage, conçue pour la vie communautaire et la préservation des ressources.<sup>6</sup>

Enfin, le site mixte du Tassili N'Ajjer, classé en 1982, s'étend sur une vaste région désertique. Il est célèbre pour ses paysages lunaires, ses formations géologiques spectaculaires et l'un des plus importants ensembles d'art rupestre préhistorique au monde, avec plus de 15 000 dessins et gravures retraçant l'évolution humaine sur plusieurs millénaires.<sup>7</sup>

La promotion de ces sites passe par leur valorisation auprès du grand public, la mise en place de circuits touristiques thématiques, la préservation active des monuments et paysages, ainsi que la sensibilisation à la richesse du patrimoine algérien. Cette démarche vise à renforcer l'attractivité de l'Algérie comme destination culturelle et naturelle d'exception, tout en garantissant la transmission de ce patrimoine aux générations futures.

**Tableau N°01** : les sites qui suivants sont inscrits au patrimoine mondial.

Site	Wilaya	Type	Date	Superficie (ha)	Lien
<b>Casbah d'Alger</b>	Alger	Culturel (ii), (v)	1992	60	565
<b>Djémila</b>	Sétif	Culturel (iii), (iv)	1982	31	191
<b>Kalâa des Béni Hammad</b>	M'Sila	Culturel (iii)	1980	150	102
<b>Timgad</b>	Batna	Culturel (ii), (iii), (iv)	1982	91	194

<sup>5</sup> Belkacem HEDDAR : « ROLE SOCIO-ECONOMIQUE DU TOURISME, CASDE L'ALGERIE », Coéditions En. A.P- O.P.U-E.N.A.L., Alger, 1988. P.56.

<sup>6</sup> Ibid, p.67

<sup>7</sup> MAZOUZI Y, BEN CHIKH L, BEN AMARA S , 2013, p.56

## Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

<b>Tipasa de Maurétanie</b>	Tipaza	Culturel (iii), (iv)	1982	52	93
<b>Vallée du M'Zab</b>	Ghardaïa	Culturel (ii), (iii), (v)	1982	665	188
<b>Tassili n'Ajjer</b>	Illizi, Tamanrasset	Mixte (i), (iii), (vii), (viii)	1982	7 200 000	179

La source : <http://www.ambasada-algeriei.ro/index.php/fr/sites-classes-au-patrimoine-mondial> consulté le 05 -05-2025 à 16h

### 1.1.3. Zones d'expansion touristique (ZET)

Les **Zones d'expansion touristique (ZET)** en Algérie constituent un outil central dans la stratégie nationale de développement du secteur touristique. Définies par la législation algérienne, notamment la loi 03-03, les ZET sont des espaces géographiques identifiés pour leurs atouts naturels, culturels ou humains, propices à l'implantation et au développement d'infrastructures touristiques. Elles sont réparties à travers tout le territoire national, avec une attention particulière accordée au littoral, aux Hauts-Plateaux et au Grand Sud, afin de garantir une répartition équilibrée des investissements et de diversifier l'offre touristique.<sup>8</sup>

Le classement des ZET s'effectue selon plusieurs types, en fonction de leurs caractéristiques physiques et de leur potentiel touristique. On distingue ainsi les ZET balnéaires, situées principalement le long du littoral, qui attirent la majorité des investissements grâce à leurs plages et à leurs activités nautiques. Les ZET sahariennes, quant à elles, se concentrent dans le Grand Sud et offrent des paysages désertiques uniques, propices au tourisme d'aventure et à la découverte des oasis. Les ZET thermales sont localisées dans les régions intérieures et sur les Hauts-Plateaux, où les sources naturelles et les stations thermales attirent des visiteurs en quête de bien-être.<sup>9</sup>

<sup>8</sup> HAMMAL G., HASSOUNA S. : « les vulnérabilités de l'offre touristique », mémoire de master, Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2014, p.21.

<sup>9</sup> Ibid, p.23.

## Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

Les ZET culturelles et historiques valorisent le riche patrimoine algérien, tandis que les ZET climatiques et de détente sont aménagées dans des zones au climat agréable, souvent en altitude.

**Tableau N° 02** : récapitulatif des principaux types de ZET en Algérie

Type de ZET	Nombre	Localisation principale	Caractéristiques principales
Balnéaires	159	Littoral (14 wilayas)	Plages, activités nautiques, hôtels
Sahariennes	23	Grand Sud	Désert, oasis, tourisme d'aventure
Thermales	28	Hauts-Plateaux, intérieur	Sources, cures, bien-être
Culturelles/Historiques	18	Toutes régions (ex. Tipasa)	Patrimoine, archéologie, musées
Climatiques, Détente	21	Hauts-Plateaux, intérieur	Stations climatiques, loisirs

La source : [http://www.ambasada-algeriei.ro/index.php/fr/sites-classes-au-patrimoine-mondialconsulté le 05 -05-2025](http://www.ambasada-algeriei.ro/index.php/fr/sites-classes-au-patrimoine-mondialconsulté%20le%2005-05-2025) à 16h

L'objectif principal des ZET est d'attirer l'investissement, tant public que privé, afin de développer des infrastructures touristiques modernes et durables. Pour ce faire, chaque ZET fait l'objet d'un plan d'aménagement touristique (PAT), qui définit les grandes orientations d'urbanisme, de préservation de l'environnement et de valorisation du patrimoine. Les spatio-cartes, outils cartographiques élaborés à partir d'images satellitaires, permettent de délimiter précisément ces zones et d'informer les investisseurs sur les opportunités de développement.<sup>10</sup>

La gestion des ZET s'inscrit dans une logique de développement durable, visant à concilier croissance économique et préservation des ressources naturelles et culturelles. Les autorités publiques accompagnent les porteurs de projets à travers des plateformes numériques et des dispositifs d'incitation, afin de faciliter l'accès au foncier touristique et de garantir la qualité des aménagements.

Enfin, la répartition géographique des ZET permet de valoriser la diversité des paysages et des cultures algériennes. Par exemple, la wilaya de Tipasa, sur le littoral, concentre plusieurs ZET balnéaires et culturelles, illustrant la complémentarité entre tourisme balnéaire et tourisme

<sup>10</sup> MAZOUZI Y, BEN CHIKH L, BEN AMARA S, 2013, op, cit p.37.

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

patrimonial. À l'échelle nationale, cette approche vise à faire de l'Algérie une destination touristique compétitive, attractive et respectueuse de son environnement.

Pour plus de détails sur les ZET, il est possible de consulter les documents officiels du Ministère du Tourisme ou de l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement, qui publient régulièrement des tableaux actualisés et des cartes interactives des ZET à travers le pays.

## **1.2. Défis structurels et opérationnels**

### **1.2.1. Infrastructures touristiques à améliorer**

L'état des infrastructures joue un rôle déterminant dans l'attractivité d'une destination touristique. En Algérie, les infrastructures touristiques telles que les routes, les aéroports, les hébergements et les services d'accueil restent perfectibles. La modernisation de ces équipements est essentielle pour répondre aux attentes des visiteurs nationaux et internationaux, et pour garantir une expérience touristique de qualité. L'amélioration des infrastructures constitue donc un enjeu prioritaire pour renforcer la compétitivité du secteur.

### **1.2.2. Offre touristique peu diversifiée**

L'offre touristique algérienne souffre d'une faible diversification. Si le tourisme balnéaire est relativement développé, d'autres segments porteurs comme l'écotourisme, le tourisme culturel, thermal ou d'aventure restent sous-exploités. L'élargissement de l'éventail des activités proposées permettrait de valoriser la richesse et la diversité des paysages, du patrimoine et des savoir-faire locaux. Cela favoriserait également l'attraction de nouveaux publics et la réduction de la saisonnalité du tourisme.

### **1.2.3. Accessibilité et formalités administratives**

L'accessibilité du territoire constitue un autre défi majeur. Les formalités d'entrée pour les étrangers, notamment la délivrance des visas, sont souvent jugées complexes et dissuasives. Parallèlement, les conditions de voyage pour les nationaux, en termes de fluidité des déplacements et de qualité des services, peuvent encore être améliorées. Faciliter l'accès au territoire et simplifier les procédures administratives sont des leviers essentiels pour dynamiser le secteur et accroître la fréquentation touristique, aussi bien nationale qu'internationale.

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

La résolution de ces défis structurels et opérationnels est indispensable pour positionner l'Algérie comme une destination touristique compétitive et attractive, capable de valoriser pleinement son potentiel exceptionnel.

## 1.3. Stratégies de valorisation et de modernisation

Les stratégies de valorisation et de modernisation du secteur touristique s'articulent autour de trois axes majeurs : le plan national d'expansion touristique, la numérisation des services, et la promotion ciblée.

### 1.3.1. Plan National d'Expansion Touristique

L'Algérie a engagé ces dernières années une transformation ambitieuse de son secteur touristique, à travers la mise en œuvre d'un Plan National d'Expansion Touristique. Ce plan vise à structurer les investissements publics et privés, à aménager des Zones d'Expansion Touristique (ZET) sur l'ensemble du territoire national, et à faire du tourisme un pilier de la diversification économique.

La structuration des investissements s'appuie sur une approche globale qui mobilise à la fois les ressources de l'État, les partenariats public-privé et l'appel à des investisseurs nationaux et internationaux. L'objectif est de financer des projets structurants : hôtels, centres d'hébergement, stations thermales, circuits culturels et écotouristiques, afin de répondre à la demande croissante des visiteurs nationaux et internationaux.

Au 31 décembre 2024, 727 projets touristiques étaient enregistrés, dont 90 sont entrés en exploitation dès 2025, tandis que 637 autres sont en cours de réalisation<sup>11</sup>. Les efforts portent sur l'extension de la capacité d'hébergement, avec un objectif de passer de 139 000 à 230 000 lits d'ici 2025, et sur l'amélioration de la qualité des services.<sup>12</sup>

L'Algérie s'est engagée ces dernières années dans une stratégie de développement ambitieuse du secteur touristique à travers la mise en œuvre d'un Plan National d'Expansion Touristique. Ce plan vise en premier lieu à structurer et à orienter les investissements publics et privés vers des projets touristiques porteurs, capables de répondre aux attentes d'une clientèle nationale et internationale en constante mutation. La structuration des investissements s'appuie sur une approche globale qui mobilise non seulement les ressources de l'État, mais aussi les

---

<sup>11</sup> <https://africainside.net/23-01-25464-L'Algérie-accelere-le-developpement-de-son-secteur-touristique-90-nouveaux-projets-entreront-en-exploitation-en-20253354640822.html> consulté le 19/04/2025 à 17h.

<sup>12</sup> <https://www.awras.net/l-algerie-se-prepare-a-lancer-de-grands-projets-touristiques-pour-en-faire-une.html> consulté le 15/04/2025 à 8h.

## Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

partenariats public-privé et l'appel à des investisseurs nationaux et internationaux. L'objectif principal est de financer des projets structurants, tels que la construction et la modernisation d'hôtels, de centres d'hébergement, de stations thermales, de circuits culturels et écotouristiques, afin de diversifier et d'enrichir l'offre touristique sur l'ensemble du territoire. Les efforts portent également sur l'extension de la capacité d'hébergement, avec l'ambition de passer de 139 000 à 230 000 lits d'ici 2025, et sur l'amélioration de la qualité des services proposés. Pour encourager les investisseurs, l'Algérie a mis en place des dispositifs d'accompagnement, la mise à disposition de foncier touristique, ainsi que des incitations fiscales et administratives, afin de faciliter la réalisation des projets et de créer un environnement propice à l'investissement dans le secteur touristique.

Les objectifs de ce plan sont multiples et visent à renforcer la position de l'Algérie comme destination touristique régionale et mondiale, en mettant en valeur ses atouts naturels, culturels et patrimoniaux. Il s'agit également de développer l'emploi local, notamment pour les jeunes, à travers la création de nouveaux métiers touristiques et la formation professionnelle adaptée. En outre, ce plan vise à faire du tourisme un moteur de croissance et de diversification de l'économie nationale, en complément des secteurs traditionnels. Enfin, l'intégration des dimensions environnementale et sociale dans tous les projets garantit un développement équilibré et pérenne du secteur touristique, tout en préservant les richesses naturelles et culturelles du pays.<sup>13</sup>

Le Plan National d'Expansion Touristique de l'Algérie repose sur une structuration rigoureuse des investissements et un aménagement ambitieux des ZET, dans une logique de développement durable, d'inclusivité et de valorisation des richesses nationales, avec pour ambition de placer l'Algérie parmi les destinations touristiques de référence à l'échelle régionale et mondiale.

### 1.3.2. Numérisation des services

La numérisation des services touristiques occupe une place centrale dans les politiques de développement du tourisme en Algérie, car elle permet de moderniser profondément le secteur, d'améliorer la qualité de l'accueil et de renforcer la compétitivité de la destination à l'échelle régionale et internationale. Cette transformation s'inscrit dans une volonté affirmée des pouvoirs publics d'accompagner la mutation du secteur touristique, en l'adaptant aux

---

<sup>13</sup> MAZOUZI Y, BEN CHIKH L, BEN AMARA S, 2013, op, cit p.37.

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

nouvelles attentes des voyageurs, de plus en plus connectés et exigeants en matière de services digitaux.

Concrètement, la numérisation se traduit par la mise en place de plateformes de réservation en ligne, accessibles depuis l'étranger comme depuis le territoire national, qui facilitent la planification et la gestion des séjours, la réservation d'hôtels, de circuits ou de visites guidées, et offrent une expérience fluide et personnalisée aux touristes. Parallèlement, l'information digitale est aujourd'hui au cœur de la stratégie de promotion touristique algérienne : des sites web institutionnels, des applications mobiles et des réseaux sociaux sont développés pour diffuser des contenus actualisés sur les destinations, les hébergements, les activités culturelles, les événements et les services disponibles, permettant ainsi aux visiteurs de s'informer en temps réel et de préparer leur voyage en toute autonomie.<sup>14</sup>

L'amélioration de la qualité des services passe également par l'intégration de technologies innovantes dans la gestion des établissements touristiques : systèmes de réservation électroniques, outils de gestion client, avis en ligne, chatbots d'assistance, ou encore solutions de paiement digital, qui contribuent à fluidifier les échanges, à garantir la transparence et à renforcer la satisfaction des clients<sup>15</sup>. Cette démarche s'accompagne d'une modernisation des infrastructures numériques, avec le déploiement de la fibre optique et du haut débit dans les principales zones touristiques, ainsi que la formation des professionnels du secteur aux outils digitaux, afin d'assurer une montée en compétence globale et de garantir un accueil de qualité.

La numérisation des services touristiques s'inscrit dans une logique de développement durable et d'inclusion, en favorisant l'accès à l'information et aux services pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite ou les visiteurs étrangers, et en valorisant les richesses culturelles, naturelles et patrimoniales de l'Algérie. Ainsi, la digitalisation du secteur touristique algérien constitue un levier essentiel pour transformer l'expérience des voyageurs, moderniser l'offre et positionner l'Algérie comme une destination touristique moderne, innovante et attractive, à la hauteur des ambitions nationales et des attentes du marché international.

## Section 02 : Équilibre Socio-économique et implication locale

Le tourisme en Algérie ne se limite pas à la simple valorisation des paysages et du patrimoine : il s'affirme comme un puissant levier de développement socio-économique et

---

<sup>14</sup> LAOUFI HAYAT, KOLLI KENZA, « la politique de promotion touristique en Algérie », mémoire du master, Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 2011, p.65

<sup>15</sup> Ibid, p.57.

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

d'inclusion locale. Cette section explore comment le secteur touristique contribue à la création d'emplois et de richesses, stimule la diversification de l'économie, et soutient l'investissement, notamment à travers les PME et l'économie sociale et solidaire. Elle met également en lumière l'importance de l'implication des communautés locales dans la gestion et la valorisation du patrimoine, ainsi que dans l'organisation d'événements culturels, afin de garantir un développement durable et équitable du territoire.

## 1. Le tourisme comme levier de croissance et de diversification

### 1.1. Création d'emplois et de richesses

Le secteur touristique algérien est particulièrement créateur d'emplois, contrairement au secteur des hydrocarbures qui est très capitalistique et peu générateur d'emplois. Le tourisme génère des emplois directs dans des métiers purement touristiques comme l'hébergement, les agences de voyages, la restauration, ainsi que des emplois indirects liés aux centres de loisirs, transports, artisanat et animation culturelle. Ces emplois concernent une large gamme de qualifications, allant de la main-d'œuvre non qualifiée à la main-d'œuvre qualifiée, et touchent aussi bien les hommes que les femmes, notamment lors des saisons touristiques.

Le développement du tourisme interne, soutenu par l'État, vise à attirer jusqu'à 12 millions de touristes potentiels en 2024, ce qui devrait donner un grand élan à la création d'emplois, notamment dans les régions du Sud et d'autres zones moins développées<sup>16</sup>. Par ailleurs, le secteur favorise aussi les emplois saisonniers et les « jobs d'été », particulièrement attractifs pour les jeunes.

Le tourisme génère des richesses par les recettes issues des dépenses des touristes, qui en 2023 ont atteint environ 2,5 milliards de dollars, avec un potentiel d'atteindre 10 milliards en 2030 si l'objectif des 10 millions de touristes est atteint<sup>17</sup>. Ces revenus participent à la diversification économique en réduisant la dépendance aux hydrocarbures, apportant des devises étrangères et contribuant à l'équilibre budgétaire<sup>18</sup>.

Les dépenses touristiques profitent aussi au marché local, notamment à travers l'artisanat et les produits régionaux, ce qui stimule l'économie locale et crée des micro-activités génératrices de valeur ajoutée. Le développement du tourisme saharien, thermal, culturel ou

---

<sup>16</sup><https://www.afrik.com/algerie-l-emergence-d-une-puissance-touristique> consulté le 05/05/2025 à 14h.

<sup>17</sup><https://www.aps.dz/regions/160624-developper-le-tourisme-interne-en-tant-que-pilier-de-la-diversification-economique> consulté le 02/05/2025 à 11h.

<sup>18</sup><https://dspace.univ-ouargla.dz/jspui/bitstream/123456789/16258/1/F1707.pdf> consulté le 29/04/2025 à 17h.

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

balnéaire permet de valoriser les ressources naturelles et patrimoniales du pays, tout en créant des pôles d'attraction économique dans des régions où les autres activités économiques sont limitées.

## 1.2. Soutien aux PME et à l'investissement

En Algérie, le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et à l'investissement s'est considérablement renforcé ces dernières années à travers la mise en place de plusieurs dispositifs incitatifs et d'un cadre législatif favorable.

Les pouvoirs publics ont ainsi créé des structures spécifiques telles que l'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) et le Conseil National de l'Investissement (CNI), dont le rôle est d'accompagner les porteurs de projets, de faciliter les démarches administratives et de fournir un appui technique et financier. Parmi les mesures incitatives figurent la simplification des procédures d'investissement, avec la suppression de l'agrément préalable remplacé par une simple déclaration, ainsi qu'un délai d'instruction des dossiers limité à soixante jours. Sur le plan financier, les PME bénéficient de bonifications sur les taux d'intérêt des crédits accordés pour la création ou l'extension d'activités, de financement participatif via le Fonds National d'Investissement, et d'avantages accordés aux établissements de leasing pour l'acquisition d'équipements.

Sur le plan fiscal, plusieurs exonérations sont prévues pour encourager l'investissement, notamment l'exonération des droits de douane et de la TVA sur les importations liées à l'investissement, ainsi que l'exonération de l'impôt sur le bénéfice des sociétés (IBS) et de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) pendant trois ans pour les nouveaux investissements. D'autres allègements fiscaux concernent les droits d'enregistrement, les frais de publicité foncière et la rémunération domaniale, tandis qu'un abattement de quinze pour cent de l'IBS est accordé à certaines entreprises. Enfin, en ce qui concerne la mise à disposition du foncier touristique, les porteurs de projets peuvent accéder plus facilement à des assiettes foncières grâce à la simplification des modalités d'attribution, notamment via la loi de finances complémentaire de 2011 qui permet l'accès au foncier en mode gré à gré.<sup>19</sup>

Les investisseurs bénéficient également d'une réduction de la redevance locative annuelle, avec un abattement de quatre-vingt-dix pour cent pendant la période de réalisation de l'investissement, cinquante pour cent pendant la période d'exploitation, et un loyer symbolique

---

<sup>19</sup> HAROUAT Fatima Zohra. « Comment Promouvoir Le Tourisme En Algérie ? », Mémoire du magister, Université Abou Bekr Belkaid Tlemcen, 2021, p.43

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

au mètre carré pendant dix ans pour les projets situés dans le Sud et les Hauts Plateaux. L'ensemble de ces mesures vise à créer un environnement propice à l'investissement, à la création d'emplois et à la diversification de l'économie algérienne, en mettant l'accent sur des secteurs stratégiques tels que le tourisme, l'industrie et les services.

## **2. Implication et formation des communautés locales**

L'intégration des populations locales dans la chaîne de valeur touristique est essentielle pour garantir un partage équitable des retombées économiques. Cela implique de favoriser l'emploi local, de soutenir les micro-entreprises et d'encourager la participation des habitants dans les services touristiques, afin que le développement profite réellement aux communautés et contribue à réduire les déséquilibres régionaux.

L'implication des communautés dans la gestion des sites touristiques et la valorisation de l'artisanat local sont des leviers majeurs pour la préservation du patrimoine culturel et naturel. En associant les habitants à la conservation et à la mise en valeur de leurs traditions, l'Algérie renforce l'attractivité de ses destinations et garantit la transmission de son riche héritage aux générations futures.

Le renforcement des compétences des acteurs locaux, à travers des programmes de formation adaptés, permet d'améliorer la qualité des services touristiques. Ces initiatives couvrent l'accueil, l'hôtellerie, la gestion des sites et la valorisation des produits artisanaux, facilitant ainsi l'insertion professionnelle et l'autonomisation des populations locales.

Cette approche s'inscrit pleinement dans la vision du Schéma Directeur d'Aménagement Touristique 2030, qui vise à faire du tourisme un moteur de développement durable, inclusif et respectueux des spécificités locales.

## **3. Promotion de l'économie sociale et solidaire**

### **3.1. Encouragement des initiatives locales : un levier pour l'inclusion et le développement durable**

L'économie sociale et solidaire constitue une réponse efficace aux défis du développement territorial et de l'inclusion sociale en Algérie, particulièrement dans le secteur du tourisme. Le soutien aux coopératives, aux artisans et aux micro-entreprises permet de dynamiser les territoires ruraux et périurbains, souvent marginalisés, en créant des circuits économiques équitables et durables.

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

## A. Exemples concrets de coopératives en Algérie :

- Coopérative d'artisanat féminin à Ghardaïa : Cette structure regroupe des femmes qui fabriquent des tapis traditionnels, des poteries et des bijoux en argent. Grâce à la coopérative, elles accèdent à des marchés nationaux et internationaux, préservent les savoir-faire ancestraux et améliorent leurs conditions de vie.

- Coopérative d'hébergement chez l'habitant à Tlemcen : Elle propose aux visiteurs un séjour authentique chez des familles locales, en mettant en avant l'hospitalité, la gastronomie régionale et les traditions. Les membres de la coopérative bénéficient d'une formation en accueil touristique et d'un accompagnement pour la promotion de leurs services.<sup>20</sup>

- Coopérative de production de dattes à Biskra : Elle regroupe des agriculteurs qui valorisent la culture de la datte « Deglet Nour », en assurant la qualité du produit et en organisant des circuits de visite dans les palmeraies pour les touristes.<sup>21</sup>

Les coopératives touristiques jouent un rôle central dans la structuration de l'offre locale. Elles permettent de mutualiser les ressources, de renforcer les compétences des membres et d'offrir des services de qualité aux visiteurs. Grâce à ces structures, les populations locales, notamment les jeunes et les femmes, accèdent à des emplois stables et à des formations adaptées aux métiers du tourisme et de l'artisanat. Les coopératives favorisent également la transmission intergénérationnelle des savoir-faire, en associant les anciens et les jeunes dans la valorisation du patrimoine.

Les micro-entreprises et les artisans bénéficient d'un accompagnement technique et financier, facilitant leur accès aux marchés touristiques. Des dispositifs d'aide à la création d'entreprise, des formations à la gestion et au marketing, ainsi que des plateformes de vente en ligne, permettent à ces acteurs de promouvoir leurs produits et services auprès d'un public national et international. Les circuits touristiques solidaires, organisés en partenariat avec les coopératives et les associations locales, offrent aux visiteurs une expérience authentique, tout en garantissant une redistribution équitable des bénéfices au profit des communautés d'accueil.

L'implication des pouvoirs publics, des associations locales et des entreprises privées est essentielle pour garantir la pérennité et la qualité des offres touristiques solidaires. Des

---

<sup>20</sup> AIT MAKHLOUF Lyes : « Essai d'analyse de l'impact du tourisme sur le développement local : cas de la Commune de Bejaia », mémoire de master, Université A/Mira de Bejaia, 2015, p.10.

<sup>21</sup> HAMMAL Ghania, HASSOUNA Siham : « les vulnérabilités de l'offre touristique », Mémoire du master Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 2014. P.36

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

partenariats stratégiques favorisent la structuration de circuits touristiques équitables, la formation des acteurs locaux et la mise en place de dispositifs de financement adaptés aux besoins des petites structures.

## **2.2. Organisation d'événements culturels et valorisation des traditions locales : des exemples emblématiques**

L'organisation d'événements culturels occupe une place centrale dans la valorisation du patrimoine algérien. Ces manifestations, souvent animées par des associations et des coopératives locales, mettent en lumière la richesse des traditions, des savoir-faire et de l'hospitalité du pays.

**A. La Fête de Tafsit à Tamanrasset** : Célébrée fin avril, cette fête marque l'arrivée du printemps et s'étale sur trois jours. Elle est rythmée par des compétitions (meilleur chameau, meilleure cigogne, Miss Hogar), des randonnées dans le massif de l'Assekrem, des spectacles folkloriques, des défilés de chameaux et des expositions artisanales. Les stands d'artisanat, tenus par des associations et coopératives locales, permettent aux visiteurs de découvrir tapisseries, vanneries et produits agricoles typiques de la région.<sup>22</sup>

**B. La Fête de la S'biba à Djanet** : Inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO, cette fête touarègue célèbre la paix et la cohésion sociale. Elle rassemble hommes et femmes de tous âges vêtus de costumes traditionnels, qui participent à des danses, des chants et des rituels ancestraux, au rythme de la musique locale. La S'biba est une occasion unique pour les touristes de découvrir la culture touarègue et de s'immerger dans un patrimoine vivant.

---

<sup>22</sup> AHMED ZAID M., 2020, « Conservation de la biodiversité d'intérêt mondial et utilisation durable des Services écosystémiques dans les parcs culturels en Algérie », Elaboration des plans de gestion pour les sites Ramsar d'Afilal (Tamanghasset) et d'Iherir (Illizi), Etude socio- économique, Programme UNDP-Ministère de la Culture, 2019-2021

Figure 01 : La Fête de la S'biba à Djanet



La source : <https://www.warriorroadtrip.com/sebiba-celebration-ancestrale-touareg/>

**C. La Fête du chameau et des méharis à El Oued** : Cette manifestation populaire, désormais d'envergure internationale, met à l'honneur l'élevage camelin et les traditions équestres du Sahara. Elle inclut des courses de chameaux, des randonnées méharées, des défilés costumés et des expositions d'artisanat local. Les éleveurs et artisans locaux sont au cœur de l'événement, qui attire chaque année de nombreux visiteurs.<sup>23</sup>

**D. Yennayer** : Fêtée dans tout le pays, cette célébration du Nouvel An berbère est marquée par des dîners traditionnels, des expositions, des récitals poétiques et des soirées artistiques. Chaque région apporte sa touche spécifique, ce qui en fait un moment fort de valorisation de la diversité culturelle algérienne.

Ces événements constituent un levier de développement territorial, en attirant des visiteurs nationaux et internationaux, en dynamisant l'économie locale et en créant des synergies entre les différents acteurs du territoire. Ils favorisent le dialogue interculturel, la rencontre entre les voyageurs et les habitants, et contribuent à la réduction des inégalités sociales et territoriales.

<sup>23</sup> AIT MAKHLOUF Lyes : 2015, op cit, p.67

## Section 03 : Impératif du tourisme durable pour l'avenir

Face aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques contemporains, l'Algérie se trouve à un tournant stratégique en matière de développement touristique. Le tourisme durable s'impose désormais comme une nécessité incontournable pour préserver la richesse du patrimoine naturel et culturel, garantir un développement équitable et assurer la viabilité à long terme du secteur. Cette section explore les fondements, les défis et les pistes d'action qui permettront à l'Algérie de positionner le tourisme durable au cœur de sa stratégie de développement, tout en répondant aux attentes des générations actuelles et futures

### 1. Définition et principes du tourisme durable

#### 1.1. Qu'est-ce que le tourisme durable ?

Selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) : « *Un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil.*<sup>24</sup> »

Quand à la définition issue de l'Institut Supérieur de l'Environnement : « Le tourisme durable est une approche du tourisme qui vise à minimiser les impacts négatifs sur l'environnement. »

Donc le tourisme durable est une approche du tourisme qui vise à minimiser les impacts négatifs sur l'environnement, tout en tenant compte des dimensions économiques et sociales, afin de répondre aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil, tant pour le présent que pour le futur.

#### 1.2. Les piliers fondamentaux du tourisme durable

Le tourisme durable repose sur trois piliers fondamentaux, inspirés du concept global de développement durable. Ces piliers sont essentiels pour garantir la viabilité à long terme du secteur touristique, tout en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil.

##### 3.2.1. Pilier environnemental

---

<sup>24</sup> LECOMPTE François, Prin- ALLAZ Isabelle, les français et le tourisme durable : Etude des représentations, n°64, Octobre- Décembre 2011, pp 47-58

## Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

- Objectif : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité, limiter l’empreinte carbone et la pollution, et protéger les écosystèmes.<sup>25</sup>

- Actions: Utilisation optimale des ressources, réduction des déchets, protection des espaces naturels et des espèces, promotion de modes de transport moins polluants.

- Enjeu : Assurer que le développement touristique ne porte pas atteinte à l’environnement et préserve les processus écologiques essentiels pour les générations futures.

### 1.2.2. Pilier social et socioculturel<sup>26</sup>

- Objectif : Respecter l’authenticité culturelle des communautés d’accueil, valoriser leur patrimoine et favoriser la mixité sociale et culturelle.

- Actions : Protection du patrimoine culturel, promotion de la tolérance et de la compréhension interculturelles, implication des populations locales dans les projets touristiques.

- Enjeu : Garantir que le tourisme contribue à l’entente et à la cohésion sociale, tout en évitant l’uniformisation culturelle et l’exploitation des communautés.

### 1.1.3. Pilier économique

- Objectif : Assurer la viabilité économique à long terme des activités touristiques, avec des retombées équitables pour toutes les parties prenantes.

- Actions : Création d’emplois stables, répartition équitable des revenus, soutien à l’économie locale, lutte contre la pauvreté.

- Enjeu : Permettre aux territoires et à leurs habitants de bénéficier durablement des avantages économiques du tourisme, tout en assurant la rentabilité des entreprises touristiques.

Le tourisme durable vise à trouver un équilibre entre ces trois dimensions pour garantir que le développement touristique soit écologiquement supportable, économiquement viable, et socialement équitable. Cette approche implique la participation de tous les acteurs concernés et une gestion responsable des destinations touristiques.

### Figure 02 : Les piliers fondamentaux du tourisme durable

---

<sup>25</sup> PERRET J, « La diversité des processus de tourisme durable », in DESVIGNES C., «Tourisme durable », Cahiers Espaces, n° 67, Novembre 2000. P.65

<sup>26</sup> Ibid, p.66.



La source : <https://greenwashingeconomy.com/trois-piliers-developpement-durable/>  
consulté le 10-05-2025 à 17h.

## 2. Enjeux du tourisme durable pour l'Algérie

### 2.1. Préservation des ressources naturelles et du patrimoine

Le tourisme durable en Algérie doit garantir la protection des écosystèmes fragiles et des ressources naturelles précieuses (eau, énergie, biodiversité), tout en minimisant la production de déchets et en régulant la fréquentation des sites sensibles. Il s'agit d'imposer des contraintes au tourisme dans les espaces vulnérables, d'économiser les ressources, de protéger le patrimoine naturel et d'assurer la capacité d'accueil des sites afin de préserver leur intégrité à long terme. La sauvegarde du patrimoine naturel et culturel passe aussi par la sensibilisation des acteurs et la mise en place de politiques de protection adaptées.<sup>27</sup>

### 2.2. Développement économique local et équitable

Le tourisme durable vise à générer des retombées économiques équitables pour les populations locales, en favorisant l'emploi, la création de petites entreprises et la valorisation des produits locaux. L'enjeu est d'éviter que les bénéfices ne soient accaparés par des acteurs externes et de garantir que la croissance touristique profite réellement aux communautés d'accueil. Cela implique une gestion participative, la promotion de l'artisanat local, et une gouvernance transparente pour assurer une répartition juste des revenus et une amélioration

<sup>27</sup> Kamel Benelkadi, « L'année 2024 – Développement touristique : Les Algériens redécouvrent leurs territoires », El Watan, 31 décembre 2024. P.03.

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

continue du niveau de vie. Il faut aussi éviter l'importation excessive de produits et limiter la fuite des bénéfices vers l'extérieur.

## 2.3. Valorisation de la culture et du patrimoine algérien

Le tourisme durable doit permettre la survie et l'épanouissement des productions culturelles et artisanales traditionnelles, tout en évitant leur standardisation ou leur appauvrissement. Il s'agit de respecter le patrimoine artistique, archéologique et culturel, de promouvoir l'authenticité et la diversité culturelle, et d'impliquer les populations locales dans la valorisation de leur identité. Cela passe par la participation active des communautés à la conception des offres touristiques, la transmission des savoir-faire traditionnels et la mise en place de chartes éthiques pour éviter l'imposition de modèles culturels étrangers. La valorisation du patrimoine algérien est ainsi un pilier essentiel pour garantir la durabilité et l'attractivité du tourisme national.

## 3. Défis à relever pour un tourisme durable en Algérie

Le développement d'un tourisme durable en Algérie se heurte à plusieurs défis majeurs qui nécessitent une analyse approfondie et une approche intégrée. L'un des principaux obstacles réside dans l'insuffisance et l'inadaptation des infrastructures touristiques et de transport. En Algérie, de nombreux sites naturels ou culturels restent difficilement accessibles, comme en témoignent les routes mal entretenues menant à des sites majeurs tels que Tassili N'Ajjer ou le parc national de Chréa<sup>28</sup>.

L'absence d'hébergements respectueux de l'environnement, ou encore de centres d'accueil adaptés, limite considérablement l'expérience des visiteurs et la capacité du pays à valoriser pleinement son potentiel touristique. Pour y remédier, il est essentiel d'investir dans des infrastructures durables, de moderniser les équipements existants et d'intégrer des normes environnementales strictes dans la conception et la gestion des installations touristiques, comme cela a été initié dans certaines zones pilotes telles que la wilaya de Tipasa, où des efforts sont menés pour limiter l'impact de l'urbanisation sur le littoral.<sup>29</sup>

Un autre défi de taille concerne le financement du secteur. En Algérie, le manque de ressources financières, tant publiques que privées, freine la modernisation et l'innovation dans

---

<sup>28</sup> PAP/RAC. (2003). Evaluation de la capacité d'accueil pour le développement du tourisme dans les régions côtières méditerranéennes. Priority Actions Programme/ regional Activity Centre.

<sup>29</sup> Belbacha Mohamed Lamine ; « La capacité de charge touristique au sein de la démarche du projet urbain pour un tourisme durable- Cas de Constantine » ; Mémoire de Magistère, Université Mentouri de Constantine, Juin 2011, p.67

## Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

le secteur touristique. Les budgets alloués à la promotion et à la gestion durable du tourisme restent limités, tandis que l'attractivité pour les investisseurs étrangers demeure faible, notamment en raison d'un climat économique incertain et d'une réglementation parfois contraignante. Pour surmonter cet obstacle, il serait pertinent de mettre en place des incitations fiscales pour les investisseurs, de mobiliser des fonds internationaux dédiés au développement durable, et d'encourager les partenariats public-privé, comme le prévoit le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique 2030, qui vise à faire du tourisme un moteur de croissance alternative aux hydrocarbures.

Sur le plan institutionnel, la gouvernance du secteur touristique en Algérie souffre d'un manque de coordination entre les différentes institutions publiques, le secteur privé et la société civile. Les politiques publiques sont souvent fragmentées, avec des chevauchements de responsabilités et une absence de vision stratégique globale. Cette situation nuit à la mise en œuvre efficace des initiatives de tourisme durable, comme en témoignent les difficultés rencontrées dans la gestion des destinations phares telles que Tipasa ou Alger<sup>30</sup>. Pour améliorer la gouvernance, il serait pertinent de créer un organe de coordination national, d'adopter une stratégie nationale intégrée, et de renforcer la coopération intersectorielle afin d'assurer une meilleure cohérence des actions menées.

La formation des professionnels du secteur et la communication autour du tourisme durable constituent également des points faibles majeurs en Algérie. Le personnel manque souvent de compétences spécifiques en matière de gestion environnementale ou d'accueil responsable, tandis que les campagnes de promotion du tourisme durable restent rares ou peu visibles. Pour y remédier, il est indispensable d'élaborer des programmes de formation certifiants, de sensibiliser les acteurs du secteur aux enjeux du développement durable, et de valoriser les bonnes pratiques à travers des campagnes de communication ciblées, comme cela est envisagé dans le cadre du Salon International du Tourisme et des Voyages (SITEV), qui met l'accent sur l'innovation et la numérisation du secteur.

La protection de l'environnement et du patrimoine culturel représente un autre défi crucial pour l'Algérie. Les ressources naturelles et les monuments historiques, tels que la Casbah d'Alger ou les vestiges romains de Tipasa, sont souvent menacés par la pollution, la sur-fréquentation ou le manque d'entretien. Pour préserver ce patrimoine, il est nécessaire de

---

<sup>30</sup> OUDJDOUB O., « Aménagement touristique et développement local », Cas de la commune d'Aokas. Master « Aménagement du territoire et développement », 2014 p 35.

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

renforcer les mesures de protection, de développer des initiatives d'écotourisme, et d'impliquer des experts en conservation dans la gestion des sites touristiques, comme le préconise le rapport sur la durabilité du tourisme à Tipasa.<sup>31</sup>

L'implication des communautés locales dans la gestion et les bénéfices du tourisme demeure également limitée en Algérie. Les populations locales bénéficient peu des retombées économiques du tourisme, et leur participation à la prise de décision est souvent marginale, notamment dans les zones rurales ou littorales. Pour remédier à cette situation, il est essentiel de promouvoir le tourisme communautaire, de former les acteurs locaux, et de mettre en place des mécanismes de partage équitable des bénéfices, comme cela a été expérimenté dans certaines régions du Sud algérien.

L'insécurité persistante dans certaines régions du pays, notamment dans le Sud et certaines zones frontalières, constitue un frein supplémentaire au développement du tourisme durable. Certaines zones restent inaccessibles aux touristes, ce qui nuit à l'image du pays à l'international. Pour améliorer cette situation, il est crucial de renforcer la sécurité dans les zones touristiques et de mener des actions de promotion pour améliorer l'image de l'Algérie à l'étranger.

La réussite d'un tourisme durable en Algérie repose sur la capacité à surmonter ces défis de manière systémique, en impliquant tous les acteurs concernés et en adoptant une approche intégrée et responsable, tant sur le plan économique, social qu'environnemental, comme le prévoient les stratégies nationales et les initiatives locales récentes.

## **4. Stratégies et pistes d'action pour l'avenir**

### **4.1. Mise en place d'un cadre stratégique national intégré**

Le développement du tourisme durable en Algérie s'appuie sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre stratégique national, notamment le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique 2030 (SDAT 2030). Ce schéma vise à structurer l'ensemble du secteur touristique autour d'objectifs de durabilité, d'équité sociale, d'efficacité économique et de préservation environnementale. Il s'inscrit dans une démarche de planification territoriale intégrée et de coordination entre les différents acteurs institutionnels, économiques et sociaux. L'objectif est

---

<sup>31</sup> MREE-PAP RAC/PAM. (2015). Stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières en Algérie 2015-2030. Algérie : Edition PAM Med. UNESCO.

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

de faire du tourisme un levier de diversification économique et de développement régional, tout en limitant les impacts négatifs sur les ressources naturelles et culturelles.<sup>32</sup>

**Figure 03 :** Les cinq dynamiques fondatrice du SADAT



**Source :** Réalisé par nous même à partir de Schéma Directeur d'Aménagement Touristique : «SDAT 2025 » livre1\_le diagnostic audit du tourisme Algérien\_26 Janvier 2008 .P 06

## 4.2. Renforcement des infrastructures et des capacités d'accueil

L'amélioration des infrastructures touristiques constitue un axe majeur de la stratégie nationale<sup>33</sup>. Cela passe par la construction et la modernisation d'établissements d'hébergement, la réhabilitation des sites touristiques, l'extension des réseaux de transport et la création de nouvelles zones d'expansion touristique (ZET). Ces investissements visent à accroître la capacité d'accueil, à améliorer la qualité des services et à garantir l'accessibilité des destinations pour tous les types de clientèles. La priorité est également donnée à l'intégration de normes

<sup>32</sup> Schéma Directeur d'Aménagement Touristique : «SDAT 2025 » livre1\_le diagnostic audit du tourisme Algérien\_26 Janvier 2008 .P 06

<sup>33</sup> Heddar B. Role socio-économique du tourisme cas le l'Algerie. coEd.ENAP\_OPU\_ENAL, Algerie 1988: P86 PP123.

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

environnementales dans la conception et la gestion des infrastructures, afin de minimiser l'empreinte écologique du secteur.

## 4.3. Valorisation et protection du patrimoine naturel et culturel

La préservation et la valorisation du patrimoine naturel et culturel sont au cœur de la politique de tourisme durable. Des mesures spécifiques sont mises en place pour protéger les sites sensibles, limiter la pression touristique sur les écosystèmes fragiles et promouvoir des pratiques touristiques responsables. Cela implique l'élaboration de plans de gestion adaptés, la mise en place de dispositifs de suivi et d'évaluation, ainsi que la sensibilisation des professionnels et des visiteurs aux enjeux de conservation. La stratégie nationale encourage également la diversification de l'offre touristique autour des richesses patrimoniales, afin de renforcer l'attractivité du pays et de garantir la durabilité des ressources.<sup>34</sup>

## 4.4. Promotion de la qualité et de la formation professionnelle

L'élévation du niveau de compétences des professionnels du secteur est une condition essentielle à la réussite du tourisme durable. Des programmes de formation continue et de certification sont développés pour améliorer la qualité des services, renforcer les capacités de gestion environnementale et promouvoir les bonnes pratiques en matière d'accueil touristique. L'intégration des nouvelles technologies, la numérisation des services et la mise en place de dispositifs d'assurance qualité sont également encouragées pour répondre aux attentes croissantes des clientèles nationales et internationales.

## 4.5. Développement des partenariats et de l'investissement privé

La mobilisation de l'investissement privé et la création de partenariats public-privé constituent des leviers essentiels pour accélérer la transformation du secteur. Des incitations fiscales, des dispositifs de garantie et des appels à projets sont mis en place pour attirer les investisseurs nationaux et internationaux<sup>35</sup>. L'objectif est de diversifier les sources de financement, de stimuler l'innovation et de renforcer la compétitivité des entreprises touristiques. La stratégie nationale prévoit également la création de clusters de tourisme durable

---

<sup>34</sup> Anoune, H., & Habbache, F. (2019). Le tourisme durable : quelles Perspectives au Sahara Algérien ? *Sciences humaines*, 30(1), 65-81.

<sup>35</sup> Bessouh, N., & Belarbi, A. (2017), Le tourisme culturel durable – Une Opportunité de mise en valeur du patrimoine Algérien : Le cas de la ville historique de Tlemcen, *journal of economics and management*, 1(2), 19-27.

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

et l'accompagnement des initiatives locales, afin de favoriser l'émergence de projets structurants et durables.

## **4.6. Promotion internationale et amélioration de l'image de la destination**

L'Algérie mène une politique active de promotion internationale pour renforcer son positionnement sur les marchés touristiques mondiaux. Des campagnes de communication ciblées, la participation à des salons internationaux et la création de produits touristiques innovants sont déployées pour attirer de nouveaux segments de clientèles et améliorer la notoriété de la destination. L'objectif est de valoriser les atouts naturels, culturels et humains du pays, tout en rassurant les voyageurs sur la qualité, la sécurité et la durabilité de l'offre touristique algérienne.

## **4.7. Implication des communautés locales et développement du tourisme participatif**

L'implication des communautés locales dans la gestion et la valorisation des ressources touristiques est un enjeu central de la durabilité du secteur. La stratégie nationale encourage la participation active des populations locales à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets touristiques. Cela passe par la formation des acteurs locaux, la création de structures participatives et la mise en place de mécanismes de partage équitable des bénéfices. L'objectif est de garantir que le développement touristique profite directement aux territoires et contribue à la lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

## **4.8. Suivi, évaluation et adaptation continue des politiques publiques**

La mise en place de dispositifs de suivi, d'évaluation et d'adaptation des politiques publiques est essentielle pour garantir l'efficacité et la durabilité des actions menées. Des indicateurs de performance, des études d'impact et des mécanismes de concertation sont instaurés pour mesurer les progrès réalisés, identifier les obstacles et ajuster les stratégies en fonction des évolutions du contexte national et international. Cette démarche vise à renforcer la transparence, la redevabilité et la résilience du secteur touristique face aux défis économiques, sociaux et environnementaux.

Ces stratégies et pistes d'action, inscrites dans la politique nationale du tourisme, visent à positionner l'Algérie comme une destination touristique durable, compétitive et inclusive,

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

capable de répondre aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle et de contribuer significativement au développement socio-économique du pays.<sup>36</sup>

## 5. Positionnement de l'Algérie sur la scène touristique internationale

L'Algérie, plus grand pays d'Afrique et 10<sup>e</sup> pays au monde par sa superficie, dispose d'un potentiel touristique exceptionnel, riche d'un patrimoine millénaire et de paysages variés (désert saharien, littoral méditerranéen, sites archéologiques, montagnes, etc.). Cependant, malgré ces atouts, le secteur touristique algérien reste encore en phase de développement par rapport à ses voisins méditerranéens.

En 2024, l'Algérie a accueilli plus de 3,5 millions de touristes, dont environ 2,3 à 2,45 millions d'étrangers et plus d'un million de membres de la diaspora algérienne, marquant ainsi une progression de 10 % par rapport à l'année précédente. Les recettes touristiques ont atteint environ 2,5 milliards de dollars en 2023, avec un objectif ambitieux de porter ce chiffre à 10 milliards d'ici 2030 afin d'accompagner la croissance attendue du secteur. Sur le plan économique, le tourisme représente 3,9 % des exportations, 9,5 % des investissements productifs et 8,1 % du PIB algérien, confirmant son rôle clé dans la diversification de l'économie nationale. Sur la scène internationale, l'Algérie, bien qu'elle figure encore au 111<sup>e</sup> rang mondial, se classe parmi les destinations africaines en forte progression, ayant été la 4<sup>e</sup> destination touristique du continent en 2013 et enregistrant désormais la troisième plus forte croissance touristique en Afrique en 2024, derrière la Tanzanie et le Maroc.<sup>37</sup>

### A. Dynamiques et axes de développement

- Le sud algérien connaît une saison exceptionnelle en 2024-2025, avec plus de 22 700 touristes étrangers et 186 000 visiteurs au total sur le premier trimestre, attirés par les paysages désertiques et les sites historiques.<sup>38</sup>

- Le gouvernement a lancé un plan ambitieux incluant la modernisation des aéroports, le développement du réseau routier, la construction de 30 000 chambres d'hôtel supplémentaires et la facilitation de l'accès via le visa électronique (prévu pour juin 2025)<sup>39</sup>.

---

<sup>36</sup> Farah Sadallah, « Cinq défis que l'Algérie doit relever pour devenir un pays touristique », Jeune Afrique, 5 novembre 2023. P.12.

<sup>37</sup> <https://www.visa-algerie.com/touristes-etrangers-en-algerie-les-chiffres-dune-saison-2024-2025-exceptionnelle/> consulté le 02-05-2025 à 8h.

<sup>38</sup> <https://observalgerie.com/2025/04/21/voyage/nombre-touristes-etrangers-visite-sud-lalgerie/> consulté le 28-04-2025 à 13h

<sup>39</sup> <https://www.aps.dz/economie/182405-le-potentiel-touristique-exceptionnel-de-l-algerie-mis-en-valeur-consulte-le-29-04-2025> à 15h.

# Chapitre 1 : La politique de tourisme en Algérie

---

- Plus de 571 nouvelles agences de voyages ont été agréées en 2024, portant le total à 5 570, afin de répondre à la demande croissante et de promouvoir l'Algérie à l'international.

L'Algérie affiche une dynamique positive sur la scène touristique internationale, avec une croissance notable des arrivées et une volonté politique forte de transformer son potentiel en réussite économique durable. Toutefois, le pays doit encore relever des défis majeurs en matière d'infrastructures, de promotion et de qualité de l'offre pour s'imposer comme une destination concurrentielle à l'échelle méditerranéenne et mondiale.

## Conclusion

Au terme de ce chapitre, il apparaît clairement que l'Algérie dispose d'un potentiel touristique exceptionnel — de ses plages méditerranéennes aux massifs désertiques en passant par ses trésors archéologiques inscrits à l'UNESCO — mais que la transformation de ces atouts en une filière compétitive exige la résolution de défis majeurs. La modernisation des infrastructures, la diversification de l'offre, la facilitation de l'accès et l'intégration des technologies numériques constituent autant de leviers indispensables pour renforcer l'attractivité de la destination.

Parallèlement, les stratégies nationales telles que le Plan National d'Expansion Touristique et la création de Zones d'Expansion Touristique (ZET) illustrent la volonté politique de structurer et d'accompagner les investissements. Dans un contexte où le tourisme durable devient la norme, l'Algérie doit désormais conjuguer valorisation du patrimoine et respect de l'environnement, tout en assurant une répartition équitable des bénéfices aux populations locales. Les enseignements de ce chapitre serviront de socle pour approfondir, dans les chapitres suivants, les dimensions socio-économiques et la participation communautaire, indispensables à un développement touristique harmonieux et pérenne.

**CHAPITRE 02**

**LES STRATÉGIES DE**

**VALORISATION DURABLE DE**

**RESSOURCES TOURISTIQUES**

## **Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques**

---

### **Introduction**

Le développement durable du secteur touristique est aujourd'hui au cœur des préoccupations des politiques publiques, notamment dans les pays en quête de diversification économique et de valorisation de leur patrimoine naturel et culturel. En Algérie, la valorisation des ressources touristiques s'inscrit dans une dynamique de transformation profonde du territoire, où l'aménagement, la gouvernance et l'implication des acteurs locaux jouent un rôle déterminant. Face aux défis liés à la préservation de l'environnement, à la croissance démographique et à la nécessité d'un développement équilibré, les stratégies de valorisation durable des ressources touristiques apparaissent comme un levier essentiel pour renforcer l'attractivité du pays et améliorer la qualité de vie des populations.

Ce chapitre vise à analyser les différentes stratégies mises en œuvre en Algérie pour valoriser durablement les ressources touristiques, en adoptant une approche centrée sur les acteurs. Il s'agit de comprendre comment les politiques d'aménagement du territoire, les évolutions institutionnelles et les initiatives locales contribuent à la structuration d'un secteur touristique résilient, compétitif et respectueux des équilibres écologiques et sociaux.

Ce chapitre sera divisé en trois sections. La première section portera sur la politique d'aménagement du territoire en Algérie, en mettant l'accent sur ses fondements, son évolution et ses enjeux actuels. La deuxième section analysera la politique touristique nationale. Enfin, la troisième section sera consacrée à l'étude des stratégies de valorisation durable des ressources touristiques à travers l'implication des différents acteurs et la mise en place de partenariats innovants.

### **Section 01 : politique d'aménagement du territoire en Algérie**

L'aménagement du territoire en Algérie constitue un enjeu majeur pour assurer un développement équilibré, durable et harmonieux du pays. Face aux mutations démographiques, économiques et environnementales, l'État a mis en place une politique volontariste visant à maîtriser et valoriser les différentes composantes du territoire national.

Dans cette première section, nous analyserons les fondements, les objectifs et les principaux axes du Schéma National d'Aménagement du Territoire, ainsi que les défis liés à la gestion des ressources, à la mutation des espaces urbains et ruraux, et à l'infrastructure

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

territoriale. Cette étude permettra de mieux comprendre le rôle central de l'aménagement du territoire dans la dynamique de développement durable du tourisme du pays.

### 1.1. Définition des concepts : Aménagement et territoire

#### 1.1.1. Définition du territoire

Selon Ameziane Ferguene (2013), la notion de territoire peut être appréhendée selon plusieurs dimensions.

D'un point de vue physico-économique, le territoire est défini comme « *une portion déterminée de l'espace géographique, qui possède ses caractéristiques propres* <sup>40</sup> ». Ces caractéristiques se distinguent par la nature et la quantité des ressources qu'il abrite, lesquelles peuvent être d'origine naturelle ou résulter de l'action humaine.

Sur le plan socioculturel, le territoire est perçu comme « *un espace façonné par une collectivité humaine* »<sup>41</sup>. Cette dernière se distingue par sa culture, sa mémoire collective, son vécu et son histoire. Le territoire devient ainsi un espace porteur de valeurs partagées et d'un sentiment d'appartenance commun.

Par conséquent, le territoire peut être considéré comme un construit à la fois social, économique et spatial, qui puise ses potentialités de développement dans l'exploitation de ses ressources locales. Dans ce cadre, plusieurs parties prenantes — telles que les entreprises, les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile — peuvent collaborer pour s'inscrire dans une dynamique de développement local, en s'appuyant sur des mécanismes de gouvernance et de partenariat. Cela fait du territoire un niveau d'intervention privilégié pour les politiques publiques visant le développement économique et la création d'emplois.

#### 1.1.2. Définition de l'aménagement

L'aménagement désigne l'action volontaire de transformation de l'organisation de l'espace.

Dans une première acception, il peut s'agir d'un équipement collectif permanent destiné à l'usage public, tel qu'un établissement éducatif, culturel, sanitaire ou encore une infrastructure de transport (route, aéroport, voie ferrée). L'aménagement peut être une construction nouvelle

---

<sup>40</sup> Ameziane FERGUENE « Economie territoriale et développement local : concepts et expériences » Ed campus ouvert, 2013, page 35-36.

<sup>41</sup> Ibid, p.37.

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

ou la transformation d'un équipement existant (par exemple, la reconversion d'une ancienne usine en musée).

Dans une approche plus globale, l'aménagement recouvre un ensemble d'interventions foncières et de constructions visant à adapter un espace à de nouvelles fonctions (résidentielles, économiques, récréatives, écologiques, etc.). On peut citer, à titre d'exemples, la création de quartiers résidentiels, de zones d'activité ou de parcs naturels.<sup>42</sup>

Dans tous les cas, l'aménagement induit une mutation de l'usage du sol, entraînant une évolution des valeurs foncières et des modes d'occupation et de production de l'espace.

### 1.1.3. La politique d'aménagement du territoire

La notion de politique d'aménagement du territoire a connu une évolution historique importante. Dès l'après-Seconde Guerre mondiale, le ministre français de l'Équipement, PINCHEMEL, en proposait cette définition : « *C'est la recherche, dans le cadre géographique de la France, d'une meilleure répartition des hommes en fonction des ressources naturelles et des activités économiques*<sup>43</sup> ».

Depuis lors, les finalités de l'aménagement du territoire se sont diversifiées. Aujourd'hui, cette politique vise à répondre à des enjeux contemporains majeurs : réduction des inégalités territoriales, cohésion nationale, développement équilibré, attractivité des territoires, durabilité, etc.

En mobilisant divers instruments économiques, sociaux et fonciers, l'État et les collectivités cherchent à accompagner ou stimuler les dynamiques locales. Il ne s'agit plus uniquement de redistribuer ou réparer, mais de donner à chaque territoire les moyens d'exploiter son potentiel de développement, dans une logique de durabilité et de résilience.

### 1.1.4. La politique de développement territorial

Le développement territorial repose sur la reconnaissance du rôle central du territoire dans la dynamique économique et l'innovation. La proximité entre les acteurs, les effets

---

<sup>42</sup> Ferguene. A « économie territoriale et développement local : concepts et Expériences » Ed campus ouvert, 2013. P.87

<sup>43</sup> PINCHEMEL ph « l'aménagement du territoire, l'information géographique » volume 16 N°01 1952. P.32

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

d'agglomération et les externalités positives (qualité des ressources humaines, savoir-faire, infrastructures) constituent des leviers essentiels pour la compétitivité.

À toutes les échelles (commune, région, métropole), les acteurs institutionnels cherchent à attirer et retenir les ressources humaines, notamment les plus innovantes et créatives, afin d'impulser ou de renforcer une dynamique économique vertueuse.

Pour ce faire, différentes stratégies peuvent être mises en œuvre :

- A. Des instruments incitatifs (subventions, exonérations fiscales) ;
- B. Des politiques d'infrastructure visant à améliorer la connectivité avec les grands pôles économiques ;
- C. Le développement de réseaux de coopération (entre universités, entreprises, associations...) ;
- D. Des actions de valorisation de l'image territoriale, contribuant à construire une identité territoriale forte et attractive.

### 1.2. Les politiques d'aménagement du territoire en Algérie

#### 1.2.1. La période de l'économie centralisée

L'Algérie ne peut envisager son avenir sans une évaluation rigoureuse de ses potentialités et atouts, tout en cherchant à transformer ses faiblesses en opportunités. Dans cette optique, il devient essentiel de s'interroger sur les véritables leviers de développement et l'attractivité du territoire national.

Depuis l'indépendance, la politique d'aménagement du territoire a causé d'importants dommages à l'environnement, notamment en raison du peu d'intérêt accordé à la préservation du cadre naturel. Jusqu'à une époque récente, aucune étude sérieuse d'impact environnemental n'était réalisée. La stratégie de développement axée sur l'« industrie industrialisante » visait à sortir le pays du sous-développement, mais elle a en réalité engendré un sous-développement environnemental, avec des conséquences graves tant sur la santé publique que sur l'équilibre des écosystèmes.<sup>44</sup>

---

<sup>44</sup> Ouldtaleb.O et Yakoub. A « L'aménagement du territoire au service du Développement touristique » mémoire de master DLVTP, UMMTO, 2015. P.54

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

Grâce à d'importants efforts d'investissement entrepris depuis 1962, l'Algérie s'est profondément transformée. Cependant, cette dynamique s'est accompagnée de déséquilibres et d'exclusions, en raison de l'absence d'une politique territoriale à la hauteur des défis à relever.

L'un des problèmes majeurs est la forte croissance démographique, estimée à environ 700 000 personnes supplémentaires par an. À cela s'ajoute une répartition inégale de la population sur le territoire. Le document de référence intitulé « Demain l'Algérie », élaboré en 1995 par le ministère de l'Équipement et de l'Aménagement du Territoire, souligne que : « *es ressources naturelles sont limitées et mal réparties : sur les 230 millions d'hectares que compte le territoire national, on recense 200 millions d'hectares de désert, 15 millions de parcours steppiques, 7,5 à 8 millions d'hectares de surface agricole utile (SAU) et 5 millions d'hectares de forêts et de maquis.*<sup>45</sup> »

Un autre enjeu crucial concerne le conflit potentiel entre les usages de l'eau : eau potable, agriculture, et industrie.

La politique foncière, élément clé de la mobilisation des terrains à bâtir, est longtemps restée en suspens jusqu'à l'ordonnance de 1974 qui municipalisa les sols urbains. Cette municipalisation visait deux objectifs :<sup>46</sup>

- A. Fournir aux communes les terrains nécessaires à la réalisation d'équipements et infrastructures publics.
- B. Répondre à la demande des citoyens en leur attribuant des lots à bâtir à des prix dégagés de toute spéculation.

Cependant, cette démarche a échoué en raison d'une spéculation incontrôlée sur les terrains et d'un gaspillage généralisé du sol.

Le manque de maîtrise des dynamiques territoriales a entraîné :

- A. Une dégradation avancée des écosystèmes fragiles (littoral, montagnes, steppes, Sud, zones rurales).
- B. Des pertes territoriales préoccupantes, mettant en péril les intérêts stratégiques du pays.

À partir des années 1980, une politique plus structurée d'aménagement du territoire a vu le jour avec la création du Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

---

<sup>45</sup> ACHAIBOU YOUNSI Souad « Les villes nouvelles comme acte d'aménagement d'importance capitale pour la restructuration de la Métropole », Conférence "Colonial and Postcolonial Urban Planning in Africa", Septembre 2013. P.25.

<sup>46</sup> Nicole widman, « le tourisme en Algérie », méditerranée, N°2 , 1976 pp 23-41.

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

(MPAT) et de l'Agence Nationale pour l'Aménagement du Territoire (ANAT), chargée notamment de l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) dès 1981.<sup>47</sup>

En 1987, l'Algérie s'est dotée d'une loi relative à l'aménagement du territoire, qui définit les instruments à utiliser à l'échelle nationale (SNAT) et régionale (SRAT). Cette loi insiste sur la cohérence d'ensemble, bien que plusieurs textes d'application n'aient pas suivi.

Quoi qu'il en soit, l'aménagement du territoire ne se limite pas à la mise en œuvre d'outils techniques. Il est intrinsèquement lié au modèle de développement économique et social que le pays choisit d'adopter, et qu'il est censé structurer et accompagner.

### 1.2.2. Période de transition vers l'économie de marché

Au début des années 1990, l'Algérie entre dans une phase de transition vers une économie de marché. Cette période est marquée par un ralentissement significatif des investissements publics, en particulier dans les zones rurales. De nombreux espaces ruraux se retrouvent ainsi marginalisés, exclus des programmes d'aménagement du territoire.

Cette situation s'explique en grande partie par les contraintes imposées par le Plan d'Ajustement Structurel (PAS) du Fonds Monétaire International (FMI), mis en œuvre pour redresser la situation économique du pays. Les restrictions budgétaires qu'il implique affectent directement la capacité de l'État à investir dans l'aménagement équilibré du territoire.<sup>48</sup>

Cette réalité se reflète dans l'évolution du budget alloué au Ministère de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

**Tableau N°04** : Évolution du budget de l'aménagement du territoire entre 1991 et 2003 (en milliers de dinars courants)

Année	Part budgétaire du secteur (Milliers DA)	Total budgétaire du fonctionnement (milliers DA)	Pourcentage (%)
1991	1 000 000	77 000 000	1.29
1992	500 000	124 000 000	0.40
1993	2 000 000	200 000 000	1.00
1994	2 000 000	323 277 872	0.61

<sup>47</sup> Ouldtaleb.O et Yakoub. A, 2015, op cit, p.66.

<sup>48</sup> Djeyida. B « les obstacles au développement du tourisme dans la wilaya de Bejaia » Mémoire de master, Abderrahmane mira Bejaia, 2018. P.34.

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

1995	6 211 471	734 875 979	0.84
1996	5 112 471	637 975 979	0.80
1997	6 200 000	914 100 000	0.67
1998	1 643 556	1 171 721 600	0.14
1999	100 000	280 884 400	0.03
2000	5 230 036	308 226 164	0.45
2001	3 795 090	836 294 716	0.45
2002	5 322 850	1 050 167 167	0.51
2003	5 232 850	2 353 016 166	0.18

**Source :** Ahmed TESSA « La politique d'aménagement du territoire du déclin à la relance (1990-2004) » Revue campus N°01, p. 32

L'allocation budgétaire pour l'aménagement du territoire a longtemps été marginale, avec un ministère dont les fonctions se limitaient principalement à la rémunération du personnel administratif. Les interventions étaient restreintes à des actions ponctuelles telles que l'assainissement et l'aménagement urbain dans les grandes villes ainsi que dans les villes moyennes.

Cependant, l'aménagement du territoire a connu une transformation profonde, s'adaptant désormais aux nouvelles exigences imposées par la société moderne. Celles-ci incluent la généralisation de l'économie de marché, la multiplication des responsabilités, la diversification des formes de communication et d'échanges, la primauté des services, la poussée démographique urbaine, ainsi qu'une attention accrue au cadre de vie quotidien. Cette évolution s'inscrit dans le projet d'une « Algérie nouvelle », déterminée à améliorer ses performances, s'ouvrir davantage au monde tout en renforçant sa cohésion pour répondre aux attentes et aux ambitions des Algériens.<sup>49</sup>

Depuis l'an 2000, l'Algérie a profité d'une stabilité macroéconomique découlant de l'augmentation des prix des hydrocarbures, ce qui a permis de connaître une période de neuf années d'amélioration et de consolidation de sa position financière extérieure. Cette stabilité a été renforcée par un excédent de la balance des paiements courants entre 2000 et 2008, accompagné d'une augmentation significative des réserves de change et d'une réduction substantielle de la dette extérieure. Ces facteurs ont permis à l'économie algérienne de faire preuve d'une résilience remarquable face à la crise économique internationale.<sup>50</sup>

<sup>49</sup> ACHAIBOU YOUNSI Souad « Les villes nouvelles comme acte d'aménagement d'importance capitale pour la restructuration de la Métropole », Conférence "Colonial and Postcolonial Urban Planning in Africa", Septembre 2013, p.23.

<sup>50</sup> Djeyida. B, 2015, op, citations , p.65.

## **Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques**

---

Les performances économiques de l'Algérie entre 2001 et 2008 sont un témoignage des résultats de cet environnement favorable. C'est dans ce cadre que les autorités compétentes ont conçu le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT), un projet stratégique dans lequel l'État formalise sa vision pour le territoire national. Le SNAT se veut un levier pour atteindre un équilibre spatial et social, tout en favorisant l'attractivité et l'efficacité économique de du territoire.

L'Algérie a ainsi engagé une vaste entreprise de redressement, touchant tous les secteurs de la vie nationale : de la concorde civile à la réconciliation nationale, en passant par des réformes dans les systèmes judiciaire et éducatif, le désendettement, ainsi que la relance de la croissance, la réduction du chômage et de l'inflation. Bien que le chemin n'ait pas été sans obstacles, ces efforts ont permis au pays de progresser sur la voie de la reconstruction et du développement.

### **1.3. La politique touristique en Algérie : objectifs et moyens**

Les richesses touristiques de l'Algérie ont été découvertes assez tôt, bien avant la Première Guerre mondiale. Un flux touristique étranger important a été enregistré, ce qui a incité les autorités coloniales à mettre en place les infrastructures adaptées à cette clientèle. Ainsi, l'Algérie a hérité, à l'indépendance, d'un nombre significatif d'infrastructures touristiques, estimé à 5 922 lits, répartis selon différents types de produits comme suit :<sup>51</sup>

- A. Tourisme balnéaire : 2 969 lits, représentant 50 % de la capacité totale
- B. Tourisme urbain : 2 377 lits, soit 40 % de la capacité totale.
- C. Tourisme climatique : 90 lits.
- D. Tourisme saharien : 486 lits.

#### **1.3.1. Formulation de la politique touristique en Algérie durant l'économie centralisée**

Après l'indépendance, les préoccupations relatives au développement touristique étaient principalement axées sur la préservation du patrimoine national et la collecte d'informations sur les zones susceptibles d'être aménagées dans le cadre de la promotion touristique. De plus, des structures adaptées ont été mises en place pour assurer la gestion et le développement du secteur touristique, telles que l'Office National du Tourisme (ONAT), dont la mission principale

---

<sup>51</sup> Tayeb Addoune, « rôle des acteurs locaux dans le développement touristique local », International Journal of Spaces and Urban Territory, 2020. P.10

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

était la promotion des produits touristiques algériens à l'international, et l'Agence Touristique Algérienne (ATA), chargée de l'organisation des circuits touristiques.

En 1966, les fonds alloués au secteur touristique s'élevaient à près de 92 millions de DA, soit quatre fois plus qu'en 1964, ce qui témoigne de l'intérêt croissant des autorités algériennes pour le développement du secteur touristique. Cette année-là est marquante, car elle marque l'adoption de la première formulation de la politique touristique algérienne.

La même année, l'Algérie a fait un premier engagement en faveur du développement touristique national en publiant la charte de 1966 relative au tourisme, déclarée par l'ordonnance n° 66-62 du 26 mars 1966 (voir annexe N°1). Cette charte regroupe six articles, parmi lesquels :

- Article 1 : En vue de la réalisation d'un plan d'aménagement touristique, des régions ou des lieux prioritaires pour le tourisme seront délimités, soumis à des mesures de protection particulières, et les efforts d'équipement et d'exploitation y seront concentrés. Des décrets préciseront ces régions et lieux prioritaires, ainsi que la procédure de classification.

- Article 2 : Des mesures de protection particulières seront appliquées dans ces régions et lieux. Toute construction, qu'elle soit privée ou publique, devra obtenir une autorisation spéciale, en plus des conditions d'urbanisme prévues par la réglementation en vigueur. L'aménagement d'un établissement à caractère touristique ou de toute infrastructure dédiée à l'accueil des touristes sera également soumis à cette autorisation particulière.

- Article 4: À l'intérieur des zones définies à l'article 1, un droit de préemption sera accordé à l'État sur tout immeuble qui ferait l'objet d'une vente, qu'elle soit à titre onéreux ou gratuit. Des décrets préciseront les conditions d'exercice de ce droit, notamment les modalités de fixation du prix.

Ces articles montrent la fermeté des autorités dans la préservation des milieux susceptibles d'accueillir des infrastructures touristiques et dans la valorisation du patrimoine national, en vue d'une attractivité touristique renforcée.

Le programme 1967-1973 visait la réalisation de 26 500 lits. Cependant, à la fin de 1973, seulement 9 220 lits avaient été réalisés. Le deuxième plan quadriennal 1974-1977 prévoyait une capacité d'accueil de 50 000 lits. À la fin de 1977, les structures réalisées totalisaient 19 500

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

lits, représentant un volume d'investissement de 1,5 milliard de DA en concours temporaires et 415 millions de DA en crédits d'infrastructure.<sup>52</sup>

En 1978, la capacité d'accueil était de 9 756 lits, et en 1979, elle s'élevait à 17 753 lits, répartis comme suit :

- A. Tourisme balnéaire : 9 853 lits.
- B. Tourisme thermal : 2 250 lits.
- C. Tourisme saharien : 2 102 lits.
- D. Hôtellerie urbaine : 2 910 lits.
- E. Tourisme climatique : 638 lits.

Malheureusement, cette stratégie n'a pas permis d'atteindre les résultats escomptés, en raison du coût élevé de la réalisation des infrastructures touristiques et des surcoûts engendrés par des délais d'études et de réalisation prolongés. Ces surcoûts ont conduit à des prix de commercialisation inaccessibles pour la majorité des citoyens.

Durant les années 1980, de nouvelles dynamiques socio-économiques ont influencé la formulation de la politique touristique. En mai 1980, une nouvelle stratégie a été adoptée, à la lumière des orientations de la charte nationale. En 1983, les structures concernées ont été chargées de mettre en œuvre un programme à moyen terme visant à :

- A. Améliorer la gestion du patrimoine.
- B. Renforcer le niveau de formation.
- C. Insuffler une nouvelle dynamique à la politique commerciale.

Le deuxième plan quinquennal (1985-1989) a alloué une enveloppe financière de 550 milliards de DA au développement du secteur touristique, avec l'intention ferme de poursuivre les plans d'aménagement des zones d'expansion touristique déjà entamés depuis 1966. En 1988, le décret n° 88-232 du 5 novembre 1988 a promulgué un texte réglementaire concernant ces zones d'expansion touristique (ZET), leur donnant un statut juridique. En 1988, 174 ZET étaient recensées sur le territoire national.<sup>53</sup>

### 1.3.2. Formulation de la politique touristique en Algérie durant l'économie de marché

---

<sup>52</sup> A. Tessa, « Economie touristique et aménagement du territoire » OPU, 1991.

<sup>53</sup> Ahmed TESSA « La politique d'aménagement du territoire du déclin à la relance (1990-2004) » Revue campus N°01, p. 35

## **Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques**

---

À partir des années 1990, plusieurs textes législatifs et réglementaires ont été introduits, notamment la loi sur la monnaie et le crédit ainsi que le code des investissements, dans le but d'encourager l'implication du capital privé, tant national qu'international, dans les investissements, y compris dans le secteur touristique. Cependant, ces initiatives n'ont pas permis d'obtenir des résultats significatifs. L'économie algérienne a traversé une période de récession grave, suivie d'une forte inflation et d'un taux de chômage considérable. L'ampleur de la dette publique, tant externe qu'interne, a contraint les autorités à adopter des programmes sévères de stabilisation macroéconomique et d'ajustement structurel, sous la supervision du Fonds Monétaire International (FMI).<sup>54</sup>

L'absence d'engouement pour les investissements dans ce secteur peut être attribuée, d'une part, à la situation sécuritaire et à l'instabilité politique qui caractérisaient la période, et d'autre part, à des facteurs organisationnels et techniques, largement abordés lors des Premières Assises Nationales du Tourisme et de l'Artisanat, qui se sont tenues à Alger en novembre 1997. Parmi les problèmes identifiés, on retrouve notamment :

- A. Des lourdeurs bureaucratiques.
- B. Des difficultés d'accès au foncier.
- C. Des difficultés d'accès au crédit bancaire.
- D. Des moyens limités en matière de promotion.

Face à ce constat, il a été jugé nécessaire de renforcer la gestion du secteur touristique afin de lui conférer une nouvelle dynamique et de lui permettre ainsi de jouer un rôle significatif dans la croissance économique du pays. Cette nécessité s'est accompagnée d'une réelle volonté politique de promouvoir la destination Algérie, en vue de surmonter les obstacles et de relancer le secteur.

### **Section 02 : Les acteurs clés et leurs rôles dans le développement du tourisme en Algérie**

La politique touristique nationale joue un rôle déterminant dans la valorisation des ressources naturelles et culturelles de l'Algérie. Face aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux, cette politique vise à structurer et dynamiser le secteur touristique pour en faire un moteur de développement durable. Elle s'appuie sur des stratégies diversifiées, allant

---

<sup>54</sup> L. AIDLI « Le rôle des dépenses publiques dans les performances touristiques en Algérie », communication du colloque international, le 11 Et 12 Mars 2013, Université Sétif1. P.12.

## **Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques**

---

de la promotion des destinations à l'amélioration des infrastructures, en passant par la formation des acteurs et la préservation du patrimoine.

Dans cette deuxième section, nous examinerons les objectifs, les orientations et les dispositifs mis en place par les pouvoirs publics pour renforcer l'attractivité touristique du pays, tout en intégrant les principes de durabilité et de responsabilité sociale. Cette analyse permettra de mieux saisir les défis et les opportunités liés à la mise en œuvre de cette politique.

### **2.1. Le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA)**

Récemment institué, le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat est l'organisme public en charge de l'ensemble des activités relatives au développement du tourisme et de l'artisanat en Algérie. Il exerce ses missions au niveau central à travers plusieurs directions spécialisées, dont notamment :

#### **2.1.1. La Direction du Plan Qualité Tourisme et de la Régulation**

La Direction du Plan Qualité Tourisme et de la Régulation est chargée de définir et de mettre en œuvre la stratégie nationale en matière de qualité et de régulation du secteur touristique. Elle assure le suivi du Plan Qualité Tourisme, promeut la destination « Algérie », et conçoit des mécanismes de développement conformes à la politique nationale. Elle encourage les partenariats entre professionnels, coordonne les actions facilitant le tourisme en lien avec les autres secteurs, et délivre les autorisations et agréments relatifs aux activités touristiques. Elle gère également le secrétariat technique des commissions chargées de l'agrément et de l'homologation des professions du secteur.<sup>55</sup>

#### **2.1.2. La Direction de l'Aménagement Touristique**

La Direction de l'Aménagement Touristique joue un rôle stratégique dans la planification et le développement du tourisme à l'échelle nationale. Elle est chargée de concevoir et de proposer les grandes orientations en matière d'aménagement touristique, en cohérence avec les priorités du secteur. En concertation avec les différents acteurs concernés, elle définit les mesures nécessaires pour optimiser l'exploitation du foncier touristique destiné à l'investissement. Elle veille également à la mise en œuvre effective des orientations fixées par

---

<sup>55</sup><https://www.interieur.gov.dz/images/brochure-SNAT-FR-compressed.pdf> consulté le 28-04-2025 à 17h.

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT), garantissant ainsi une approche cohérente et durable du développement touristique en Algérie.

### 2.1.3. La Direction de l'Évaluation et du Soutien des Projets Touristiques

La Direction de l'Évaluation et du Soutien des Projets Touristiques est chargée d'élaborer et de proposer des stratégies visant à appuyer les projets d'investissement dans le secteur touristique. Elle évalue la faisabilité des projets soumis, encourage les investissements par le biais de mesures incitatives, et définit les critères de leur implantation. Cette direction veille également à la conformité des projets avec les plans d'aménagement existants, assure leur suivi et accompagnement tout au long du processus, et tient à jour un fichier complet des projets touristiques aux niveaux national, régional et local.<sup>56</sup>

### 2.2. L'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT)

Créée par le décret exécutif n°98-70 du 21 février 1998, l'ANDT est placée sous la tutelle du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat. Elle a pour mission principale de dynamiser, promouvoir et encadrer les activités touristiques à travers tout le territoire national. Ses principales attributions sont les suivantes :<sup>57</sup>

- A. Veiller à la protection et à la préservation des Zones d'Expansion et de Sites Touristiques (ZEST) ;
- B. Procéder à l'acquisition des terrains nécessaires à l'implantation d'infrastructures touristiques ;
- C. Réaliser les études et aménager les terrains destinés aux activités touristiques ;
- D. Assurer, en concertation avec les institutions et organismes compétents, une gestion rationnelle des espaces et équipements à usage commun.

L'ANDT a également pour mission de rétrocéder à titre onéreux ou de concéder les terrains aménagés au profit des investisseurs, dans le respect d'un cahier des charges défini.

Il convient de noter que l'arrêté ministériel du 31 janvier 2008 recommande la création de plusieurs annexes régionales de l'ANDT (à Annaba, Alger, Oran, Ghardaïa, etc.). Toutefois,

---

<sup>56</sup>

<https://iast.univ-setif.dz/Old-Websites/documents/Cours/IntroductionALamenagementDuTerritoireL3GAT21.pdf> consulté le 22-04-2025 à 12h

<sup>57</sup> HAROUAT F.Z., « Comment promouvoir le tourisme en Algérie », Mémoire de Magister, Université de Tlemcen, 2012. P.27

## **Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques**

---

à ce jour, seules les antennes d'Oran et d'Annaba ont été ouvertes, bien qu'elles restent faiblement encadrées.

### **2.3. L'Office National Algérien du Tourisme (ONAT)**

L'Office National Algérien du Tourisme (ONAT) est un tour-opérateur public rattaché au Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, bien qu'il fonctionne en tant qu'entreprise autonome. Créé en août 1962 sous l'appellation « Office National du Tourisme », l'ONAT a vu ses missions évoluer pour devenir un acteur majeur du tourisme réceptif en Algérie.<sup>58</sup>

Ses principales fonctions consistent à :

- A. Concevoir, produire, commercialiser et organiser des voyages touristiques à l'échelle nationale ;
- B. Promouvoir les produits touristiques algériens, tant sur le marché national qu'international ;
- C. Assurer la gestion des biens vacants relevant du secteur touristique.

L'ONAT dispose de 32 agences réparties à travers le pays, dont l'une est implantée à Tizi-Ouzou, renforçant ainsi sa présence territoriale et son rôle dans le développement du tourisme local.

### **2.4. L'Office National du Tourisme (ONT)**

Créé par le décret présidentiel n°88-214 du 31 octobre 1988, puis modifié et complété par les décrets exécutifs n°90-409 et n°92-402, l'Office National du Tourisme (ONT) constitue un acteur institutionnel central dans la politique de développement touristique en Algérie. Ses missions principales sont les suivantes :<sup>59</sup>

- A. Réaliser ou faire réaliser des études générales ou spécifiques en lien avec le secteur touristique ;
- B. Collecter, analyser et exploiter les données relatives à la promotion du tourisme, tout en évaluant les actions engagées ;
- C. Suivre les tendances et mécanismes du marché touristique, tant au niveau national qu'international ;

---

<sup>58</sup> Benhaddou.K.S., La pratique du marketing touristique dans la promotion de la Destination Algérie, Thèse de doctorat, Université d'Oran2, Oran, Algérie, 2017, p.45

<sup>59</sup> Tahrat Roza / Renou Lynda, « la promotion du tourisme rural en kabylie, mémoire de master, Université mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, 2018. P.56

## **Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques**

---

- D. Représenter l'Algérie lors des manifestations touristiques à l'étranger ;
- E. Participer activement à la promotion de la destination Algérie et au suivi des campagnes et actions en la matière.

### **2.5. L'administration touristique au niveau décentralisé**

#### **2.5.1. Les Directions du Tourisme et de l'Artisanat de Wilaya (DTA)**

Les Directions du Tourisme et de l'Artisanat (DTA), présentes dans chaque wilaya, jouent un rôle essentiel en tant que relais territoriaux de la politique nationale du tourisme. Elles sont chargées de planifier, promouvoir et encadrer les activités touristiques locales à travers l'élaboration de plans d'action annuels, la valorisation des potentialités naturelles et culturelles de la wilaya, ainsi que l'accompagnement des projets d'investissement. Elles veillent également à la diversification de l'offre touristique, au respect des normes de qualité, au suivi des dispositifs de soutien financiers, et à la mise en œuvre des programmes de développement et de promotion du tourisme et du thermalisme. Par ailleurs, elles contribuent au développement des partenariats, notamment en matière de formation et d'investissement, tout en participant à l'élaboration des plans de développement touristique à court et moyen terme.

#### **2.5.2. Les autorités locales**

Dans le cadre de la décentralisation, le Wali joue un rôle déterminant en tant que principal ordonnateur des budgets d'équipement alloués aux différents secteurs, dont celui du tourisme. Il est assisté par un Comité Technique de Wilaya chargé d'évaluer et de sélectionner les projets à financer. La coordination de la planification et de l'exécution des activités touristiques, ainsi que la répartition des responsabilités entre les structures locales, relèvent également de ses prérogatives, en fonction des dotations budgétaires attribuées.

#### **2.5.3. Les collectivités territoriales**

Les Assemblées Populaires de Wilaya (APW) et les Assemblées Populaires Communales (APC), bien qu'elles soient des organes élus représentant les collectivités locales, restent faiblement impliquées dans la conception et la mise en œuvre des programmes d'investissement touristique. Leur rôle dans la gouvernance locale du tourisme gagnerait à être

## **Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques**

---

renforcé, notamment en matière de planification territoriale, d'aménagement et de sensibilisation des citoyens aux enjeux du secteur.<sup>60</sup>

### **2.5.4. Les associations professionnelles du tourisme**

Les associations professionnelles du secteur touristique représentent des acteurs essentiels pour la structuration et la professionnalisation de l'offre. En promouvant les bonnes pratiques, la formation continue, l'innovation, ainsi que les valeurs du tourisme durable, ces associations peuvent jouer un rôle moteur dans l'amélioration de la qualité des prestations touristiques proposées à l'échelle locale et nationale.

### **2.6. Autres acteurs clés du secteur touristique**

Outre les institutions publiques et les structures professionnelles précédemment citées, plusieurs catégories d'acteurs jouent un rôle essentiel dans la dynamique touristique :

#### **2.6.1. Les touristes**

Devenus de véritables consom-acteurs, les touristes actuels sont informés, exigeants et attentifs aux expériences proposées par les destinations. Ils recherchent à la fois l'authenticité, la sécurité et l'évasion. Leur satisfaction conditionne directement l'image du pays.

#### **2.6.2. Les prescripteurs**

Il s'agit notamment des agences de voyages, guides touristiques, journalistes spécialisés, influenceurs et autres intermédiaires. Ces ambassadeurs du territoire ont besoin d'indicateurs concrets témoignant de l'amélioration de l'organisation touristique et de l'attractivité des produits proposés.

#### **2.6.3. Les investisseurs et promoteurs**

Acteurs privés, ils s'engagent dans le développement d'infrastructures touristiques (hébergement, loisirs, etc.). Ils attendent de l'État des garanties de stabilité, de rentabilité, et un environnement propice à l'investissement sécurisé.

#### **2.6.4. Les opérateurs économiques**

---

<sup>60</sup> Zeghdoudi khaled, « perspective de la mise en place d'un tourisme durable dans la ville de Tizi-Ouzou », mémoire de master, université mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. 2022, p.75

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

Cela inclut les hôteliers, restaurateurs, artisans, etc. Ils sont au cœur de l'expérience touristique et participent activement à la création de valeur ajoutée pour les visiteurs.

### A. Les hôtels

L'offre hôtelière en Algérie s'articule autour de deux volets essentiels : d'une part, la capacité d'accueil dont dispose le pays, et d'autre part, la qualité des prestations offertes.

En Algérie, l'exploitation d'un hôtel à vocation touristique est régie par l'article 17 du décret exécutif n° 46-2000 du 1<sup>er</sup> mars 2000, qui définit les établissements hôteliers et fixe les conditions relatives à leur organisation, à leur fonctionnement et aux modalités de leur exploitation.<sup>61</sup>

Le classement des hôtels repose sur une procédure spécifique, qui s'effectue comme suit :

- Dépôt d'une demande de classement auprès de la direction du tourisme territorialement compétente (lieu d'implantation de l'hôtel). L'établissement doit satisfaire aux critères correspondant à l'une des six catégories de classement, identifiées par des étoiles (de 0 à 5).

- Inspection par un agent habilité par le ministère du Tourisme, chargé de vérifier la conformité de l'hôtel aux normes en vigueur.

- Décision de classement prise par arrêté ministériel, via la direction du tourisme.

- Dérogations exceptionnelles aux normes peuvent être accordées dans certains cas spécifiques, notamment pour les établissements à caractère saisonnier.

Il convient de noter que cette démarche de classement est facultative, mais fortement recommandée par l'Office National du Tourisme.

Le classement des hôtels repose sur le respect de certaines normes minimales selon les catégories : espaces communs, restaurant, salle de conférence, ascenseurs, équipements sanitaires, etc. Les hôtels sont répartis en cinq catégories principales, en plus des établissements non classés :

- A. Hôtel 5 étoiles : standing de luxe, services haut de gamme ;
- B. Hôtels 4 étoiles : très grand confort, équipements de qualité ;
- C. Hôtels 3 étoiles : confort supérieur ;

---

<sup>61</sup> Benhaddou.K.S., 2017, op cit, p.76

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

- D. Hôtels 2 étoiles : confort correct, services standards ;
- E. Hôtels 1 étoile : confort de base ;
- F. Hôtels 0 étoile : prestations limitées.

Il arrive que certains hôtels soient classés dans une catégorie inférieure à celle qu'ils pourraient obtenir, compte tenu de leurs caractéristiques et prestations. Ce choix peut résulter d'une stratégie commerciale spécifique. Toutefois, quel que soit le classement, les prestations minimales exigées doivent impérativement être assurées.

**Tableau N° 05 : Répartition des hôtels et établissements assimilés par catégories**

Classement	Nombre des établissements hôteliers	Taux %	Nombre de lits
Hôtel 5*	16	1,00%	8081
Hôtel 4*	28	1,78%	5410
Hôtel 3*	71	4,57%	6813
Hôtel 2*	58	3,72%	5478
Hôtel 1*	191	12,33%	13602
Hôtel sans étoile	192	12,41%	10240
Résidence 2*	2	0,15%	461
Résidence 1*	1	0,07%	376
Motel/ Relais 2*	2	0,15%	112
Motel/ Relais 1*	1	0,07%	36
Auberge 2*	1	0,07%	19
Auberge 1*	1	0,07%	24
Villages de vacances 3*	1	0,07%	329
Meublé du tourisme (Catégorie unique)	6	0,38%	109
Pension (Catégorie unique)	12	0,77%	511
Cité d'étapes (catégorie unique)	7	0,46%	204
Autres structures destinées à l'hôtellerie	235	15,20%	11257
Total des établissements classés	826	53,37%	63061
Établissements hôteliers en cours de classement	721	46,62%	71656
<b>TOTAL</b>	<b>1547</b>	<b>100</b>	<b>134717</b>

**Source** : Ministère du Tourisme Algérien selon les statistiques de 2024.

L'Algérie accorde une importance croissante au développement de l'hôtellerie en tant que levier stratégique de valorisation du tourisme. Cette volonté se traduit notamment par une

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

augmentation significative du nombre d'établissements hôteliers à travers le territoire. En comparant les données de 2015 à celles de 2024, on observe une hausse de 25 % du nombre d'hôtels, témoignant d'une politique publique d'encouragement à l'investissement dans ce secteur. Cet essor est également soutenu par la diversification de l'offre hôtelière, l'amélioration de la qualité des prestations et l'implantation de chaînes hôtelières nationales et internationales. À travers ces actions, l'Algérie affirme clairement sa volonté de renforcer l'attractivité touristique du pays et de faire du secteur hôtelier un pilier du développement économique durable.

### B. Restaurant

La restauration en Algérie joue un rôle essentiel dans la valorisation du tourisme, notamment grâce à la richesse et à la diversité de sa gastronomie traditionnelle, qui reflète la variété culturelle et géographique du pays.<sup>62</sup>

La cuisine algérienne est un véritable melting-pot d'influences amazighes, arabes, ottomanes et méditerranéennes, avec des spécialités qui varient grandement selon les régions. Chaque plat raconte une histoire et incarne un savoir-faire ancestral transmis de génération en génération.

Parmi les plats emblématiques on peut citer : Le couscous, la ciorba, la rechta, le méchoui, les tajines

La gastronomie algérienne est un atout majeur pour le tourisme, car elle offre aux visiteurs une expérience culturelle authentique et savoureuse. La diversité des plats régionaux invite les touristes à découvrir non seulement les paysages et le patrimoine historique, mais aussi les traditions culinaires locales, ce qui enrichit leur séjour.

Les restaurants touristiques et les établissements de restauration valorisent ces spécialités en les adaptant parfois aux attentes des visiteurs tout en conservant leur authenticité. Cette richesse culinaire contribue à l'attractivité du pays, notamment à travers des plats comme le couscous, qui est reconnu internationalement et inscrit au patrimoine immatériel de l'humanité par l'UNESCO.<sup>63</sup>

### C. Les artisans

---

<sup>62</sup> <https://www.algerie360.com/tourisme-saharien-de-plus-en-plus-detrangers-seduits-par-le-sud-algerien-voici-les-chiffres/> consulté 23-04-2025 à 8h.

<sup>63</sup> <https://tourismetvoyages.dz/la-gastronomie-algerienne-classee-21e-au-monde/> consulté le 29 -04-2025 à 16.

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

L'artisanat n'est pas seulement un ensemble d'activités et de produits, mais il constitue également une référence à une civilisation, à un art et à une culture de toute une population.

La référence à l'histoire montre que la production artisanale couvrait l'essentiel des besoins de la société et s'intégrait de façon harmonieuse dans le système économique et social du pays.

L'artisanat s'oppose à l'industrie ou fabrication de grande masse d'objets standards. L'artisan travaille seul ou avec les membres de sa famille. Le nombre d'ouvriers et de compagnons ne doit pas dépasser la dizaine. L'outillage peut être exclusivement archaïque ou comporter un certain nombre de machines-outils. L'artisanat s'exerce dans des ateliers ; l'industrie exige l'installation d'usines et l'investissement de gros capitaux.<sup>64</sup>

La nomenclature des activités de l'artisanat traditionnel et des métiers comprend des métiers repartis à travers 03 domaines d'activité à savoir :<sup>65</sup>

- a. L'artisanat traditionnel et d'art
- b. L'artisanat de production de biens
- c. L'artisanat de production de services

L'artisanat traditionnel algérien, à l'instar des artisanats des autres pays du Maghreb et d'Afrique, est d'une incontestable richesse et d'une étonnante variété tant dans les matériaux, les formes, que dans les techniques et les décors. Cette richesse est rehaussée par la diversité des matériaux dont sont constituées les œuvres artisanales. En outre, la diversité des conditions climatiques, des ressources naturelles et les différentes influences, traditions et coutumes que connaissent les régions de l'Algérie expliquent la présence d'une vaste gamme de spécialités artisanales. L'artisanat traditionnel offre une grande variété de produits : les tapis dans les différentes régions du pays, la vannerie et le travail des fibres végétales, les bijoux, la céramique et la poterie, la broderie, le travail des métaux, la dinanderie et le travail du cuir, la ferronnerie.<sup>66</sup>

### D. Le transport en Algérie

---

<sup>64</sup> Ministère du tourisme et de l'artisanat (mai 2018).

<sup>65</sup> Décret exécutif n°97-140 du 30 avril 1997 fixant la nomenclature des activités artisanales et des métiers. (10 N°27-1997)

<sup>66</sup> Renforcement de l'Agence Nationale de l'Artisanat Traditionnel et des institutions publiques et professionnelles chargées de promouvoir l'artisanat traditionnel, Fiche de Projet de Jumelage classique Programme d'Appui à la mise en uzuvre de l'Accord d'Association (PSA), Algérie UE, Mars 2010, P. 8.

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

Étant donné qu'un tourisme sans transport ne peut exister<sup>67</sup>, le transport en Algérie est en pleine mutation, avec de nombreux projets réalisés dans différents modes :

### a. Le transport routier

L'Algérie possède l'un des réseaux routiers les plus denses d'Afrique, d'une longueur totale de 108 302 km, répartis entre 76 028 km de routes nationales et départementales, et 32 274 km de routes secondaires. L'autoroute Est-Ouest permet de relier la ville d'Annaba à l'extrême Est à celle de Tlemcen à l'extrême Ouest. Ce réseau est en expansion, notamment avec la réalisation de l'autoroute des Hauts Plateaux sur 1 330 km, la construction de 19 000 km de routes supplémentaires, ainsi que l'achèvement de la route transsaharienne nord-sud. Le transport routier est assuré par des bus publics et privés, ainsi que par les taxis.<sup>68</sup>

### b. Le transport ferroviaire

Le réseau ferroviaire algérien s'étend sur 4 200 km. Il est en cours d'électrification sur certains tronçons, en vue d'introduire des trains à grande vitesse reliant les principales villes du pays. Ce réseau, géré par la Société Nationale des Transports Ferroviaires (SNTF), comprend plus de 200 gares, principalement situées dans le nord du pays. Le réseau s'est enrichi par la réalisation du métro d'Alger ainsi que de tramways dans plusieurs villes, notamment Alger, Oran et Constantine, avec des projets en cours dans d'autres wilayas.

### c. Le transport aérien

Le transport aérien est devenu un moyen d'intégration régionale et internationale. L'Algérie compte 36 aéroports, dont 13 internationaux. Le plus important est l'aéroport d'Alger, qui peut accueillir plus de 6 millions de passagers par an. Air Algérie, compagnie nationale, domine le marché du transport aérien, bien que celui-ci se soit récemment ouvert à la concurrence avec l'arrivée de compagnies privées. Air Algérie dessert plusieurs destinations en Europe, en Afrique, au Canada, en Chine et au Moyen-Orient. Plusieurs compagnies étrangères opèrent également en Algérie, telles que Tunisair, Royal Air Maroc, Air France, ITA Airways, Aigle Azur, Lufthansa, Turkish Airlines et British Airways.<sup>69</sup>

### d. Le transport maritime

Le transport maritime est assuré par la Compagnie Nationale Algérienne de Navigation (CNAN) et l'Entreprise Nationale de Transport Maritime de Voyageurs. Plusieurs ferries

---

<sup>67</sup> Sorupia, E, (2005), Rethinking the role of transportation in tourism, Proceedings of the Eastern Asia Society for Transportation Studies, Vol. 5, pp. 1767 – 1777, 2005. P.34

<sup>68</sup> BENHADDOU Khedidja Soumeya, LE TRANSPORT : UN FACTEUR DE COMPETITIVITE DES AGENCES DE TOURISME ET DE VOYAGE, v18, N02, 2022, pp 81-101.

<sup>69</sup> Ibid, p.87

## **Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques**

---

assurent la liaison des passagers vers les côtes européennes, en plus du transport de marchandises à travers le monde depuis les ports d'Alger, Oran, Annaba, Béjaïa, Mostaganem et Ghazaouet. Les infrastructures portuaires sont en cours de modernisation pour faire face aux importants flux estivaux d'Algériens résidant à l'étranger. En raison des capacités insuffisantes de la flotte d'Algérie Ferries, le pays a ouvert ses ports à la concurrence internationale.<sup>70</sup>

### **Section 03 : Stratégie du développement de tourisme en Algérie**

Après avoir adopté plusieurs politiques en faveur de la dynamisation du secteur touristique, l'État algérien a, dès 2001, réorienté sa stratégie vers une politique globale intégrant l'ensemble des secteurs contribuant à l'économie nationale. Cette nouvelle approche s'est concrétisée à travers le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT), qui s'inscrit dans le cadre du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) à l'horizon 2025.<sup>71</sup>

#### **3.1. Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT)**

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT) constitue une composante essentielle du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) à l'horizon 2030. Il s'inscrit dans une logique de développement durable fondée sur le triple équilibre entre l'équité sociale, l'efficacité économique et la soutenabilité écologique à l'échelle nationale, pour une période de 25 ans.

Fruit d'une large concertation avec l'ensemble des acteurs nationaux et locaux, publics et privés, ce schéma a été élaboré à travers des assises régionales et des consultations approfondies. L'un de ses enjeux majeurs réside dans l'appropriation de ses objectifs par l'ensemble des parties prenantes à toutes les étapes de sa mise en œuvre : conception, application et suivi.

Le SDAT s'est construit à partir d'une réflexion approfondie sur la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, culturel et historique dont dispose l'Algérie. À long terme, ce schéma vise à faire émerger une vision d'un secteur touristique structuré, équilibré, durable, générateur de valeur ajoutée et d'emplois, positionnant ainsi l'Algérie comme une destination touristique de référence dans le bassin méditerranéen.

---

<sup>70</sup> MATET : Schémas directeur d'aménagement touristique ; livre 1 le diagnostic ; audit du tourisme algérien, Janvier 2022, p38.

<sup>71</sup> Loi 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

### 3.1.1. Les objectifs du SDAT 2030

#### a) Faire du tourisme un moteur de croissance économique<sup>72</sup>

Le SDAT 2030 (Schéma Directeur d'Aménagement Touristique) a pour premier objectif de faire du tourisme un moteur de croissance économique en promouvant une économie alternative et complémentaire aux hydrocarbures. Il s'agit de structurer l'offre touristique, avec une priorité donnée au marché national, tout en travaillant à positionner l'Algérie comme une destination touristique internationale de premier plan dans le bassin méditerranéen, en valorisant ses atouts naturels, culturels et géographiques. Cette stratégie vise à générer des emplois durables, à dynamiser l'économie nationale et à contribuer à l'amélioration des grands équilibres macroéconomiques, tels que la balance des paiements et les équilibres budgétaires.

#### b) Générer un effet d'entraînement sur les autres secteurs économiques

Le second objectif du SDAT 2030 est de générer un effet d'entraînement sur les autres secteurs économiques. En effet, la dynamique touristique est appelée à stimuler plusieurs secteurs stratégiques tels que l'agriculture, le BTPH, l'industrie, l'artisanat ou encore les services. Pour cela, le plan adopte une approche transversale, intégrant des dimensions essentielles comme le transport, l'urbanisme, l'environnement, la formation et la gouvernance locale, tout en prenant en compte les logiques d'intervention des opérateurs publics et privés, nationaux comme étrangers. Cette approche vise à garantir la cohérence du développement touristique avec les stratégies des autres secteurs, dans le cadre d'une dynamique intégrée à l'échelle nationale, en accord avec les orientations du SNAT 2025.

#### c) Concilier la promotion du tourisme et la protection de l'environnement

Il s'agit d'intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble de la chaîne de valeur touristique, en assurant un équilibre entre les dimensions sociale, économique et environnementale. La durabilité devient ainsi un principe structurant de toute politique de développement touristique.

#### d) Valoriser le patrimoine historique, culturel et culturel

Le développement touristique repose sur une relation étroite avec le territoire, qui constitue le support d'expression de l'histoire et de la diversité culturelle. Les éléments du

---

<sup>72</sup> Al Bashaer Economic Journal

Le Tourisme Durable en Algérie : Enjeux et Perspectives, 2020, V 6, N 2, pages 1044-1050.

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

patrimoine territorial — qu'ils soient humains, naturels, climatiques ou historiques — fondent l'image, l'attractivité, le positionnement et la valeur touristique d'un espace.

C'est sur ce territoire que le touriste évolue, consomme et interagit. Ce sont également les acteurs locaux, dans leur diversité (acteurs publics, privés, société civile, associations, etc.), qui participent activement à la production de l'offre touristique.<sup>73</sup>

Dans les zones économiquement fragiles, le tourisme durable constitue un levier stratégique permettant la création d'emplois, la dynamisation des flux économiques, le maintien et le développement des services de base. Cette stratégie s'accompagne d'une préoccupation essentielle : la préservation, la valorisation et la revitalisation du patrimoine historique et culturel.

De manière générale, une politique de tourisme durable repose sur le respect des diversités culturelles, la protection du patrimoine matériel et immatériel, ainsi que la contribution au développement local.

### e) Améliorer durablement l'image de l'Algérie

L'un des objectifs stratégiques du SDAT consiste à améliorer et à moderniser l'image de l'Algérie sur la scène internationale. Il s'agit de modifier la perception des opérateurs internationaux quant au potentiel touristique du pays, afin de repositionner l'Algérie comme un marché structurant et attractif, et non plus marginal.

Cette démarche implique la mise en œuvre d'une stratégie de communication appuyée sur une offre touristique renouvelée, diversifiée et en adéquation avec les attentes des consommateurs internationaux. Elle vise à promouvoir une image moderne, dynamique et compétitive de l'Algérie, en valorisant ses atouts naturels, culturels et humains.

### 3.1.2. Mécanismes de mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT) 2030

Afin de concrétiser les objectifs du SDAT 2030, l'Algérie a mis en place plusieurs dynamiques structurantes, articulées autour d'approches territoriales, qualitatives et marketing, visant à asseoir un tourisme durable, compétitif et intégré dans le développement national.

---

<sup>73</sup> Zeghdoudi khaled, « perspective de la mise en place d'un tourisme durable dans la ville de Tizi-Ouzou », mémoire de master, université mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou. 2022, p.88.

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

### Dynamique 1 : Le plan « Destination Algérie »

Dans une logique d'internationalisation du tourisme, le plan « Destination Algérie » vise à positionner durablement le pays sur les principaux marchés émetteurs mondiaux. Il s'agit de :

- A. Renforcer la présence de l'Algérie sur la scène touristique internationale ;
- B. Mobiliser l'ensemble des parties prenantes du secteur (acteurs publics, privés, institutionnels et associatifs) autour d'une stratégie cohérente de marketing territorial et d'un plan d'actions opérationnel.

Les objectifs majeurs de cette dynamique consistent à :

- A. Structurer une destination touristique compétitive à l'échelle internationale;
- B. Répondre efficacement à la demande nationale en matière de loisirs et de vacances ;
- C. Générer des retombées économiques et sociales durables.

Cela nécessite une offre touristique innovante, diversifiée et de qualité, ainsi qu'un positionnement différencié, permettant à l'Algérie de se distinguer de ses concurrents régionaux et internationaux.

### Dynamique 2 : Les Pôles Touristiques d'Excellence (POT)

Dans une logique de développement territorial intégré, le SDAT 2030 prévoit la création de Pôles Touristiques d'Excellence (POT), véritables espaces structurants du tourisme national.<sup>74</sup>

Un Pôle Touristique d'Excellence (POT) est une zone géographique identifiée pour son fort potentiel touristique, où se concentrent des équipements d'accueil et de loisirs de haut niveau, des activités et circuits touristiques adaptés aux spécificités locales, ainsi qu'un projet global de développement territorial en lien avec les dynamiques économiques et sociales régionales. Les POT ont pour vocation de répondre aux exigences des marchés national et international, de favoriser le rayonnement économique, culturel et touristique, et de valoriser les ressources naturelles, culturelles et patrimoniales du territoire. L'Algérie a identifié sept POT : le Nord-Est (Annaba, Skikda...), le Nord-Centre (Alger, Tizi Ouzou...), le Nord-Ouest (Oran, Tlemcen...), le Sud-Est oasien (Ghardaïa, Biskra...), le Sud-Ouest Touat-Gourara (Adrar, Béchar...), le Grand Sud – Tassili n'Ajjer (Illizi, Djjanet) et le Grand Sud – Ahaggar

---

<sup>74</sup><https://asjp.cerist.dz/en/article/12640> consulté le 29 -04-2025 à 23.

## **Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques**

---

(Tamanrasset). Des équipements d'accueil et de loisirs de haut niveau (villages touristiques, hébergements, services) ;

### **Dynamique 3 : Le Plan Qualité Tourisme (PQT)**

Conscient que la compétitivité touristique repose en grande partie sur la qualité de l'offre, le Plan Qualité Tourisme (PQT) constitue un levier stratégique pour améliorer l'image et l'attractivité de l'Algérie.

Le Plan Qualité Tourisme (PQT) en Algérie vise plusieurs objectifs fondamentaux pour dynamiser et structurer le secteur touristique national. Il s'agit tout d'abord d'améliorer la qualité et la lisibilité de l'offre touristique, afin de garantir une expérience satisfaisante et cohérente aux visiteurs. Le PQT cherche également à renforcer la visibilité des professionnels du secteur, en valorisant leurs efforts et leur engagement en faveur de la qualité. Par ailleurs, l'un des axes majeurs de ce plan consiste à inciter les opérateurs touristiques à adopter une démarche qualité durable. À travers ces actions, le PQT ambitionne de promouvoir une image positive et valorisante de l'Algérie, en tant que destination fiable, accueillante et attrayante, avec pour objectif final de positionner le pays parmi les grandes destinations touristiques de référence à l'échelle internationale.

Dans la phase initiale de sa mise en œuvre, le PQT cible principalement certains partenaires clés. Il s'agit notamment du parc hôtelier classé ou à reclasser, soit environ 200 établissements, de la restauration haut de gamme, des agences de tourisme et de voyages, ainsi que des offices locaux du tourisme. Ces acteurs représentent les piliers essentiels de l'accueil et de la prestation touristique, et leur implication est primordiale pour assurer le succès du programme.

Pour concrétiser ses objectifs, le PQT repose sur plusieurs mécanismes opérationnels. Parmi ceux-ci, on note l'affichage clair des objectifs et l'engagement formel des acteurs du secteur à adopter une démarche qualité. Des évaluations régulières des prestations touristiques proposées sont également prévues, afin de garantir le respect des standards. En outre, la mise en place de contrats de licence « Qualité Tourisme » entre les autorités compétentes et les établissements volontaires vient encadrer cette démarche. Enfin, un label « Qualité Tourisme Algérie » sera créé et apposé à l'entrée des structures touristiques conformes, servant ainsi de signe distinctif d'excellence aux yeux des visiteurs.

### **Dynamique 4 : Le Plan de Partenariat Public-Privé (P.P.P)**

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

Dans un contexte où le tourisme tend à devenir l'un des moteurs majeurs de l'économie mondiale, sa mise en valeur requiert désormais une vision intégrée et multidimensionnelle, tenant compte de ses retombées économiques, sociales, culturelles, politiques et environnementales. Le développement touristique, en tant que vecteur de croissance et de modernisation des territoires, appelle ainsi à une action concertée, fondée sur une interdisciplinarité des approches et une coopération renforcée entre les différents acteurs concernés.<sup>75</sup>

Le Partenariat Public-Privé (P.P.P) s'inscrit dans cette logique. Il se définit comme un mode de collaboration entre les acteurs publics et privés, visant à satisfaire un besoin collectif par un partage structuré des ressources, des responsabilités, des risques et des bénéfices. Chacun des partenaires — l'État, les collectivités territoriales et le secteur privé — est appelé à jouer un rôle complémentaire et déterminant dans cette synergie.

### A. Rôle des acteurs publics

Les acteurs publics, notamment l'État et les collectivités locales, jouent un rôle clé dans l'organisation et la régulation du secteur touristique en Algérie. Leur action s'inscrit dans une logique de structuration durable et cohérente du territoire, en veillant à son aménagement et à la préservation des paysages. Cela implique une gestion responsable et équilibrée des ressources naturelles, afin de concilier développement touristique et respect de l'environnement.

Par ailleurs, les pouvoirs publics ont pour mission de mettre à disposition les infrastructures de base indispensables au développement des zones touristiques. Il s'agit notamment des réseaux de transport (routes, aéroports, gares), ainsi que des équipements publics tels que les réseaux d'eau, d'électricité, ou encore les services de santé.

En complément, l'État organise les services publics liés à l'accueil touristique, tout en assurant la sécurité, l'ordre public et la gestion efficiente des sites patrimoniaux, tels que les musées, monuments historiques et sites culturels. Enfin, les acteurs publics ont un rôle majeur dans la promotion touristique, à travers des politiques de communication adaptées. Ils œuvrent à la construction et à la diffusion d'une image de marque nationale et régionale attractive, notamment par le biais de campagnes de valorisation des atouts touristiques de l'Algérie.

### B. Rôle du secteur privé

---

<sup>75</sup> Abdeldjebar (S), L'impact des Marketing des Services au sein de L'entreprise de laCommunication, Mémoire de Magister en Management, Université d'Oran, 2013-2014. P.50.

## **Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques**

---

Le secteur privé joue un rôle central dans le développement du tourisme en Algérie. Il constitue en effet le principal moteur de l'investissement et de l'exploitation touristique. Son intervention se manifeste à plusieurs niveaux essentiels. Tout d'abord, il contribue à la valorisation commerciale des produits et services touristiques, en leur donnant une visibilité sur le marché. Il participe également à la création d'infrastructures d'accueil telles que les hébergements, les restaurants ou encore les complexes de loisirs, indispensables pour répondre aux besoins des visiteurs. En parallèle, le secteur privé veille à proposer des prestations de qualité, conformes aux attentes des clientèles tant nationales qu'internationales. De plus, il joue un rôle actif dans les stratégies de promotion et de mise en marché des destinations touristiques, participant ainsi à renforcer leur attractivité. <sup>76</sup>

Dans cette dynamique, le Plan de Partenariat Public-Privé (P.P.P) vient renforcer l'implication du secteur privé à travers une série d'objectifs stratégiques visant une croissance touristique durable et inclusive. Ce plan prévoit notamment de renforcer l'attractivité des plateformes d'entrée du territoire national – comme les aéroports, les ports et les postes frontaliers – en améliorant les conditions d'accueil et de transit des voyageurs. Il s'attache également à faciliter l'accès aux Pôles Touristiques d'Excellence (POT) et aux villages touristiques à fort potentiel, par le biais d'infrastructures modernes et performantes. Un autre axe prioritaire consiste à préserver le capital naturel et l'environnement en intégrant les principes de durabilité dans tous les projets touristiques. Le P.P.P vise aussi à démocratiser l'accès au tourisme, en favorisant des services de qualité accessibles à l'ensemble de la population. Enfin, ce plan accorde une grande importance à l'élévation du niveau de compétence des professionnels du secteur, en mettant en place des actions de formation continue, adaptées aux besoins réels du marché.

Le développement touristique ne peut ainsi être envisagé isolément. Il repose sur une approche transversale, mobilisant divers secteurs (transports, urbanisme, environnement, formation, culture, etc.). La réussite du Plan P.P.P dépend dès lors de la coordination efficace entre tous les acteurs concernés et d'un engagement commun en faveur d'un tourisme compétitif, durable et inclusif.

### **3.2. Le soutien fiscal au secteur du tourisme en Algérie**

---

<sup>76</sup> Belkacem HEDDAR : « ROLE SOCIO-ECONOMIQUE DU TOURISME, CASDE L'ALGERIE », Coéditions En. A.P- O.P.U-E.N.A.L., Alger, 1988, p.43

## **Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques**

---

La fiscalité constitue un levier stratégique essentiel dans l'accompagnement des politiques publiques visant à promouvoir le développement du secteur touristique en Algérie. Elle vient en appui aux différents dispositifs mis en œuvre dans le cadre d'une stratégie globale de valorisation et de structuration de ce secteur à fort potentiel économique. En ce sens, les dispositions introduites par la loi de finances complémentaire de 2009 traduisent une volonté manifeste des pouvoirs publics d'insuffler une nouvelle dynamique au tourisme national.

En principe, le droit fiscal algérien applique aux activités touristiques le même régime qu'aux autres secteurs économiques. Toutefois, compte tenu des spécificités de ces activités, de l'intérêt croissant pour leur essor et de leur intégration dans les priorités gouvernementales, elles bénéficient de mesures fiscales aménagées et d'avantages particuliers destinés à encourager leur développement.

### **3.2.1. Le régime fiscal spécifique aux activités touristiques**

Les activités touristiques sont définies principalement par la loi n°03-01 relative au développement durable du tourisme. Le régime fiscal applicable à ce secteur, sous réserve des exonérations et allègements prévus par la législation en vigueur, se décline comme suit :<sup>77</sup>

#### **3.2.1.1. En matière d'impôts directs**

Les entreprises exerçant dans le domaine touristique sont assujetties à l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) au taux préférentiel de 19 %, contrairement aux autres secteurs qui sont généralement imposés au taux standard de 25 %.

#### **3.2.1.2. En matière de taxe sur l'activité professionnelle (TAP)**

Un taux réduit de 2 % est appliqué aux activités touristiques, ce qui constitue un avantage significatif par rapport à d'autres activités économiques.

#### **3.2.1.3. En matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA)**

Certaines prestations touristiques, expressément prévues par la législation fiscale, sont soumises à un taux réduit de TVA de 9 %. En revanche, les autres activités du secteur, y compris les services fournis par les établissements hôteliers, sont imposées au taux normal de 19 %.

#### **3.2.1.4. En matière de droits d'enregistrement**

---

<sup>77</sup> ANDRE BOYER, AYOUB NEFZI, La perception de la qualité dans le domaine des services : Vers une clarification des concepts, La Revue des Sciences de Gestion, n° 237-238, Mars 2009. P.12

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

**A. Constitution de sociétés touristiques:** Conformément à l'article 248 du Code d'enregistrement, les actes de création de sociétés touristiques sont soumis à un droit proportionnel de 0,5 % sur le montant des apports mobiliers et immobiliers effectués à titre pur et simple, avec un minimum de 1 000 DA. Dans le cas des sociétés par actions, ce droit varie entre un minimum de 10 000 DA et un plafond de 300 000 DA.<sup>78</sup>

**B. Augmentation de capital :** Lorsque cette opération résulte de l'incorporation de bénéficiaires ou de provisions ayant déjà été imposés, un droit de 0,5 % est appliqué.

Deux cas sont distingués :

- a. La réduction consécutive à une perte, sans remboursement aux associés, est enregistrée au droit fixe applicable aux actes innomés (500 DA).
- b. En cas de réduction accompagnée d'un partage de valeurs entre associés, un droit de partage de 1,5 % est perçu sur les valeurs attribuées, cette opération étant considérée comme un partage partiel.

### 3.2.2. Les avantages douaniers et domaniaux

En complément des avantages fiscaux, les opérateurs du secteur touristique bénéficient également de mesures incitatives douanières et domaniales, à savoir :

#### A. Avantages douaniers

Une réduction temporaire du droit de douane était accordée jusqu'au 31 décembre 2014 pour l'importation d'équipements et de mobilier non disponibles sur le marché national, répondant aux standards internationaux, et destinés à la modernisation et à la mise à niveau des infrastructures hôtelières.

#### B. Avantages domaniaux

Des abattements significatifs sont prévus sur le prix de la concession des terrains affectés à des projets touristiques. Ainsi, des réductions de 50 % sont appliquées dans les wilayas des Hauts Plateaux, et de 80 % dans celles du Sud, en vue de stimuler l'investissement dans ces régions à fort potentiel mais encore sous-exploitées.

### 3.3. Les dispositifs d'aide publique à l'investissement

---

<sup>78</sup> [https://www.mta.gov.dz/wp-content/uploads/2018/07/Guide\\_investissement\\_actualise.pdf](https://www.mta.gov.dz/wp-content/uploads/2018/07/Guide_investissement_actualise.pdf) consulté le 12-04-2025 à 17h.

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'investissement productif, notamment dans les secteurs jugés prioritaires comme le tourisme, l'État algérien mobilise divers dispositifs publics en faveur des porteurs de projets. Plusieurs structures nationales proposent des aides financières, des garanties, ainsi que des avantages fiscaux et parafiscaux. Parmi ces instruments, on distingue particulièrement l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) et l'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM).

### 3.3.1. L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)

Créée en 1996, l'ANSEJ est un établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, ayant pour mission de favoriser la création d'entreprises par les jeunes. Elle s'adresse aux promoteurs âgés de moins de 40 ans, inscrits comme demandeurs d'emploi auprès de l'Agence Nationale de l'Emploi (ANEM), titulaires d'un diplôme ou d'un savoir-faire, et souhaitant lancer un projet dans la production de biens ou de services.<sup>79</sup>

Le montant de l'investissement éligible ne doit pas dépasser 10 millions de dinars. Le porteur de projet est tenu de contribuer financièrement selon le niveau de l'investissement et le type de financement choisi. L'ANSEJ propose des prêts non rémunérés et divers avantages, notamment en matière de fiscalité.<sup>80</sup>

Deux formes de financement sont proposées :

- a. Financement triangulaire: impliquant l'investisseur, la banque partenaire et l'ANSEJ.
- b. Financement mixte: impliquant uniquement l'investisseur et l'ANSEJ.

Les délais de remboursement varient selon la nature de l'activité, mais ne peuvent être inférieurs à une année.

**Tableau N° 06 :** L'ANSEJ a établi des partenariats avec six établissements bancaires :

Banque partenaire	Secteurs éligibles
BADR	Tous les secteurs
BDL	Tous sauf agriculture
BEA	Tous sauf import-export
CPA	Tous sauf agriculture et pêche
EL BARAKA	Tous les secteurs

<sup>79</sup> FERNANE DJAMILA, « défis, atouts et managériaux des entreprises hôtelières », mémoire pour l'obtention d'un magister en management des entreprises, université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, 2010-2011. P.67

<sup>80</sup> Ibid, p.69.

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

Source : réalisé par nous même

### 3.3.2. L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM)

L'ANGEM a été instituée par le décret présidentiel n°04-13 du 22 janvier 2004, dans le but de promouvoir l'auto-emploi auprès des populations à faibles revenus ou sans ressources stables. Ce dispositif unique en Algérie permet aux bénéficiaires d'obtenir un financement pour l'acquisition d'équipements nécessaires à une activité génératrice de revenus.

Les montants octroyés vont de 50 000 DA à 400 000 DA, avec des délais de remboursement compris entre 1 et 5 ans, selon le type de projet.<sup>81</sup>

L'ANGEM propose deux modalités de financement :<sup>82</sup>

A. Financement des matières premières : prêt non rémunéré destiné à l'achat d'intrants pour démarrer l'activité.

B. Financement d'activités : comprenant

- a. Un financement mixte
- b. Un financement triangulaire avec une banque partenaire.

L'ANGEM a signé des conventions avec les principales banques publiques suivantes :

Banque de l'Agriculture et du Développement Rural (BADR)

- Banque Nationale d'Algérie (BNA)
- Crédit Populaire d'Algérie (CPA)
- Banque de Développement Local (BDL)
- Banque Extérieure d'Algérie (BEA)

### 3.3.3. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC)

Créée en 1994, la CNAC est une institution publique relevant du ministère de l'Emploi, du Travail et de la Sécurité Sociale. Initialement mise en place pour prendre en charge les travailleurs salariés ayant perdu involontairement leur emploi pour des raisons économiques, la CNAC a par la suite élargi ses missions à la promotion de l'auto-emploi.

---

<sup>81</sup> Bouzar, C., & Louggar, R. Le microcrédit à travers le dispositif Angem et son impact en Algérie. Revue des études financières et comptables, v 10, N° 1, pp 103-116, le 31 décembre 2019.

<sup>82</sup> Ibid.

## Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques

---

Elle soutient désormais les investissements des anciens travailleurs en chômage involontaire souhaitant créer leur propre micro-entreprise. À travers son dispositif d'aide à la création d'activités, elle accorde des financements ainsi que des avantages fiscaux et parafiscaux similaires à ceux des dispositifs ANSEJ et ANGEM.

### 3.3.4. Les avantages fiscaux communs aux dispositifs ANSEJ, ANGEM et CNAC

Les trois dispositifs précédemment cités (ANSEJ, ANGEM et CNAC) prévoient plusieurs mesures incitatives destinées à alléger la charge fiscale des porteurs de projets :

Franchise de la TVA : pour l'acquisition de biens d'équipement et de services liés directement à la réalisation du projet.

Droits de douane réduits : application d'un taux réduit de 5 % pour les équipements importés dans le cadre du projet.

Exemption du droit de mutation à titre onéreux: concernant les acquisitions immobilières effectuées pour lancer une activité.

Exonération des droits d'enregistrement : sur les actes constitutifs des micro-entreprises.

### 3.3.5. L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI)

L'ANDI est un organisme chargé de la promotion et de l'accompagnement des investissements productifs en Algérie. Elle offre une gamme variée de facilitations administratives et d'avantages fiscaux et parafiscaux, adaptés selon :<sup>83</sup>

- a. La localisation géographique du projet (zones prioritaires ou non),
- b. La nature de l'activité (secteurs stratégiques, innovants, à forte valeur ajoutée),
- c. L'impact économique et social du projet (création d'emplois, transfert de technologie, etc.).

L'ANDI accorde des avantages fiscaux et parafiscaux regroupés en trois catégories. Les avantages communs sont accordés à tous les investissements éligibles, quel que soit leur secteur. Les avantages supplémentaires concernent les projets à fort potentiel, créateurs d'emplois ou

---

<sup>83</sup> ZERTI MOUNA, « mise en valeur de patrimoine pour la promotion du tourisme dans le cadre Du développement durable », mémoire Magister Nouveau régime en architecture, université MOHAMED KHIDER DE BISKRA, faculté des sciences et des sciences de l'ingénieur Département d'architecture, 2007. P.78.

## **Chapitre 02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques**

---

relevant de secteurs prioritaires. Enfin, les avantages exceptionnels sont réservés aux investissements stratégiques ayant un impact majeur sur l'économie nationale.

À ce titre, les projets touristiques (hôtels, complexes touristiques, éco-tourisme, etc.) peuvent bénéficier des mesures incitatives proposées par l'ANDI, notamment lorsqu'ils sont implantés dans des zones à fort potentiel ou insuffisamment équipées. Ces dispositifs visent à encourager l'investissement dans un secteur capable de générer des emplois, d'attirer les visiteurs, et de diversifier les ressources économiques nationales hors hydrocarbures.

### **3.4. Les objectifs des stratégies de développement du secteur touristique en Algérie**

Les stratégies de développement du tourisme en Algérie visent à instaurer une dynamique durable et cohérente autour de la valorisation du potentiel national. Elles ont pour objectif de faire de l'Algérie une destination touristique attractive et compétitive, en créant un environnement favorable à l'investissement et à la structuration du secteur. Ces stratégies encouragent l'émergence de projets structurants dans les pôles d'excellence, grâce à une approche participative impliquant les acteurs publics, privés et locaux. Elles veillent également à la faisabilité et à la durabilité des projets, tout en assurant une planification rigoureuse et une coordination efficace des actions pour garantir l'impact à long terme des initiatives engagées.<sup>84</sup>

### **Conclusion du chapitre**

Ce chapitre a permis de mettre en lumière l'importance cruciale de l'aménagement du territoire et de la politique touristique dans la valorisation durable des ressources touristiques en Algérie. À travers l'analyse des différentes stratégies et des acteurs impliqués, il apparaît clairement que le développement touristique ne peut être envisagé sans une coordination efficace entre les politiques publiques, les collectivités locales et les acteurs privés. La durabilité, tant sur le plan environnemental que socio-économique, constitue un enjeu majeur pour assurer la pérennité des ressources et renforcer l'attractivité touristique du pays.

La valorisation des ressources touristiques repose sur une approche intégrée, conciliant protection des patrimoines, développement économique et participation des communautés locales. Cette dynamique, bien que prometteuse, nécessite encore des efforts constants pour surmonter les défis liés à la gouvernance, à l'infrastructure et à la sensibilisation des acteurs.

---

<sup>84</sup> Programme des nations unis par l'environnement et organisation mondiale du Tourisme, « guide à l'usage des décideurs », 2006, p36.

## CHAPITRE 03

# ÉTUDE DE TERRAIN- LE RÔLE DU COMITÉ DE VILLAGE DE SAHEL DANS LE DÉVELOPPEMENT DU TOURISME ÉCOLOGIQUE

## Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

---

### Introduction

Le tourisme écologique, en tant que forme de tourisme durable respectueuse de l'environnement et des cultures locales, suscite un intérêt croissant en Algérie. Face aux enjeux environnementaux et au besoin de diversification économique, plusieurs initiatives ont émergé à l'échelle locale, notamment dans les zones rurales et montagneuses, où les richesses naturelles et culturelles représentent un fort potentiel.

Parmi ces initiatives, certains villages algériens se démarquent par leur engagement actif dans la valorisation de leur patrimoine et dans la mise en œuvre d'un tourisme à la fois écologique, participatif et communautaire. C'est notamment le cas du village de **Sahel**, situé dans la commune de Bouzeguène, qui constitue un exemple concret de mobilisation locale au service du développement durable.

Dans ce contexte, **les comités de village jouent un rôle clé**, en impulsant des projets, en mobilisant les habitants, et en coordonnant les efforts de préservation, d'accueil et d'animation. Cette étude se propose donc d'examiner la contribution du comité de village de Sahel à la promotion du tourisme écologique.

Ce chapitre sera structuré en trois sections principales :

- A. **La première section** dresse une présentation générale du village de Sahel, de ses caractéristiques géographiques, économiques, sociales, ainsi que de ses principaux acteurs locaux.
- B. **La deuxième section** expose la démarche méthodologique adoptée dans le cadre de cette recherche, en précisant les outils utilisés, le profil de l'enquête et les conditions de collecte des données
- C. **La troisième section** est consacrée à l'analyse et à l'interprétation des résultats obtenus à travers l'entretien semi-directif mené avec le président du comité de village, mettant en lumière les actions concrètes, les résultats, les difficultés rencontrées et les perspectives envisagées.

### **Section 01 : Présentation du village de Sahel et de son tissu local**

Avant d'aborder l'implication du comité de village dans la promotion du tourisme écologique, il convient d'abord de présenter le cadre général dans lequel

## **Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique**

---

s'inscrit cette dynamique. Cette section dresse ainsi un portrait global du village de Sahel, situé dans la commune de Bouzeguène, en mettant en lumière ses principales caractéristiques géographiques, économiques, sociales et culturelles.

### **1.1. Présentation du village de Sahel**

Situé à environ 70 km à l'est du chef-lieu de wilaya Tizi-Ouzou, dans la région montagnaise de la Grande Kabylie, le village de Sahel appartient à la commune de Bouzeguène, au sein de la daïra du même nom. Ce dernier est considéré comme l'un des villages les plus vastes de la daïra, tant sur le plan de la superficie que de la population.

Le nom "Sahel", qui signifie "plaine" en kabyle, fait écho à la topographie de cette localité paisible. Le village est stratégiquement situé au sud-ouest de Bouzeguène, à environ 5 km en direction d'Illoula Oumalou, et il est délimité au nord par At Wizgan, à l'est par Tawrirt, et au sud par Hidjeb. Le rocher central "Tazrouts N Bourouba" constitue un symbole communautaire fort autour duquel le village s'est historiquement développé.

Traversé par la rivière Asif n Sahel, dont les eaux participent à l'alimentation de l'oued Sebaou, le village bénéficie d'un environnement naturel riche et préservé, contribuant à son attractivité écologique et touristique.

La daïra de Bouzeguène, à laquelle appartient le village, s'étend sur une superficie de 209,97 km<sup>2</sup> et compte une population d'environ 50 945 habitants, soit une densité de 246 habitants/km<sup>2</sup>. Elle comprend quatre communes et se trouve à un carrefour stratégique reliant plusieurs daïras de la wilaya de Tizi-Ouzou : Azazga au nord, Aïn El Hammam, Iferrhounène et Mekla à l'ouest, tandis que la wilaya de Béjaïa la borde au sud. Cette situation géographique offre un fort potentiel de développement économique et social.

**Figure n° 04** : Carte géographique de village sahel

## Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

---



Source : Google Earth

Le village de Sahel s'est particulièrement distingué par ses initiatives locales en matière d'environnement, notamment dans le domaine de la propreté et de l'aménagement durable. Il a ainsi été récompensé à deux reprises dans le cadre du prestigieux concours « Rabah Aïssat » du village le plus propre, organisé annuellement par l'Assemblée Populaire de Wilaya (APW) de Tizi-Ouzou. Déjà couronné en 2019, il a de nouveau remporté le premier prix lors de la 7<sup>e</sup> édition, tenue en 2024, parmi 57 villages participants. La cérémonie officielle s'est déroulée au théâtre régional Kateb Yacine, où les lauréats ont été annoncés.

À cette occasion, le village de Sahel a reçu une subvention de 9 millions de dinars algériens (DA), en reconnaissance des efforts concrets déployés par sa population en faveur de la propreté, de l'embellissement et de la préservation de l'environnement.

Grâce à cette dynamique communautaire, Sahel s'est imposé comme un modèle en matière de gestion villageoise, renforçant sa notoriété à l'échelle locale et régionale, et devenant progressivement une destination touristique prisée en Kabylie.

## Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

---



Image N° 01



Image N° 02



Image N° 03



Image N° 04



Image N° 05



Image N° 06

## **Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique**

---

Images 01,02,03 : Tajemaat de village

Images 04, 05 : les ruelles de village

Image 06 : l'arrêt des transports en commun

**Source** : Facebook

### **1.2. Les acteurs du développement socioéconomique du village Sahel**

Le développement du village Sahel repose principalement sur des acteurs locaux traditionnels, qui s'impliquent activement dans la gestion des affaires communautaires. Parmi eux, le comité de village joue un rôle central dans l'organisation de la vie sociale, économique et politique. Il travaille en étroite collaboration avec les associations locales et bénéficie, dans une certaine mesure, du soutien des autorités communales.

#### **1.2.1. Le comité de village**

Au village Sahel, le comité de village constitue l'organe décisionnel et exécutif principal. Sa mission dépasse la simple administration : il incarne une forme de gouvernance communautaire fondée sur la tradition, la participation collective et la régulation sociale.

Contrairement à un système électoral formel, le président du comité est désigné par les villageois en fonction de sa sagesse, son niveau d'instruction et ses qualités communicationnelles. Ce processus informel assure une représentation respectée et légitime, adaptée aux besoins spécifiques de la communauté. Le renouvellement du comité ne suit aucune périodicité fixe : il intervient lorsque le président en poste se déclare dans l'incapacité de poursuivre ses fonctions.

Pour les décisions importantes (règlements, projets prioritaires), un vote collectif des villageois peut être organisé. Par ailleurs, le comité fonctionne selon un règlement intérieur élaboré collectivement, en adéquation avec les traditions locales. Ce règlement fixe les droits, les devoirs et les sanctions, assurant ainsi un cadre structuré pour la vie communautaire.

##### **1.2.1.1. Gestion des conflits**

Le comité du village est l'arbitre principal des litiges entre habitants. Tous les conflits – qu'ils soient entre enfants, femmes ou hommes – sont traités en interne, via un système de

## **Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique**

---

plainte consignée dans un registre officiel. Le recours à la justice étatique est fortement déconseillé et, dans certains cas, interdit, sous peine d'amendes. Voici le barème appliqué :

- A. entre enfants : 1 000 DA par personne ;
- B. Conflit entre femmes : 2 000 DA par personne ;
- C. Conflit entre hommes : 5 000 DA par personne.

Ce système a permis de minimiser le recours aux tribunaux, consolidant ainsi l'autorité du comité et la cohésion sociale du village.

### **1.2.1.2. Organisation des événements collectifs**

Le comité intervient également dans l'organisation d'événements communautaires tels que :

- A. Les funérailles : le comité prend en charge l'organisation complète (logistique, matériels, repas), et la présence de tous les villageois adultes est obligatoire. Une absence non justifiée donne lieu à une amende.
- B. Les fêtes traditionnelles : leur déroulement est encadré par un règlement strict. La consommation et la distribution d'alcool y sont formellement interdites ; toute infraction est sanctionnée par une amende allant de 5 000 à 20 000 DA.

### **1.2.1.3. Gestion des biens communs**

Le comité est responsable de la préservation et de la régulation de l'usage des biens collectifs, tels que les fontaines, les routes ou les terrains. Des amendes sont prévues en cas de mauvaise utilisation :

- A. Branchement illicite d'eau ou usage abusif (lavage de véhicules ou de linge en public) : de 1 000 à 5 000 DA ;
- B. Négligence de la propreté du village : 2 000 DA.

### **1.2.1.4. Travaux communautaires**

Les travaux d'entretien du village (nettoyage, entretien des routes, espaces publics, etc.) sont obligatoires pour tous les hommes âgés de 18 à 60 ans, à l'exception des étudiants, militaires et personnes malades. Toute absence non justifiée est passible d'une amende de 2 000 DA.

## Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

---

### 1.2.2. Les associations villageoises

Le village de Sahel compte neuf associations, chacune spécialisée dans un domaine particulier :

- A. Association sportive
- B. Association pour la protection de l'environnement
- C. Association de solidarité
- D. Associations culturelles
- E. Association des femmes
- F. Association des chasseurs
- G. Association des randonneurs
- H. Association religieuse
- I. Association éducative ou de soutien scolaire

Parmi ces structures, deux se distinguent par leur dynamisme, leur rayonnement et le nombre élevé de leurs membres :

- A. L'association Culturelle de Sahel, fondée en 2010 ;
- B. L'Association des Femmes Tidukla n Tlawin n Sahel, fondée en 2013.

Il est important de noter que toutes les activités associatives sont régies par l'autorité du comité de village. Toute initiative — qu'il s'agisse de l'organisation d'un événement, de la création d'une section ou d'une nouvelle association — nécessite l'approbation préalable du comité.

De plus, l'organisation des événements repose sur une collaboration inter-associative étroite. À chaque manifestation, une réunion de coordination est tenue afin de répartir les tâches entre les associations concernées et le comité de village. Cette approche collaborative assure une gestion efficace et harmonieuse des événements.

Les associations, en partenariat avec le comité, organisent des événements d'envergure qui attirent des visiteurs venus de toute la région. Parmi les manifestations les plus emblématiques figurent :

- A. La fête de Yennayer (Nouvel An berbère),

## Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

---

- B. La fête de la figue de Barbarie,
- C. Le festival Raconte-Art, un événement culturel d'envergure régionale.

Au-delà de l'animation culturelle, les associations jouent un rôle crucial dans :

- A. La sensibilisation citoyenne (environnement, solidarité, civisme) ;
- B. Le renforcement des liens sociaux entre les habitants ;
- C. Le développement des compétences individuelles, notamment chez les jeunes et les enfants, en leur offrant des espaces d'expression, de formation et de responsabilisation.

L'implication des femmes constitue un axe fort du tissu associatif. À travers l'Association des Femmes de Sahel, les habitantes du village ont su affirmer leur rôle d'actrices du développement local. Grâce à une mobilisation collective, elles participent activement à la vie communautaire, organisent des événements, prennent part à la prise de décision et œuvrent à la transmission des traditions et des valeurs sociales.

Ainsi, les femmes du village incarnent un double rôle essentiel :

- Celui de gardiennes du patrimoine culturel ;
- Celui de forces vives contribuant activement à l'évolution et au progrès de leur communauté.

### 1.2.3. La commune

La commune, bien que peu présente dans la gestion quotidienne du village, contribue ponctuellement au développement local. Son intervention se manifeste notamment à travers :

- A. Le financement partiel de certains projets ;
- B. La mise à disposition de matériel pour les associations ou le comité de village ;
- C. L'organisation logistique d'événements, notamment le transport des invités lors des manifestations culturelles majeures.

Cependant, l'ampleur de son implication reste limitée, en raison de contraintes budgétaires et administratives. De ce fait, la charge principale du développement du village repose sur les initiatives locales, portées par le comité et les associations.

### 1.2.4 La caisse du village

## Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

La caisse de village constitue une ressource essentielle pour le financement des projets collectifs. Elle est alimentée par :

- A. Une cotisation mensuelle obligatoire de 50 DA par personne résidant au village ;
- B. Une contribution annuelle de 1 000 DA pour l'entretien des infrastructures sportives (notamment le stade) ;
- C. Une contribution annuelle de 500 000 DA pour les émigrés.

Ces fonds servent à financer les actions communautaires, soutenir les familles en difficulté et entretenir les infrastructures locales.

**Tableau n° 06** : les projets réalisés par la caisse villageoise et la commune

Année	Intitulé du projet	Contribution de la caisse Villageoise	Contribution de l'APC
<b>Avant 1980</b>	Alimentation du village en eau potable sur 09 kilomètres	Financement à 100% Volontariat	
	Réalisation d'une mosquée	Financement à 100% Volontariat	
	École primaire	Volontariat	Financement à 100%
	Réalisation d'un hangar pour bétails	Financement à 100% Volontariat	
<b>1980 à 2000</b>	Alimentation du village en eau potable sur 09 km	Financement à 100% Volontariat	
	Réalisation d'une bibliothèque	Financement à 100% Volontariat	Matériel
	Réalisation d'une unité de soins	Financement à 100% Volontariat	Matériel
	Réalisation d'une aire de jeux	Financement à 100% Volontariat	Matériel
	Ouverture d'une piste de 5km	Financement à 100% Volontariat	Matériel

## Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

	Réalisation des fontaines	Financement à 100% Volontariat	
	Réalisation d'un réseau d'assainissement	Financement à 100% Volontariat	
	Rénovation et aménagement de la place du village	Financement à 100% Volontariat	
<b>2000 à 2024</b>	Dallage en bétons des ruelles du village	Financement à 100% Volontariat	
	Réalisation d'une stèle de Chouhada	Financement à 60% Volontariat	Financement à 40% Matériel
	Réalisation d'un hangar à l'intérieur du cimetière du village	Financement à 100% Volontariat	
	Ouverture d'une piste de 03 km	Financement à 100% Volontariat	
	Réalisation de 08 fontaines et aménagement des anciennes	Financement à 100% Volontariat	
	Décoration et dallages des ruelles	Financement à 100% Volontariat	
	Réalisation de caniveaux	Financement à 100% Volontariat	
	Mise en place d'un centre de tri de déchets	Financement à 100% Volontariat	
	Réalisation de 08 murs pieds à l'intérieur du village pour remplacer les clôtures anarchiques	Financement à 100% Volontariat	
	Rénovation du réseau d'assainissement sur plusieurs endroits	Financement à 100% Volontariat	

### Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

	Peintures et décoration des murs et des édifices du village	Financement à 100% Volontariat	
	Réalisation d'un manège pour enfants	Financement à 100% Volontariat	
	Travaux de réfection dans la mosquée	Financement à 100% Volontariat	
	Décoration des façades des maisons	Financement à 100% Volontariat	

**Source :** Kara, (2024), L'implication des acteurs locaux dans le financement du développement local , quelle réalité pour les territoires de la wilaya de Tizi-Ouzou, thèse de doctorat en sciences économiques, université de Tizi-Ouzou, p.168.

Le tableau récapitulatif des projets réalisés par la caisse villageoise dans le village de Sahel met en évidence l'engagement exceptionnel de la population dans le développement local. À travers les trois périodes considérées (avant 1980, de 1980 à 2000, et de 2000 à 2024), on constate une régularité remarquable dans la mobilisation communautaire, aussi bien sur le plan financier que par le biais du volontariat. La quasi-totalité des projets a été financée à 100 % par la caisse villageoise, démontrant ainsi une capacité d'auto-organisation et de solidarité sociale très forte au sein du village.

Par ailleurs, l'intervention de l'Assemblée Populaire Communale (APC) demeure limitée et ponctuelle. Elle se manifeste essentiellement par la fourniture de matériel pour certains projets (bibliothèque, unité de soins, aire de jeux, etc.), ou encore par une participation partielle au financement d'un projet emblématique, comme la stèle des Chouhada. Cette faible implication institutionnelle confirme que la dynamique du développement local repose avant tout sur les habitants eux-mêmes, qui ne se contentent pas de simples revendications mais agissent concrètement pour améliorer leur cadre de vie.

L'analyse par période révèle une évolution progressive des priorités. Avant 1980, les projets réalisés répondaient principalement à des besoins fondamentaux tels que l'alimentation en eau potable, la construction d'une mosquée et d'une école, ou encore la réalisation d'un hangar pour bétail. Entre 1980 et 2000, les initiatives se sont diversifiées, avec une attention

## **Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique**

---

accrue portée aux services sociaux et à l'aménagement urbain : bibliothèque, unité de soins, aire de jeux, assainissement, et embellissement de la place du village. Enfin, la période de 2000 à 2024 marque une transition vers des projets à vocation environnementale, culturelle et esthétique. On y retrouve la mise en place d'un centre de tri de déchets, la rénovation du réseau d'assainissement, la décoration des murs et façades, ainsi que la création d'un manège pour enfants.

Cette évolution témoigne d'une montée en gamme dans les besoins et les aspirations des habitants, allant des infrastructures de base vers une amélioration de la qualité de vie et une valorisation du patrimoine collectif. Le volontariat, qui accompagne systématiquement tous les projets, confirme la présence d'une conscience communautaire solide, fondée sur la coopération, le don de soi et le respect des biens communs. Ainsi, le modèle de gestion villageoise de Sahel s'impose comme un exemple de réussite d'autogestion locale, où les citoyens deviennent les véritables artisans de leur avenir.

### **1.3. Les potentialités touristiques et économiques du village Sahel**

#### **1.3.1. Un village aux atouts touristiques remarquables**

Grâce à la richesse de ses ressources naturelles, culturelles et artisanales, le village de Sahel, situé dans la daïra de Bouzeguène, présente un potentiel touristique considérable, qui mérite d'être valorisé dans une optique de développement durable et local.

##### **1.3.1.1. Les potentialités naturelles**

Le cadre naturel de Sahel constitue un véritable patrimoine écologique. Entouré de forêts denses s'étendant sur les communes de Bouzeguène et d'Ath Idjeur, et longé par des chaînes montagneuses, le village offre un environnement propice au développement du tourisme de montagne et de randonnée écologique.

Par ailleurs, la biodiversité floristique de Sahel est d'une richesse exceptionnelle. Un chercheur français a recensé près de 2 000 espèces de plantes médicinales dans cette région, ce qui confère au village une vocation herboriste et médicinale. Cette richesse végétale est déjà valorisée dans la commune voisine d'Illoula Oumalou, où se tient chaque année la fête des plantes médicinales, attirant un public varié d'amateurs de nature, de chercheurs et de touristes.

## **Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique**

---

### **1.3.1.2. Les potentialités culturelles et culturelles**

Malgré une sous-utilisation actuelle, les infrastructures culturelles de Sahel sont relativement développées : maisons de jeunes, espaces de loisirs, centre culturel au chef-lieu de la commune de Bouzeguène, etc. Cependant, le manque de programmation artistique régulière (théâtre, cinéma, bibliothèque) et l'absence de structures d'accueil touristiques (hôtels, restaurants étoilés) limitent le rayonnement culturel du village.

La région dispose également d'un patrimoine historique remarquable, avec des sites emblématiques comme le PC d'Amirouche situé à Ath Idjeur, et la SAS3 de Bouzeguène, vestiges de la guerre de libération nationale. S'y ajoutent plusieurs lieux de culte très fréquentés, notamment durant les fêtes religieuses comme Achoura : Sidi Abderrahmane, Sidi Oudris et Sidi Hand Oumalek sont autant de sites culturels qui accueillent des milliers de pèlerins venus de tout le pays.

### **1.3.1.3. Les potentialités artisanales**

À l'image des autres villages kabyles, Sahel se distingue par son patrimoine artisanal vivant, reflet d'un savoir-faire ancestral transmis de génération en génération. Les principales activités artisanales incluent :

- A. Le tissage et la confection de la robe kabyle ;
- B. La forge et les métiers du métal ;
- C. La fabrication de produits du terroir ;
- D. La restauration de vieilles maisons traditionnelles.

D'après les statistiques de la wilaya de Tizi-Ouzou (2017), 450 artisans sont recensés à Sahel, répartis dans les domaines suivants : artisanat traditionnel, artisanat de production de biens et artisanat de services. Des manifestations culturelles et artistiques, organisées par les associations locales, visent à promouvoir ce riche patrimoine artisanal, en favorisant l'économie locale et l'identité culturelle.

## **1.3.2. L'économie locale du village Sahel : entre tradition et défis de développement**

### **1.3.2.1. L'agriculture**

## **Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique**

---

L'agriculture à Sahel est principalement vivrière, du fait d'un relief accidenté qui empêche le développement d'une agriculture intensive. Les exploitations sont de petite taille, destinées essentiellement à l'autoconsommation. Au niveau de la daïra, on recense 2 271 hectares de Surface Agricole Utile (SAU), soit 13,18 % de la surface agricole totale.

Les principales cultures sont :

- A. L'oléiculture (production d'huile d'olive) ;
- B. Les figuiers et autres arbres fruitiers ;
- C. Le maraîchage et les cultures fourragères.

Cette activité, bien que marginalisée, demeure essentielle pour l'autonomie alimentaire et le maintien des traditions agricoles.

### **1.3.2.2. L'industrie**

À l'heure actuelle, aucune zone industrielle n'est implantée dans le village en raison de l'isolement géographique, de l'état des routes, et du manque d'infrastructures adaptées. L'activité industrielle se limite à quelques unités artisanales de transformation de matériaux de construction. Toutefois, un projet de création d'une zone d'activités à Azaghar est en cours, avec pour objectif principal la création d'emplois locaux et la revalorisation économique du territoire.

### **1.3.2.3. L'artisanat**

L'artisanat constitue un secteur économique majeur pour les habitants. Il permet à de nombreuses familles de générer un revenu stable tout en préservant les traditions locales. Le dynamisme du secteur est soutenu par des initiatives associatives et culturelles qui encouragent la mise en valeur des produits artisanaux au travers d'expositions et de foires locales.

### **1.3.2.4. Les services et les infrastructures**

Les services publics et privés présents dans le village répondent aux besoins de la population, toutes tranches d'âge confondues. Sur le plan des services publics, on trouve :

- A. Un centre de santé situé à Ighil Tizi-Boua (commune de Bouzeguène) ;
- B. Quatre maisons de jeunes et un centre culturel ;

## **Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique**

---

C. Neuf bureaux de poste et deux banques répartis dans la daïra.

Cependant, les infrastructures de transport sont très limitées, le transport routier étant le seul moyen de déplacement. L'absence de réseaux structurés de transport constitue un frein majeur à la mobilité et au développement économique.

Le village de Sahel, riche d'un patrimoine naturel et culturel d'exception, présente de réelles potentialités touristiques et économiques. Cependant, la valorisation de ces ressources passe par une stratégie d'aménagement intégrée, fondée sur le développement des infrastructures, le soutien à l'artisanat, la promotion de l'écotourisme, ainsi qu'une meilleure accessibilité territoriale. Si ces défis sont relevés, Sahel pourrait s'imposer durablement comme un modèle de développement rural en Kabylie, conciliant tradition, durabilité et ouverture.

### **Section 02 : la démarche méthodologique de la recherche**

Afin de répondre à notre problématique et d'atteindre les objectifs fixés, il était essentiel de mettre en place une démarche méthodologique rigoureuse et adaptée au contexte étudié. Cette section présente donc les différentes étapes suivies dans la réalisation de notre recherche, en détaillant les objectifs visés, la méthode adoptée, les outils mobilisés, le choix de la population cible ainsi que les conditions de déroulement de l'entretien. Elle expose également la manière dont les données ont été interprétées, tout en soulignant les limites rencontrées lors du travail de terrain.

#### **2.1. L'objectif de cette étude**

L'objectif principal de cette recherche est d'examiner le rôle joué par le comité de village de Sahel dans la promotion et le développement du tourisme écologique local. À travers cette étude, il s'agit de comprendre comment cette structure villageoise s'implique dans la préservation de l'environnement, la valorisation du patrimoine naturel et culturel, ainsi que l'accueil des visiteurs dans une démarche durable. L'enquête vise également à identifier les initiatives concrètes entreprises par le comité pour encourager un tourisme respectueux de l'écosystème du village, tout en favorisant le développement socioéconomique de la communauté. Enfin, cette recherche ambitionne de mettre en lumière les contraintes rencontrées, les ressources mobilisées et les perspectives d'avenir en matière d'écotourisme à l'échelle locale.

## **Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique**

---

### **2.2. Démarche méthodologique adoptée**

Dans le cadre de cette étude, nous avons opté pour une approche qualitative afin de mieux comprendre le rôle du comité de village dans le développement du tourisme écologique à Sahel. Cette démarche nous a permis d'explorer en profondeur les pratiques, les initiatives et les perceptions locales à travers un entretien semi-directif mené avec le président du comité de village.

L'approche qualitative est particulièrement adaptée pour ce type de recherche exploratoire, car elle met l'accent sur la compréhension des phénomènes sociaux dans leur contexte naturel. Elle donne la parole aux acteurs locaux et permet de dégager des données riches et nuancées, essentielles dans le cadre d'un sujet ancré dans la réalité du terrain.

Ainsi, cette méthode vise non seulement à recueillir des faits, mais aussi à mettre en lumière les logiques d'action, les motivations et les contraintes vécues par les responsables villageois engagés dans le développement local, notamment touristique.

### **2.3. Les outils de la recherche**

Dans tout travail de recherche scientifique, le choix des outils méthodologiques revêt une importance capitale, car ils permettent de collecter des données fiables, pertinentes et adaptées à la problématique étudiée. Ces outils sont sélectionnés en fonction du type de recherche, des objectifs visés, de la population ciblée ainsi que de la nature des informations recherchées (quantitatives ou qualitatives).

Dans le cadre de notre étude portant sur la contribution du comité de village au développement du tourisme écologique, nous avons opté pour un outil qualitatif : le guide d'entretien semi-directif. Ce choix s'explique par la volonté de recueillir des données approfondies, nuancées et contextualisées auprès d'un acteur clé du développement local, à savoir le président du comité de village de Sahel.

Le guide d'entretien est structuré en cinq axes thématiques, chacun abordant un aspect spécifique de la problématique, pour un total de douze questions. Les différentes catégories du guide sont les suivantes :

#### **I. Informations générales (Q1 à Q3)**

## **Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique**

---

II. Implication dans le développement du tourisme écologique (Q4 à Q6)

II. Actions mises en place (Q7 à Q8)

III. Résultats et retombées (Q9 à Q10)

IV. Perspectives et recommandations (Q11 à Q12)

Ce type d'entretien permet à l'enquêté de s'exprimer librement, tout en suivant une trame préétablie, ce qui garantit à la fois la cohérence de l'entretien et la souplesse dans l'échange. Il a ainsi été possible d'explorer le vécu, les actions, les motivations et les ambitions du comité de village en matière de tourisme écologique.

### **2.4.Population ciblée et justification du choix**

La population ciblée dans le cadre de cette recherche est constituée des membres du comité de village de Sahel, et plus particulièrement de son président monsieur BARA Mahmoud. Ce choix repose sur plusieurs considérations à la fois scientifiques et pratiques.

En premier lieu, le comité de village constitue une structure centrale dans la gestion des affaires locales, notamment en ce qui concerne le développement, l'organisation des projets communautaires et la préservation des ressources naturelles. De ce fait, il s'agit d'un acteur privilégié disposant d'une vision globale et stratégique sur les actions menées au sein du village, notamment dans le domaine du tourisme écologique.

En interrogeant le président du comité, nous nous assurons d'avoir un interlocuteur informé, capable de fournir des réponses détaillées, tant sur l'historique du développement touristique que sur les initiatives concrètes, les difficultés rencontrées et les perspectives envisagées. Ce choix permet également de garantir la fiabilité et la pertinence des données collectées, puisque l'entretien se base sur l'expérience directe d'un acteur engagé dans le processus étudié.

Par ailleurs, la taille relativement réduite du village et le fonctionnement collectif du comité rendent difficile l'organisation d'un échantillon élargi. Il était donc plus judicieux de mener un entretien ciblé, en profondeur, avec un représentant clé, plutôt que de multiplier les interlocuteurs de manière dispersée.

## Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

### 2.5. Déroulement de l'entretien

L'entretien a été réalisé le dimanche 9 juin 2025 au sein du village de Sahel, dans le bureau du président du comité de village. Il s'est déroulé dans un cadre calme et propice à l'échange, avec l'accord du répondant. La durée de l'entretien était d'environ 40 minutes, et il a été conduit en présentiel, dans une atmosphère conviviale et sérieuse.

Pour garantir la fiabilité des données recueillies, un enregistrement audio a été effectué à l'aide d'un appareil mobile, avec l'autorisation préalable de l'interviewé. L'enregistrement a ensuite été transcrit intégralement afin de permettre une analyse rigoureuse et fidèle des propos tenus.

### 2.6. Méthode d'interprétation de l'entretien

L'entretien a été enregistré à l'aide d'un appareil mobile, ce qui a permis une retranscription fidèle et complète des propos du répondant. Une fois l'enregistrement réalisé, les données ont été transcrites manuellement, puis organisées sous forme de tableau afin de faciliter leur lecture et leur analyse.

L'interprétation s'est basée sur une lecture attentive et une classification thématique des réponses, en mettant en évidence les éléments récurrents, les faits marquants ainsi que les nuances du discours. Cette méthode a permis d'extraire les informations essentielles de manière structurée et de les présenter de façon claire et cohérente, tout en respectant la parole de l'intervenant.

**Tableau n° 07** : Le guide d'entretien

<i>Questions</i>	<i>Réponses</i>
<b>I. Informations générales</b>	
1. Nom du village :	
2. Date de création du comité de village :	
3. Nombre de membres dans le comité actuellement :	
<b>II. Implication dans le développement du tourisme écologique</b>	

## Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

4. Quand et comment le tourisme écologique a-t-il commencé à se développer dans votre village ?	
5. Qui a eu l'initiative de promouvoir le tourisme écologique dans le village ?	
6. Quel a été le rôle principal du comité dans cette démarche ?	
<b>III. Actions mises en place</b>	
7. Quelles actions concrètes ont été entreprises pour développer le tourisme écologique dans le village ?	
8. Qui a financé ou soutenu ces actions ?	
<b>IV. Résultats et retombées</b>	
9. Quels ont été les principaux bénéfices constatés grâce au développement du tourisme écologique ?	
10. Avez-vous constaté des difficultés ou des obstacles dans cette démarche ?	
<b>V. Perspectives et recommandations</b>	
11. Quelles améliorations ou projets futurs le comité envisage-t-il ?	
12. Avez-vous des suggestions ou recommandations pour d'autres villages souhaitant développer le tourisme écologique ?	

### 2.7. Limites et difficultés de la recherche

Comme toute démarche de terrain, cette recherche a rencontré un certain nombre de contraintes. L'une des principales difficultés a concerné la disponibilité des acteurs interrogés, notamment le président du comité de village, dont les responsabilités ont parfois retardé la tenue de l'entretien.

## **Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique**

---

De plus, bien que l'entretien ait été enregistré avec son accord, certains sujets sensibles ont été abordés avec prudence, ce qui a pu limiter la spontanéité des réponses.

Une autre limite tient à la méthode qualitative elle-même : les résultats ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble des villages ou des contextes similaires, car ils reflètent principalement les spécificités du village de Sahel.

Enfin, la transcription et l'analyse de l'entretien ont demandé un travail minutieux, notamment pour rester fidèle aux propos tout en structurant les réponses de façon claire et exploitable.

### **Section 03 : Analyse et interprétation des résultats**

Dans le cadre de cette étude, l'entretien semi-directif mené avec le président du comité de village de Sahel a constitué une source précieuse d'informations qualitatives. Cette section vise à analyser et interpréter les données recueillies afin de mieux comprendre la contribution effective du comité de village au développement du tourisme écologique local.

L'objectif est d'extraire du discours du répondant des éléments pertinents, en tenant compte à la fois du contexte socio-économique du village et des initiatives concrètes entreprises sur le terrain. À partir des propos enregistrés et retranscrits, nous avons procédé à une analyse thématique, structurée selon les grandes catégories de l'entretien : informations générales, implication dans la démarche, actions concrètes, retombées observées, ainsi que perspectives et recommandations.

Cette analyse vise non seulement à mettre en évidence les rôles multiples du comité de village, mais également à faire émerger les perceptions, les obstacles et les dynamiques collectives qui sous-tendent l'évolution du tourisme écologique dans cette région.

#### **3.1. Informations générales**

Le village Sahel, rattaché administrativement à la commune de Bouzeguène (wilaya de Tizi-Ouzou), est aujourd'hui reconnu comme un village à fort potentiel touristique. Ce positionnement s'appuie non seulement sur ses paysages naturels, son patrimoine culturel, mais également sur une organisation communautaire très active, incarnée par un comité de village et un riche tissu associatif.

## Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

---

Le président du comité de village, interrogé dans le cadre de notre entretien, a précisé que « *le village regroupe actuellement neuf associations actives, chacune spécialisée dans un domaine bien précis : sport, environnement, solidarité, culture, femmes, chasse, randonnée, religion, et soutien scolaire* ». Il a également souligné que « *toutes ces associations sont chapeautées et accompagnées par le comité de village, qui veille à encourager leurs activités tout au long de l'année* ». À titre d'exemple, il a mentionné que « *l'association des femmes organise chaque année les festivités du 8 mars avec notre appui* », ce qui montre l'implication directe du comité dans la dynamique socioculturelle du village.

Concernant la date de création du comité de village, le président a reconnu qu'il était difficile de la déterminer précisément, mais il a affirmé que « *le comité existe depuis juste après l'indépendance ; il a été fondé par les anciens pour organiser la vie du village et répondre aux besoins collectifs* ». Ce détail atteste d'un enracinement historique fort de la structure, fondée sur les valeurs traditionnelles de solidarité et d'autonomie.

S'agissant de la composition actuelle du comité, le président a précisé que « *le nombre de membres varie en fonction des élections, mais depuis les dernières élections de juin 2023, nous sommes dix membres* ». Cette précision reflète le caractère démocratique de l'organisation et son adaptation régulière à la réalité sociale du village.

En somme, ces premières informations permettent de mieux comprendre le contexte social du village Sahel, caractérisé par une forte mobilisation citoyenne, une gouvernance locale participative et un tissu associatif dynamique, tous réunis autour d'un même objectif : le développement durable du territoire, notamment à travers le tourisme écologique.

### 3.2. Implication dans le développement du tourisme écologique

Le développement du tourisme écologique dans le village de Sahel s'inscrit dans une dynamique locale progressive, nourrie par des initiatives communautaires et des événements structurants. D'après le président du comité de village, le véritable tournant dans la valorisation de l'image du village et son ouverture vers un tourisme durable remonte à l'année 2019. Il affirme ainsi : « *C'est à partir de deux événements majeurs que notre village a commencé à attirer l'attention : la participation à Racont'Art 2019 et le prix remporté dans le cadre du concours Aissat Rabah pour le village le plus beau et le plus propre. Racont'Art, c'était une grande opportunité pour nous : on a reçu des visiteurs de partout, les gens ont vu notre village*

## Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

---

*autrement. C'était la sixième et dernière édition du festival, et elle a vraiment marqué les esprits. »*

Ces deux événements ont constitué un point de bascule symbolique et concret. Le festival *Racont'Art*, à portée culturelle et artistique, a permis de mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel du village, notamment à travers la narration, l'art populaire et les traditions locales. Le concours *Aissat Rabah*, quant à lui, a révélé l'effort collectif des habitants pour l'entretien de leur environnement, la valorisation du cadre de vie, et leur volonté de faire rayonner leur village à l'échelle régionale.

Toujours selon le président, le comité de village a joué un rôle central dans cette dynamique. Il déclare avec fierté : *« C'est nous, les membres du comité, qui avons lancé les premières actions, mobilisé les associations et encouragé les jeunes à participer »*. Cette affirmation montre que l'impulsion du tourisme écologique à Sahel est avant tout locale, volontaire et communautaire, sans attendre l'intervention des autorités publiques.

Depuis 2019, le comité a continué à structurer cette orientation écotouristique, en favorisant l'organisation d'événements, la sensibilisation des habitants à la préservation de la nature, et en mettant en valeur les richesses naturelles du territoire. Le président souligne également que cette démarche ne s'est pas arrêtée là : *« En 2023, on a de nouveau participé au concours du village propre, et cela a renforcé notre visibilité et notre engagement »*. Cette régularité dans les initiatives environnementales témoigne d'un engagement durable, renforcé par une gouvernance locale active et par une implication croissante des habitants.

Ainsi, l'implication du comité dans le développement du tourisme écologique à Sahel n'est pas une action ponctuelle, mais une stratégie progressive, appuyée par des projets culturels, des concours régionaux, et une volonté claire de positionner le village comme un modèle de durabilité et de citoyenneté active.

Le comité de village de Sahel joue un rôle central dans la mise en œuvre du tourisme écologique. Il agit comme un acteur de proximité, garant de la coordination, de l'implication citoyenne et du bon déroulement des initiatives écotouristiques.

*« Nous avons contribué à la propreté du village, à l'organisation de plusieurs campagnes de nettoyage, à l'aménagement d'équipements de base pour accueillir les visiteurs,*

## Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

---

*et nous encourageons la tenue d'événements mensuels, qu'ils soient culturels, religieux ou sportifs.* » — Président du comité de village de Sahel

À travers ces propos, le président souligne le rôle structurant et mobilisateur du comité, qui ne se limite pas à la supervision, mais participe activement à la dynamisation du village. En accompagnant les associations locales, en assurant un suivi régulier des actions, et en veillant à la cohérence des projets, le comité veille à faire du tourisme écologique une démarche participative, durable et respectueuse du patrimoine naturel et social du village.

### 3.3. Action mise en place

Dans le village de Sahel, plusieurs initiatives concrètes ont été mises en œuvre par le comité de village pour encourager le tourisme écologique et valoriser le patrimoine naturel et culturel local.

Tout d'abord, des actions d'aménagement et de propreté ont été entreprises. Le comité a organisé l'entretien et le réaménagement des chemins, la création d'espaces de repos pour les randonneurs, ainsi que l'amélioration des infrastructures existantes. Le président du comité précise à ce sujet : « *Nous avons nous-mêmes réaménagé les routes, les accès, et même les toilettes de la mosquée pour accueillir les visiteurs dans de bonnes conditions. Nous envisageons aussi de construire des toilettes publiques, car c'est un besoin essentiel.* »

De plus, un système de tri sélectif des déchets a été instauré. Des poubelles ont été installées devant chaque maison, et le tri est effectué selon la nature des déchets (verre, plastique, organique). « *C'est nous qui avons mis des poubelles devant chaque maison, avec des consignes claires pour trier les déchets. Cela montre que notre village est propre et accueillant.* »

Ces actions s'accompagnent de campagnes de sensibilisation à l'écologie, organisées en partenariat avec les différentes associations du village. « *Nous travaillons main dans la main avec les associations pour sensibiliser les jeunes et les enfants à la protection de l'environnement.* »

Par ailleurs, des événements variés sont organisés de manière régulière, à un rythme d'un événement tous les mois ou tous les mois et demi. Ces événements sont de nature culturelle

## Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

---

(spectacles, expositions), sportive (courses, randonnées), religieuse (fêtes traditionnelles), ou éducative (ateliers pour enfants, conférences).

*« Grâce aux neuf associations actives, nous avons une animation continue dans le village, ce qui attire beaucoup de visiteurs. C'est aussi notre façon de montrer que le tourisme peut être culturel, écologique et communautaire. »*

Ces activités, coordonnées et soutenues par le comité, visent à faire du tourisme écologique un levier de développement local durable, tout en impliquant activement la population du village.

Le financement des actions entreprises dans le cadre du développement du tourisme écologique à Sahel repose majoritairement sur l'engagement des habitants eux-mêmes. À ce sujet, le président du comité de village a déclaré :

*« La plupart des projets ont été financés par les villageois eux-mêmes à travers une caisse communautaire gérée par le comité. On peut dire que près de 80 % des actions entreprises — que ce soit pour l'aménagement, l'organisation des événements ou l'achat de matériel — ont été soutenues par les contributions volontaires des habitants. Le reste, environ 20 %, a été pris en charge par l'Assemblée Populaire Communale (APC). C'est un véritable effort collectif, guidé par notre volonté commune d'améliorer l'image du village et de le rendre plus attractif pour les visiteurs. »*

Cette déclaration illustre clairement le modèle de solidarité locale adopté par les villageois de Sahel. Le comité de village ne se limite pas à organiser ou coordonner : il joue également un rôle de gestionnaire et de facilitateur, en assurant la transparence de l'utilisation des fonds, mobilisés par les résidents. L'aspect autonome et participatif de cette gestion reflète un esprit communautaire fort, qui permet de mener des initiatives concrètes sans dépendre exclusivement des instances administratives.

### 3.4. Résultats et retombées

Le développement du tourisme écologique dans le village de **Sahel** a eu un impact tangible sur la vie des habitants, tant au niveau économique que patrimonial. Le président du comité de village a déclaré :

## Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

---

*« Grâce à l'afflux croissant des visiteurs, on a constaté une amélioration significative des revenus locaux. Certaines familles vendent aujourd'hui des produits artisanaux ou agricoles aux touristes. Il y a même des jeunes du village qui accompagnent les groupes de visiteurs dans les sentiers et les lieux historiques, et ils reçoivent en retour des pourboires allant de 1000 à 2000 dinars. Cela montre que même sans structure formelle, le tourisme crée des opportunités économiques concrètes. En parallèle, ce tourisme nous a poussés à redonner vie à notre patrimoine : les anciens chemins ont été réhabilités, des fêtes traditionnelles remises à l'honneur, et les jeunes s'intéressent à nouveau à l'histoire et à la culture de notre village. »*

Cette citation illustre clairement deux effets bénéfiques essentiels :

- A. Un impact économique direct, notamment à travers la création d'activités informelles comme le guidage touristique rémunéré par des pourboires, la vente de produits locaux ou encore l'organisation d'événements culturels. Ces pratiques contribuent à dynamiser les revenus des ménages, souvent sans aide extérieure.
- B. Une valorisation du patrimoine naturel et culturel, visible dans la réhabilitation des espaces, la revalorisation des traditions, et l'engagement accru des jeunes dans la vie communautaire.

Ainsi, le tourisme écologique à Sahel dépasse le simple loisir pour devenir un moteur de développement local durable, ancré dans la participation des habitants et la préservation de leur identité.

Malgré les résultats encourageants obtenus grâce au développement du tourisme écologique, le comité de village de Sahel rencontre plusieurs obstacles qui freinent l'élargissement et la pérennisation de ses actions. La principale difficulté reste liée aux ressources financières limitées. Le président du comité affirme :

*« Le plus grand problème auquel on fait face, c'est le financement. L'APC et les autorités locales nous encouragent moralement, mais concrètement, très peu est fait. Toutes les initiatives — nettoyage, aménagement, événements — sont majoritairement financées par les habitants eux-mêmes. On estime que près de 80 % des dépenses sont prises en charge par les villageois, et cela représente un vrai défi pour maintenir la dynamique actuelle. »*

Cette déclaration met en lumière l'autofinancement massif assuré par la population locale, qui repose sur un engagement communautaire fort mais difficile à maintenir sur le long

## Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

---

terme. Le manque de soutien financier institutionnel empêche le comité de réaliser certains projets nécessaires comme l'aménagement d'infrastructures supplémentaires (toilettes publiques, signalisation touristique, etc.).

En somme, l'insuffisance de financement externe constitue une barrière majeure à la durabilité des efforts menés. Une stratégie d'appui gouvernemental ciblé ou des partenariats avec des ONG spécialisées dans l'écotourisme pourraient représenter une piste de solution pour alléger cette pression financière pesant sur les villageois.

### 3.5. Perspectives et recommandations

Dans une perspective de développement durable, le comité de village de Sahel ambitionne de renforcer les actions écotouristiques à travers plusieurs initiatives. Le président du comité affirme : *« Nous avons plusieurs projets en vue. Nous souhaitons d'abord améliorer les infrastructures de base pour mieux accueillir les visiteurs, comme l'aménagement de toilettes publiques, l'installation de panneaux d'orientation, ou encore la création d'espaces verts. Nous pensons également à renforcer la formation des jeunes du village pour qu'ils deviennent de véritables guides qualifiés. Enfin, nous voulons promouvoir davantage le village à l'extérieur, notamment par des campagnes de communication, pour attirer plus de visiteurs. »*

Cette déclaration met en lumière une volonté claire d'ancrer le tourisme écologique dans une dynamique structurée. Le comité ne se contente pas de maintenir les acquis, mais cherche à professionnaliser l'offre touristique, à diversifier les services disponibles pour les visiteurs et à valoriser les compétences locales. La dimension éducative (formation des jeunes) et la communication externe sont au cœur de cette stratégie, montrant que le comité anticipe les besoins futurs tout en s'adaptant aux exigences d'un tourisme durable.

Le comité de village de Sahel insiste sur l'importance des valeurs collectives et de la mobilisation communautaire dans toute démarche de développement écotouristique. Le président du comité déclare à ce sujet : *« Le plus important, c'est l'esprit d'entraide. Si les habitants du village ne s'impliquent pas, rien ne peut se faire. Il faut que tout le monde sente que ce projet leur appartient. Nous conseillons aux autres villages de créer une dynamique entre les citoyens, les associations, et le comité. Ce n'est qu'en travaillant ensemble qu'on peut réussir à mettre en valeur le patrimoine local, protéger l'environnement et attirer les visiteurs de façon durable. »*

## **Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique**

---

Cette recommandation insiste sur un point fondamental : l'appropriation collective du projet touristique. L'écotourisme ne peut réussir que s'il est porté par les acteurs locaux eux-mêmes. Il s'agit non seulement de mutualiser les efforts, mais aussi de construire une vision commune, où chaque habitant devient acteur du développement de son territoire. L'approche recommandée repose donc sur la coopération, la durabilité et l'implication intergénérationnelle, autant de leviers indispensables pour un tourisme respectueux de l'environnement et des valeurs culturelles locales.

### **3.6. Synthèse des résultats obtenus**

L'entretien réalisé avec le président du comité de village de Sahel, situé dans la commune de Bouzeguène, a mis en lumière le rôle moteur que joue cette structure locale dans la promotion du tourisme écologique. Le comité ne se limite pas à une simple fonction organisationnelle ou administrative : il constitue un véritable acteur de changement et de développement durable.

Grâce à son engagement actif, plusieurs initiatives ont été lancées pour transformer le village en une destination respectueuse de l'environnement. Ces efforts se sont traduits par la création de circuits touristiques, l'aménagement d'infrastructures de base (routes, accès, points de propreté), ainsi que par une forte implication dans des campagnes de sensibilisation à l'écologie. À cela s'ajoute la mise en place de poubelles triées devant chaque maison, une action qui vise à instaurer une culture de propreté et de tri sélectif, valorisant ainsi l'image du village auprès des visiteurs.

La stratégie du comité repose aussi sur la mobilisation communautaire : les projets sont majoritairement financés par les habitants eux-mêmes, à hauteur d'environ 80 %, ce qui témoigne d'un fort esprit d'entraide et d'appropriation locale du développement touristique. Le reste est soutenu, dans une moindre mesure, par l'APC ou d'autres partenaires.

Par ailleurs, le comité joue un rôle central dans l'organisation régulière d'événements culturels, sportifs et environnementaux, en coordination avec les associations du village. Ces manifestations, qui ont lieu au moins une fois par mois, participent à l'animation du territoire, attirent des visiteurs et renforcent le sentiment d'appartenance collective.

## **Chapitre 03 : Étude de terrain- Le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique**

---

Donc , la contribution du comité de village de Sahel s’inscrit dans une logique de tourisme durable, fondée sur la participation citoyenne, la valorisation des ressources locales et la préservation de l’environnement. Cette expérience pourrait servir de modèle à d’autres villages aspirant à un développement harmonieux, alliant traditions, hospitalité et écologie.

### **Conclusion**

À travers ce chapitre, nous avons pu mettre en lumière l’engagement concret du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique. L’analyse des réponses issues de l’entretien a révélé un ensemble d’actions structurées et volontaires : amélioration du cadre de vie, organisation d’événements, sensibilisation à l’environnement, et mise en valeur du patrimoine local.

Le comité joue un rôle central, à la fois moteur et coordonnateur, en mobilisant les villageois, en assurant la gestion des ressources et en initiant des projets porteurs pour l’avenir. Malgré des contraintes, notamment financières, les résultats obtenus montrent des retombées positives, tant sur le plan économique que social.

Cette étude de cas permet ainsi de mieux comprendre comment des initiatives locales, portées par des structures communautaires comme les comités de village, peuvent contribuer au développement durable. Dans le chapitre suivant, nous proposerons une lecture critique de ces résultats et une réflexion sur les perspectives d’élargissement ou de reproduction de ce modèle dans d’autres villages algériens.

# CONCLUSION GÉNÉRALE

# Conclusion générale

---

## Conclusion générale

Ce mémoire a porté sur le développement du tourisme écologique dans le village de Sahel, en explorant les différentes stratégies, politiques et dynamiques locales susceptibles de favoriser un modèle de tourisme durable en Algérie. L'étude s'est articulée autour de trois chapitres complémentaires qui ont permis de construire une analyse cohérente et approfondie du sujet.

Le **premier chapitre** a présenté le cadre général du tourisme en Algérie, en mettant en évidence les richesses naturelles, culturelles et patrimoniales du pays. Il a aussi permis de comprendre les politiques publiques mises en place par l'État pour structurer ce secteur, notamment à travers le Plan National d'Expansion Touristique, les Zones d'Expansion Touristique (ZET) et les initiatives de numérisation. Ce chapitre a montré que, malgré les potentialités considérables de l'Algérie, de nombreux défis subsistent : infrastructures insuffisantes, manque de promotion, lenteur administrative et coordination institutionnelle encore fragile.

Le **deuxième chapitre** a approfondi la question de la valorisation durable des ressources touristiques, en analysant les stratégies d'aménagement du territoire et le rôle des différents acteurs – publics, privés et associatifs. Ce chapitre a insisté sur la nécessité d'un développement inclusif, intégrant les communautés locales dans la gestion et la promotion du tourisme. Il a souligné que l'implication citoyenne, à travers des coopératives, associations et micro-entreprises, constitue un levier fondamental pour dynamiser le secteur, tout en préservant l'environnement et les identités culturelles.

Le **troisième chapitre**, quant à lui, a été consacré à une étude de terrain dans le village de Sahel, situé dans la wilaya de Tizi Ouzou. Cette investigation a permis de mettre en évidence le rôle actif joué par le comité de village dans la mise en œuvre d'initiatives écotouristiques concrètes. À travers les entretiens réalisés, l'observation des actions communautaires et l'analyse des projets locaux, il a été démontré que la société civile joue un rôle central dans la réussite du modèle de tourisme durable. L'étude a aussi révélé les impacts économiques, sociaux et environnementaux positifs de ces démarches, tout en identifiant des obstacles réels : manque de financement, appui institutionnel insuffisant, absence de visibilité nationale.

## Conclusion générale

---

À la lumière de cette recherche, les hypothèses formulées dans l'introduction peuvent être examinées. La première hypothèse, selon laquelle l'État et les collectivités locales seraient les principaux moteurs du développement écotouristique à Sahel, a été **partiellement confirmée** : bien que des politiques publiques existent, leur mise en œuvre reste incomplète et souvent inadaptée aux réalités locales. La deuxième hypothèse, affirmant que la société civile joue un rôle déterminant dans les projets d'écotourisme, a été **largement confirmée** par les résultats du terrain. Enfin, la troisième hypothèse, postulant qu'un partenariat entre l'État, les collectivités et la société civile est nécessaire, a été **entièrement validée** : les expériences les plus efficaces sont celles qui reposent sur une coopération équilibrée entre ces acteurs.

En conclusion, ce travail met en évidence l'importance d'une approche participative, territorialisée et durable dans le développement du tourisme en Algérie. Le cas du village de Sahel illustre de manière exemplaire le potentiel du tourisme écologique comme vecteur de développement local et de préservation du patrimoine. Il est donc souhaitable que les enseignements de cette recherche inspirent d'autres initiatives similaires à travers le pays. Nous espérons que ce mémoire contribuera, à sa modeste échelle, à enrichir la réflexion sur les politiques touristiques durables en Algérie, et à encourager les décideurs, les chercheurs et les communautés locales à œuvrer ensemble pour un avenir touristique à la fois responsable, inclusif et prospère.

# BIBLIOGRAPHIE

## 1. Ouvrages

- Ameziane Ferguene, *Économie territoriale et développement local : concepts et expériences*, Éditions Campus Ouvert, 2013.
- Belkacem Heddar, *Rôle socio-économique du tourisme : Cas de l'Algérie*, Coéditions ENAP-OPU-ENAL, Alger, 1988.
- Tessa A., *Économie touristique et aménagement du territoire*, OPU, 1991.

## 2. Articles scientifiques et communications

- Anoune H., Habbache F., « Le tourisme durable : Quelles perspectives au Sahara algérien ? », *Sciences humaines*, 30(1), 2019.
- Benhaddou K.S., « Le transport : Un facteur de compétitivité des agences de tourisme et de voyage », *Revue des Études Économiques*, vol. 18, n°02, 2022.
- Bessouh N., Belarbi A., « Le tourisme culturel durable – Une opportunité de mise en valeur du patrimoine algérien : Le cas de la ville historique de Tlemcen », *Journal of Economics and Management*, 1(2), 2017.
- Bouzar C., Louggar R., « Le microcrédit à travers le dispositif ANGEM et son impact en Algérie », *Revue des Études Financières et Comptables*, vol. 10, n°1, 2019.
- Boyer André, Nefzi Ayoub, « La perception de la qualité dans le domaine des services : Vers une clarification des concepts », *La Revue des Sciences de Gestion*, n°237-238, 2009.
- Lecompte François, Prin-Allaz Isabelle, « Les Français et le tourisme durable : Étude des représentations », *Revue Espaces*, n°64, 2011.
- Perret J., « La diversité des processus de tourisme durable », in Desvignes C. (dir.), *Tourisme durable, Cahiers Espaces*, n°67, 2000.
- Pinchemel Ph., « L'aménagement du territoire », *L'information géographique*, vol. 16, n°01, 1952.
- Sorupia E., « Rethinking the Role of Transportation in Tourism », *Proceedings of the Eastern Asia Society for Transportation Studies*, vol. 5, 2005.
- Tessa Ahmed, « La politique d'aménagement du territoire du déclin à la relance (1990-2004) », *Revue Campus*, n°01.
- Tayeb Addoune, « Rôle des acteurs locaux dans le développement touristique local », *International Journal of Spaces and Urban Territory*, 2020.

- *Le tourisme durable en Algérie : Enjeux et perspectives*, *Al Bashaer Economic Journal*, vol. 6, n°2, 2020.

### 3. Mémoires et thèses

- Ait Makhlouf Lyes, « Essai d'analyse de l'impact du tourisme sur le développement local : Cas de la commune de Béjaïa », mémoire de Master, Université A. Mira de Béjaïa, 2015.
- Benhaddou K.S., *La pratique du marketing touristique dans la promotion de la destination Algérie*, thèse de doctorat, Université Oran 2, 2017.
- Chabbi Karima, « Essai d'exploitation de l'écotourisme dans la commune de Chetaïbi », mémoire de Magister, Université Badji Mokhtar Annaba, 2021.
- Djeyida B., « Les obstacles au développement du tourisme dans la wilaya de Béjaïa », mémoire de Master, Université A. Mira Béjaïa, 2018.
- Fernane Djamilia, « Défis, atouts et stratégies managériales des entreprises hôtelières », mémoire de Magister, UMMTO, 2010-2011.
- Hammal Ghania, Hassouna Siham, « Les vulnérabilités de l'offre touristique », mémoire de Master, UMMTO, 2014.
- Harouat Fatima Zohra, « Comment promouvoir le tourisme en Algérie ? », mémoire de Master, Université Abou Bekr Belkaïd Tlemcen, 2011.
- Laoufi Hayat, Kolli Kenza, « La politique de promotion touristique en Algérie », mémoire de Master, UMMTO, 2011.
- Mazouzi Y., Ben Chikh L., Ben Amara S., « La communication au sein des entreprises touristiques : Cas de l'agence Air Plus Tourisme et de l'hôtel Hilton », mémoire de Master, UMMTO, 2013.
- Oudjdoub O., « Aménagement touristique et développement local : Cas de la commune d'Aokas », mémoire de Master, UMMTO, 2014.
- Renou Lynda, Tahrat Roza, « La promotion du tourisme rural en Kabylie », mémoire de Master, UMMTO, 2018.
- Zeghdoudi Khaled, « Perspective de la mise en place d'un tourisme durable dans la ville de Tizi-Ouzou », mémoire de Master, UMMTO, 2022.
- Zerti Mouna, « Mise en valeur du patrimoine pour la promotion du tourisme dans le cadre du développement durable », mémoire de Magister, Université de Biskra, 2007.

- Younsi Souad Achaïbou, « Les villes nouvelles comme acte d'aménagement d'importance capitale pour la restructuration de la Métropole », communication, Conférence "Colonial and Postcolonial Urban Planning in Africa", 2013.

#### 4. Documents officiels et rapports

- Décret exécutif n°97-140 du 30 avril 1997 fixant la nomenclature des activités artisanales et des métiers.
- Loi 01-20 du 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire.
- MATET, *Schéma Directeur d'Aménagement Touristique – Livre 1 : Le Diagnostic*, janvier 2022.
- Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, *Guide de l'investissement touristique*, mai 2018.
- Programme des Nations Unies pour l'Environnement et Organisation mondiale du Tourisme, *Guide à l'usage des décideurs*, 2006.
- Renforcement de l'Agence Nationale de l'Artisanat Traditionnel, *Fiche de Projet de Jumelage – Programme d'Appui à la mise en œuvre de l'Accord d'Association Algérie-UE*, mars 2010.
- Schéma Directeur d'Aménagement Touristique – SDAT 2025, Livre 1, 2008.
- Stratégie nationale de gestion intégrée des zones côtières en Algérie 2015–2030, MREE-PAP RAC/PAM, UNESCO.

#### 5. Sites web

- <https://www.interieur.gov.dz/images/brochure-SNAT-FR-compressed.pdf>
- <https://iast.univ-setif.dz/Old-Websites/documents/Cours/IntroductionALamenagementDuTerritoireL3GAT21.pdf>
- <https://www.aps.dz/economie/182405-le-potentiel-touristique-exceptionnel-de-l-algerie-mis-en-valeur>
- <https://observalgerie.com/2025/04/21/voyage/nombre-touristes-etrangers-visite-sud-lalgerie/>
- <https://www.visa-algerie.com/touristes-etrangers-en-algerie-les-chiffres-dune-saison-2024-2025-exceptionnelle/>

- <https://www.aps.dz/regions/160624-developper-le-tourisme-interne-en-tant-que-pilier-de-la-diversification-economique>
- <https://www.afrik.com/algerie-l-emergence-d-une-puissance-touristique>
- <https://www.awras.net/1-algerie-se-prepare-a-lancer-de-grands-projets-touristiques-pour-en-faire-une.html>
- <https://africainside.net/23-01-25464-LAlgerie-accelere-le-developpement-de-son-secteur-touristique-90-nouveaux-projets-entreront-en-exploitation-en-20253354640822.html>

## Table des matières

Remerciements	
Dédicaces	
Liste des figures	
Liste des tableaux	
Liste des abréviations	
Sommaire	
Introduction générale .....	01
<b>Chapitre 01 : La politique de tourisme en Algérie</b>	
Introduction .....	06
Section 01 : Valorisation du potentiel et gestion des défis.....	06
1.1. Identification et cartographie des atouts touristiques.....	06
1.1.1. Diversité géographique et culturelle .....	06
1.1.2. Patrimoine mondial : promotion des sites inscrits à l'UNESCO .....	08
1.1.3. Zones d'expansion touristique (ZET) .....	10
1.2. Défis structurels et opérationnels .....	12
1.2.1. Infrastructures touristiques à améliorer.....	12
1.2.2. Offre touristique peu diversifiée.....	12
1.2.3. Accessibilité et formalités administratives.....	12
1.3. Stratégies de valorisation et de modernisation.....	13
1.3.1. Plan National d'Expansion Touristique .....	13
1.3.2. Numérisation des services.....	14
Section 02 : Équilibre Socio-économique et implication locale.....	15

1. Le tourisme comme levier de croissance et de diversification.....	16
1.1. Création d'emplois et de richesses .....	16
1.2. Soutien aux PME et à l'investissement .....	17
2. Implication et formation des communautés locales .....	18
3. Promotion de l'économie sociale et solidaire .....	18
3.1. Encouragement des initiatives locales : un levier pour l'inclusion et le développement durable.....	18
3.2. Organisation d'événements culturels et valorisation des traditions locales .....	20
<b>Section 03 : Impératif du tourisme durable pour l'avenir .....</b>	<b>22</b>
1. Définition et principes du tourisme durable .....	22
1.1. Qu'est-ce que le tourisme durable ? .....	22
1.2. Les piliers fondamentaux du tourisme durable .....	22
3.2.1. Pilier environnemental .....	22
1.2.2. Pilier social et socioculturel .....	23
1.1.3. Pilier économique.....	23
2. Enjeux du tourisme durable pour l'Algérie.....	24
2.1. Préservation des ressources naturelles et du patrimoine .....	24
2.2. Développement économique local et équitable.....	24
2.3. Valorisation de la culture et du patrimoine algérien.....	25
3. Défis à relever pour un tourisme durable en Algérie .....	25
4. Stratégies et pistes d'action pour l'avenir .....	27
4.1. Mise en place d'un cadre stratégique national intégré .....	27
4.2. Renforcement des infrastructures et des capacités d'accueil .....	28
4.3. Valorisation et protection du patrimoine naturel et culturel .....	29
4.4. Promotion de la qualité et de la formation professionnelle.....	29

4.5. Développement des partenariats et de l'investissement privé.....	29
4.6. Promotion internationale et amélioration de l'image de la destination.....	30
4.7. Implication des communautés locales et développement du tourisme participatif.....	30
4.8. Suivi, évaluation et adaptation continue des politiques publiques.....	30
5. Positionnement de l'Algérie sur la scène touristique internationale .....	31
Conclusion.....	32

## **Chapitre02 : Les stratégies de valorisation durable de ressources touristiques**

Introduction .....	34
Section 01 : politique d'aménagement du territoire en Algérie .....	34
1.1. Définition des concepts : Aménagement et territoire .....	35
1.1.1. Définition du territoire.....	35
1.1.2. Définition de l'aménagement .....	35
1.1.3. La politique d'aménagement du territoire .....	36
1.1.4. La politique de développement territorial .....	36
1.2. Les politiques d'aménagement du territoire en Algérie .....	37
1.2.1. La période de l'économie centralisée.....	37
1.2.2. Période de transition vers l'économie de marché.....	39
1.3. La politique touristique en Algérie : objectifs et moyens.....	41
1.3.1. Formulation de la politique touristique en Algérie durant l'économie centralisée ...	41
1.3.2. Formulation de la politique touristique en Algérie durant l'économie de marché....	43
Section 02 : Les acteurs clés et leurs rôles dans le développement du tourisme en Algérie.....	44
2.1. Le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MTA) .....	45

2.1.1. La Direction du Plan Qualité Tourisme et de la Régulation.....	45
2.1.2. La Direction de l'Aménagement Touristique .....	45
2.1.3. La Direction de l'Évaluation et du Soutien des Projets Touristiques.....	46
2.2. L'Agence Nationale de Développement du Tourisme (ANDT).....	46
2.3. L'Office National Algérien du Tourisme (ONAT) .....	47
2.4. L'Office National du Tourisme (ONT).....	47
2.5. L'administration touristique au niveau décentralisé.....	48
2.5.1. Les Directions du Tourisme et de l'Artisanat de Wilaya (DTA).....	48
2.5.2. Les autorités locales .....	48
2.5.3. Les collectivités territoriales .....	48
2.5.4. Les associations professionnelles du tourisme.....	49
2.6. Autres acteurs clés du secteur touristique .....	49
2.6.1. Les touristes.....	49
2.6.2. Les prescripteurs .....	49
2.6.3. Les investisseurs et promoteurs.....	49
2.6.4. Les opérateurs économiques .....	49
<b>Section 03 : Stratégie du développement de tourisme en Algérie.....</b>	<b>55</b>
3.1. Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT).....	55
3.1.1. Les objectifs du SDAT 2030 .....	56
3.1.2. Mécanismes de mise en œuvre du Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT) 2030 .....	57
3.2. Le soutien fiscal au secteur du tourisme en Algérie.....	57
3.2.1. Le régime fiscal spécifique aux activités touristiques.....	61
3.2.1.1. En matière d'impôts directs.....	62
3.2.1.2. En matière de taxe sur l'activité professionnelle (TAP).....	62

3.2.1.3. En matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) .....	62
3.2.1.4. En matière de droits d'enregistrement .....	62
3.2.2. Les avantages douaniers et domaniaux .....	63
3.3. Les dispositifs d'aide publique à l'investissement .....	63
3.3.1. L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ) .....	64
3.3.2. L'Agence Nationale de Gestion du Microcrédit (ANGEM) .....	65
3.3.3. La Caisse Nationale d'Assurance Chômage (CNAC).....	65
3.3.4. Les avantages fiscaux communs aux dispositifs ANSEJ, ANGEM et CNAC.....	66
3.3.5. L'Agence Nationale de Développement de l'Investissement (ANDI) .....	66
3.4. Les objectifs des stratégies de développement du secteur touristique en Algérie.....	67
Conclusion.....	67

### Chapitre 03 : étude de terrain- le rôle du comité de village de Sahel dans le développement du tourisme écologique

Introduction .....	70
Section 01 : Présentation du village de Sahel et de son tissu local.....	70
1.1. Présentation du village de Sahel.....	71
1.2. Les acteurs du développement socioéconomique du village Sahel.....	74
1.2.1. Le comité de village .....	74
1.2.1.1. Gestion des conflits .....	74
1.2.1.2. Organisation des événements collectifs .....	75
1.2.1.3. Gestion des biens communs .....	75
1.2.1.4. Travaux communautaires .....	75
1.2.2. Les associations villageoises .....	76
1.2.3. La commune.....	77

1.2.4 La caisse du village .....	77
1.3. Les potentialités touristiques et économiques du village Sahel .....	81
1.3.1. Un village aux atouts touristiques remarquables.....	81
1.3.1.1. Les potentialités naturelles .....	81
1.3.1.2. Les potentialités culturelles et cultuelles.....	82
1.3.1.3. Les potentialités artisanales.....	82
1.3.2. L'économie locale du village Sahel : entre tradition et défis de développement.....	82
1.3.2.1. L'agriculture.....	82
1.3.2.2. L'industrie .....	83
1.3.2.3. L'artisanat.....	83
1.3.2.4. Les services et les infrastructures .....	83
<b>Section 02 : la démarche méthodologique de la recherche .....</b>	<b>84</b>
2.1. L'objectif de cette étude .....	84
2.2. Démarche méthodologique adoptée .....	85
2.3. Les outils de la recherche .....	86
2.4. Population ciblée et justification du choix .....	87
2.5. Déroulement de l'entretien.....	88
2.6. Méthode d'interprétation de l'entretien.....	89
2.7. Limites et difficultés de la recherche .....	89
<b>Section 03 : Analyse et interprétation des résultats .....</b>	<b>89</b>

3.1. Informations générales .....	89
3.2. Implication dans le développement du tourisme écologique .....	90
3.3. Action mise en place .....	92
3.4. Résultats et retombées .....	93
3.5. Perspectives et recommandations.....	95
3.6. Synthèse des résultats obtenus .....	96
Conclusion .....	97
Conclusion générale .....	100
Bibliographie	
Résumé	
Annexe	

## **Résumé**

Ce mémoire explore les enjeux du développement de l'écotourisme comme levier de développement durable au sein du village de Sahel, dans la wilaya de Tizi Ouzou (Algérie). L'étude s'appuie sur une approche qualitative combinant une revue documentaire et une enquête de terrain. À travers trois axes d'analyse – les politiques publiques, les stratégies de valorisation durable des ressources touristiques et le rôle de la société civile – il a été démontré que le développement de l'écotourisme repose sur une synergie indispensable entre l'État, les collectivités locales et les communautés. Le cas du comité de village de Sahel illustre comment les initiatives locales peuvent réussir à concilier préservation du patrimoine, dynamisation économique et participation citoyenne. Ce travail met en évidence l'importance d'un tourisme responsable, inclusif et enraciné dans les réalités du territoire.

**Mots-clés :** écotourisme, développement durable, tourisme responsable, société civile, collectivités locales, village de Sahel, patrimoine, valorisation, Algérie.

## **Abstract**

This thesis examines the challenges and prospects of ecotourism as a driver of sustainable development in the village of Sahel, located in the Tizi Ouzou province of Algeria. The research follows a qualitative methodology, combining literature review with field investigation. Through three key areas – public tourism policy, sustainable resource management strategies, and civil society involvement – the study shows that successful ecotourism development requires coordinated efforts between the state, local authorities, and local communities. The case of Sahel's village committee illustrates how grassroots initiatives can effectively combine heritage preservation, local economic development, and community engagement. This work highlights the need for responsible and inclusive tourism rooted in local realities.

**Keywords:** ecotourism, sustainable development, responsible tourism, civil society, local authorities, Sahel village, heritage, valorization, Algeria.